

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Jeudi 2 Janvier 2014 - 30 Safar 1435 - N° 469 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

49^e ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT
DE LA RÉVOLUTION DU PEUPLE PALESTINIEN
**Message du
Président Bouteflika
au Président
Mahmoud Abbas**

Page 3

ONU-CENTRAFRIQUE

L'ONU dénonce les
atrocités commises
contre des enfants
en République
centrafricaine

Page 16



L'ambassadeur
de Palestine
à Prague tué
dans une
explosion
de bombe

Page 16

Boualem Branki

2014, l'année qui commence intervient dans une conjoncture politique particulière pour les Algériens. Mais également pour les «politiques», ceux qui préparent actuellement la prochaine élection présidentielle. Une échéance politique très importante pour le landernau politique algérien pour que ces élections doivent impérativement s'inscrire dans la perspective de la continuité du programme de développement multisectoriel mis en place par le Président Bouteflika. Bien sûr, il y a des voix pour appeler le chef de l'Etat à se présenter pour un quatrième mandat, des voix d'ailleurs insistantes, d'autant que, pour le moment, aucun candidat de gros calibre n'a encore annoncé sa candidature.

Page 3

2014, l'année des défis et des grandes réalisations



«Notre mission est de poursuivre l'édification d'un Etat fort et stable»

FORMATION PROFESSIONNELLE
**250 000 places
pédagogiques
et 249 spécialités**

HABITAT Prochaine opération
de distribution de
logements dans la
wilaya d'Alger

Page 4

LA PRESCRIPTION DE CES
MÉDICAMENTS S'EST BANALISÉE
SANTÉ Les pédiatres mettent en
garde contre l'usage abusif
des antibiotiques

Page 4

SCIENCE et VIE
**TRAUMATISME
CRÂNIEN**
**Quelles?
conséquences**
Pages 12-13

2014 NOUVEL AN
Le plus grand
feu d'artifice
du monde
homologué
par le Guinness
tiré à Dubaï

FOOTBALL
LIGUE 1
L'ESS en stage
à Alicante

COUPE D'ALGÉRIE
Tirage au sort des
8^{es} et quarts de finale
le 7 janvier à Alger

DGSN
12 814
affaires
traitées
en novembre
dernier
par la police

Page 10



Régions Nord : 20° à Alger

- Temps voilé à nuageux avec averses de pluies localement plus fréquentes sur les régions intérieures Ouest et Centre et vers les côtes Est en cours de journée.
- Les vents seront de secteur Nord à Nord-Ouest (20/30 km/h). La mer sera agitée.

Régions Sud : 20° à Tamanrasset

- Temps voilé à nuageux sur le Nord Sahara avec faibles pluies locales. Ailleurs, ciel partiellement voilé. Les vents seront de secteur nord-est (30/50 km/h).

Alger	max	20°	min	12°
Oran	max	20°	min	08°
Annaba	max	19°	min	08°
Béjaïa	max	21°	min	10°
Tamanrasset	max	20°	min	05°

**LE 14 JANVIER
À CONSTANTINE**

Rencontre sur la «sira Ennabaouia» prévue

La 2^e rencontre sur la «Sira ennabaouia» (la vie du Prophète) sera organisée à Constantine en marge du Mawlid prévu le 14 janvier prochain, a-t-on appris mardi, auprès de la direction des affaires religieuses et des wakfs.

M. Abdelhakim Khalbouci, chef de service de la culture, a précisé que des hommes de culture algériens, égyptiens et syriens participeront à ces assises qui se tiendront à l'université Emir Abdelkader sur le thème «la sira», la vie du Prophète Mohamed (QLSSL) et les questions de l'heure.

«STOP AGRESSIVITÉ ROUTIÈRE» Alger-Béchar en scooter pour dénoncer les comportements irresponsables sur la route



«STOP agressivité routière» est un raid «de l'amitié» de 2200 km dont le départ est prévu ce matin à 0h à partir de l'hôtel Miramar (Alger) à destination de Béchar (Taghit). Il sera effectué par un jeune bénévole, Samir Khemissi, à bord d'un scooter de petite cylindrée et sans jamais dépasser les 70km/h. des arrêts sont programmés chaque 100 km pour sensibiliser les citoyens sur les dangers de la route. A l'issue de cette traversé, M. Khemissi animera une conférence de presse samedi 4 janvier à Béchar (hôtel Antar), pour faire partie de cette expérience.

NOUVEL AN

Le plus grand feu d'artifice du monde homologué par Guinness tiré à Dubaï

Le feu d'artifice tiré à Dubaï à l'occasion du Nouvel An a été homologué par le Guinness Book comme le plus grand du monde, a annoncé hier le Livre des records. «Dix mois de préparation et plus de 500.000 projectiles ont été utilisés pour produire le feu d'artifice d'environ six minutes», a indiqué cet organisme, soulignant qu'il s'agissait d'un nouveau record du monde. Le feu d'artifice s'est tiré sur plus de 96 km de côte : de Burj Khalifa (828 m) à Pal Jumeirah, une île artificielle sous forme de palme et ensuite The World, un planisphère au large de la cité-Etat. Ce feu d'artifice, tiré depuis 400 sites de lancement et qui a mobilisé 200 techniciens, a coûté 6 millions de dollars, selon la télévision locale.

LE PDG DE TOURING VOYAGES D'ALGÉRIE INVITÉ SAMEDI 4 JANVIER DU FORUM DE DK NEWS

Conférence sur «La contribution de l'entreprise au développement du tourisme national»

M. Sahri Tahar, président directeur général de Touring voyages d'Algérie sera l'invité du Forum de DK News, samedi 4 janvier 2014 à 10h30 pour animer une conférence débat ayant pour thème : «La contribution de l'entreprise au développement du tourisme national».

La rencontre aura lieu au Centre de presse de notre publication, sis 3 rue du Djurdjura Ben Aknoun, Alger.



No comment

140.000 POSTES VACANTS DANS LA FONCTION PUBLIQUE



RND Conseil national 17/18 janvier

Les rédacteurs du règlement intérieur du Conseil national ont poursuivi leur travail dans la foulée du congrès. La commission chargée de cette tâche se réunit aujourd'hui au siège du RND à Ben Aknoun. Abdelkader Bensalah aurait entamé des contacts exploratoires pour la formation du secrétariat national qui dirigera la parti durant les 5 années à venir. L'annonce sera faite lors du conseil national.

La responsabilité d'un parti comme le RND dans l'appréciation des événements nationaux demande la mise en place de structures souples de réflexion et d'intervention dans le débat public, «sans brouiller la voix du parti, ni de transgresser les niveaux hiérarchiques de légitime expression», dit-on.

TAJ Amar Ghoul à Souk Ahras, samedi prochain

Poursuivant ses déplacements sur le terrain entamés en septembre dernier par la wilaya d'Aïn Defla où il a exprimé le soutien de TAJ à la candidature du président Abdelaziz Bouteflika et sa fidélité à l'homme qui a conduit l'Algérie depuis 1999, il sera à Souk Ahras samedi 4 janvier pour y rencontrer les militants et participer à la campagne de mobilisation en vue des grands rendez-vous du printemps. Le parti TAJ mène également des actions locale, comme à Aïn Temouchent, où l'installation des bureaux de kassas va bon train. La particularité de ce parti est que ses responsables sont souvent issus du mouvement associatif avec lequel ils gardent des liens très forts.

PARLEMENT Les projets de lois sur l'audiovisuel et les mines devant l'APN entre le 5 et le 8 janvier

Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) examineront entre le 5 et le 8 janvier 2014 les projets de lois sur l'audiovisuel et les mines, a-t-on appris lundi auprès de l'Assemblée.

Le bureau de l'APN a fixé, lundi lors de sa réunion, la date de la présentation des projets de lois cités et arrêté les dates du 19 janvier pour le vote du projet de loi sur les mines et du 20 janvier pour le vote du projet de loi sur l'audiovisuel.

TRAVAUX PUBLICS Le futur plan quinquennal 2015/2019 en préparation dès à présent

Au regroupement des directeurs des travaux publics de wilayas, le ministre des Travaux publics, M. Chiali a donné instruction aux DTP pour «la préparation dès à présent du futur plan quinquennal 2015/2019 en concertation avec les autorités locales en adoptant une vision régionale et en prenant en considération les traitements itinéraires».

VIE NOCTURNE ALGER Le transport jusqu'à 1h du matin

Le site officiel de la mairie d'Alger centre signale que: «sur le volet du transport, il est pris en charge par le wali d'Alger en personne. Les transporteurs sont d'accord pour travailler jusqu'à 1h du matin, que ce soit les bus, le métro ou les taxis» confirme le maire M. Bettache.

DU 25 AU 27 FÉVRIER À TLEMCEN

2^e Colloque international sur l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur

Les objectifs de cet événement scientifique sont essentiellement concentrés sur le renforcement des compétences sur les approches d'implémentation de l'assurance qualité dans les institutions universitaires ainsi que les procédures et outils d'évaluation des formations et des institutions de l'enseignement supérieur. La mise en réseau des experts internationaux dans le domaine de l'assurance qualité avec leurs homologues algériens permettrait un échange fructueux des expériences vécues, du savoir-faire acquis et des bonnes pratiques à disséminer en vue de consolider la démarche qualité en matière d'amélioration continue des formations académiques, des institutions et des standards pour l'accréditation.

2014 , année des défis et des grandes réalisations

L'année qui commence, 2014, intervient dans une conjoncture politique particulière pour les Algériens. Mais également pour les "politiques", ceux qui préparent actuellement la prochaine élection présidentielle.



Boualem Branki

Une échéance politique très importante pour le landomain politique algérien pour qui cette élection doit impérativement s'inscrire dans la perspective de la continuité du programme de développement multisectoriel mis en place par le président Bouteflika.

Bien sûr, il y a des voix pour appeler le Chef de l'Etat à se présenter pour un quatrième mandat, des voix d'ailleurs insistantes, d'autant que pour le moment, aucun candidat de gros calibre n'a encore annoncé sa candidature.

Tout le monde attend donc la réaction du Président qui, pour autant, a déjà indiqué lors du dernier Conseil des ministres qui a clôturé l'année 2013, que ses priorités restent orientées vers la poursuite et l'achèvement du programme de développement quinquennal.

Il y a aussi parmi les préoccupations sociales du président l'amélioration des conditions de vie des Algériens, une plus grande fluidité dans la mise en œuvre de son programme économique et une plus grande implication des uns et des autres dans la réussite de ce programme. Un programme d'ailleurs qui prend en compte pour cette année 2014, les grands volets du développement social: habitat, santé, éducation, routes, AEP, etc... des secteurs névralgiques qui, en réalité, font tourner l'économie nationale, et lubrifier les différents rouages des institutions publiques. Dès lors, 2014 sera l'année d'autres avancées sur le front économique, social et de l'amélioration globale du niveau de vie des Algériens. Plusieurs grands projets socio-économiques seront achevés, tant dans le secteur des transports que ceux de la santé, l'éducation, la grande hydraulique ou l'habitat. Ce seront autant de balises sur le front du

développement local, de l'Algérie à travers un programme de travail ambitieux et courageux vu l'ampleur des tâches à réaliser en un temps record. C'est d'ailleurs là un des messages forts délivrés par le président Bouteflika à la veille de cette nouvelle année. "Nous devons constamment nous rappeler que notre mission est de poursuivre l'édification d'un Etat fort et stable, à même de favoriser la promotion d'une économie productive et compétitive au profit d'une société solidaire et apaisée et d'être en permanence à l'écoute et au service de ses citoyens".

Il poursuit ainsi que durant l'année 2014, "il sera procédé à la réception de nombreux projets inscrits au titre du programme quinquennal 2010-2014". Il a également invité tous les acteurs du développement, autant les membres du gouvernement que les autres responsables, de "l'impérative nécessité de maintenir dans tous les sec-

teurs, la même cadence de travail qui a permis d'obtenir les résultats positifs en matière de développement humain et d'infrastructures de base". "Notre pays est en train d'accomplir un bond qualitatif sur la voie du progrès et de la croissance durable. L'envergure des projets réalisés et l'importance des moyens engagés ont sensiblement amélioré le quotidien des Algériennes et des Algériens", a ainsi fait remarquer le Président Bouteflika pour qui "cette œuvre de renouveau ne saurait s'accorder, de la part de nos responsables, d'attitudes passives ou de relâchement dans l'accomplissement de leurs tâches respectives".

C'est dire toute la largue du chef de l'Etat à aller de l'avant, même à quelques encabulations de la fin de son mandat que beaucoup voudraient qu'il soit prolongé par une candidature à la prochaine élection.

BOUTEFLIKA AU CONSEIL DES MINISTRES

«Notre mission est de poursuivre l'édification d'un Etat fort et stable»

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a souligné lundi que la mission des pouvoirs publics était de poursuivre l'édification d'un Etat fort et stable afin de promouvoir une économie productive et compétitive, et d'être en permanence à l'écoute des citoyens.

«Nous devons constamment nous rappeler que notre mission est de poursuivre l'édification d'un Etat fort et stable, à même de favoriser la promotion d'une économie productive et compétitive au profit d'une société solidaire et apaisée et d'être en permanence à l'écoute et au service de ses citoyens», a indiqué le chef de l'Etat lors du Conseil des ministres, tenu sous sa présidence.

Le président Bouteflika a tenu à rappeler qu'au cours de l'année 2014, il sera procédé à la réception de nombreux projets inscrits au titre du programme quinquennal 2010-2014, soulignant l'impérative nécessité de maintenir dans tous les secteurs, la même cadence de travail qui a permis d'obtenir les résultats positifs en matière de développement humain et d'infrastructures de base.

«Notre pays est en train d'accomplir un bond qualitatif sur la voie du progrès et de la croissance durable. L'envergure des projets réalisés et l'importance des moyens engagés ont sensiblement amélioré le quotidien des Algériennes et des Algériens», a-t-il relevé, précisant que «cette œuvre de renouveau ne saurait s'accorder, de la part de nos responsables, d'attitudes passives ou de relâchement dans l'accomplissement de leurs tâches respectives». A ce propos, il a expliqué que les visites de travail du gouvernement dans les wilayas constituaient des opportunités pour constater de visu, l'état d'avancement des différents programmes de développement, d'apporter les cas échéant les correctifs nécessaires et d'engager un contact direct avec les citoyens afin d'écouter leurs préoccupations et de les associer aux options locales de développement.

DANS UNE LETTRE AU PRÉSIDENT PALESTINIEN

Le président Bouteflika réaffirme le soutien de l'Algérie à la Palestine jusqu'au recouvrement de ses droits inaliénables

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a adressé un message au président du comité exécutif de l'organisation de libération de la Palestine, président de l'Etat de Palestine, Mahmoud Abbas, à l'occasion du 49^e anniversaire du déclenchement de la révolution du peuple palestinien dans lequel il a réaffirmé le soutien de l'Algérie à la Palestine jusqu'au recouvrement de ses droits inaliénables y compris l'instauration de son Etat indépendant avec pour capitale El Qods. «Le peuple palestinien frère s'apprête à célébrer le 49^e anniversaire du déclenchement de sa glorieuse révolution et je saisiss ce cette occasion pour vous adresser, au nom de l'Algérie, peuple et gouvernement et mon nom personnel, mes chaleureuses félicitations et mes vœux les meilleurs», lit-on dans le message du président de la République.

«Le 1^{er} janvier 1963 constitue sans nul doute une date marquante que la mémoire collective de votre peuple en lutte et tous ceux qui croient en la justesse de votre cause retiendra», a ajouté le chef de l'Etat. Le président Bouteflika a réaffirmé au président Abbas le soutien de l'Algérie à la Palestine dans son combat juste jusqu'au «recouvrement de ses territoires spoliés et des droits inaliénables de son peuple dont celui d'instaurer son Etat indépendant avec pour capitale El Qods». APS

ÉVÈNEMENTS DE GHARDAÏA

Appel à l'ouverture d'une enquête et à la sanction des auteurs (conseil des notables du M'zab)

Le Conseil du Cheikh Ba Abderrahmane Al Kerthi (la plus haute instance des notables des tribus de la vallée du M'zab), a appelé les pouvoirs publics à ouvrir une enquête sur les récents événements enregistrés dans la wilaya de Ghardaïa à identifier et sanctionner les auteurs, «en consécration des principes de citoyenneté et d'égalité devant la loi».

«Les dépassements qui ont marqué ces graves événements ne doivent pas être utilisés pour déstabiliser le pays et discréder les institutions de l'Etat. Il faut ouvrir une enquête transparente et approfondie pour identifier les auteurs et leur infliger les sanctions les plus sévères, conformément aux principes de la République et en consécration des principes de citoyenneté et d'égalité devant la loi», a indiqué un communiqué du Conseil du Cheikh Ba Abderrahmane Al Kerthi, dont l'APS a reçu mardi une copie.

«Nous devons tous saluer les politiques et les efforts consentis par les autorités suprêmes du pays pour assurer la stabilité et la concorde, et tourner la page de la tragédie nationale, mus par notre ferme conviction que l'Algérie n'a pas besoin davantage de sang et de larmes», a souligné le communiqué.

«L'Algérie a besoin de bonnes volontés et des efforts de tous ses enfants pour



le bien-être de tous», a ajouté le communiqué. Le Conseil a, en outre, «dénoncé avec force les attitudes et les comportements qui nourrissent l'extrémisme et incitent à la fitna», exprimant «sa profonde préoccupation quant aux actes de violence qu'a connus la région ces dernières années». Dans ce contexte, il a appelé «les institutions de l'Etat, la société civile et toutes les forces vives et les bonnes volontés à œuvrer pour l'éradication totale de la fitna». Le Conseil a, par ailleurs, exhorté les autorités «à la prise en charge urgente des victimes et à leur assistance, ainsi qu'à la préservation de

FLN**La conférence nationale à l'ordre du jour**

M. Bouhadja Saïd, membre du BP du FLN, chargé de l'information, confirme la tenue, le 11 janvier 2014, de la rencontre nationale des élus et des militants et cadres du parti. L'événement aura lieu à la salle Harcha ou à la Coupole du 5-Juillet.

«Ce sera l'occasion de rappeler les positions du FLN sur l'élection présidentielle et le soutien à la candidature d'Abdelaziz Bouteflika, la révision de la Constitution avant l'élection du mois d'avril et le principe de confier la chefferie du gouvernement au parti majoritaire.»

RND**Le SG consulte pour composer le secrétariat national**

Le succès politique du 4e congrès du RND est un fait. «C'est la cristallisation de toute les réflexions, de tous les efforts et des luttes pour la stabilité et un fonctionnement apaisé qui tourne le parti vers l'action et non dans l'épuisement de son énergie dans des questions de personnes» affirme ce cadre du parti.

«J'ai participé à des réunions à tous les niveaux : communal, de wilaya, à l'investiture de commissions préparatoires des congrès communaux et de wilayas, à des congrès régionaux, à des meetings à Sétif, Alger et Oran, aux conférences des femmes et des jeunes en pensant parfois que ce travail est fastidieux et répétitif. Eh bien, non ! il est l'expression de l'intérêt des militants, à tous les niveaux, pour le choix des cadres, des congressistes, la discussion, l'enrichissement et la modification des résolutions. Il y a eu des divergences, des différences, mais tout est rentré dans l'ordre. Le fait que la base ait eu toute latitude pour s'exprimer, pour contribuer a certainement joué dans le déroulement du congrès. Les mécontents ont reçu les explications nécessaires.»

Aujourd'hui, le secrétaire général reçoit des cadres et des militants avec lesquels il discute du choix des secrétaires nationaux qui auront mission de représenter l'exécutif du RND dans les forums nationaux et internationaux. Le règlement intérieur du conseil national est en voie de rédaction.

La durée du mandat des secrétaires de wilaya est de 5 ans, le congrès ayant retenu l'argument de la stabilité des cadres entre deux congrès. On est convaincu au RND d'avoir fait œuvre utile.

TAJ**Amar Ghoul appelle les jeunes à la sagesse**

A Ouargla, samedi dernier, en présence des militants de la wilaya et ceux d'Adrar, Ghardaïa et El Oued, le président de TAJ a rappelé que 12 000 postes d'emploi ont été créés et que ce nombre s'accroîtrait dans les mois qui viennent.

Amar Ghoul a réitéré le soutien de son parti à Abdelaziz Bouteflika «qui a le droit de se porter candidat à la prochaine échéance électorale.»

A propos de la révision de la constitution, Amar Ghoul a fait état des «suggestions de son parti prônant la séparation des pouvoirs législatif, judiciaire et exécutif», ainsi que «la précision des prérogatives de chacun de ces pouvoirs en vue d'asseoir une complémentarité et un équilibre entre eux.»

AHD-54**Ali Fawzi Rebaïne candidat**

Il a affirmé que «l'Algérie possède les potentialités et les compétences nécessaires pour garantir la transparence et la régularité de cette échéance» qu'est l'élection présidentielle. Le programme du candidat reposera sur «plusieurs axes liés notamment au renforcement de l'indépendance de la justice et l'édification d'une société civile forte outre la révision du fonctionnement des assemblées nationales et locales élues». Selon M. Rebaïne «le temps ne permet plus d'effectuer une révision de la Constitution avec l'approche de la convocation du corps électoral par le Président de la république.»

Kamel Benkoussa annonce sa candidature à la prochaine élection présidentielle

Kamel Benkoussa, spécialiste en finance internationale et issu de la communauté algérienne établie en France, a annoncé lundi à Alger sa candidature pour l'élection présidentielle, prévue au printemps prochain.

«Je suis porteur d'une vision et d'un projet pour une Algérie d'avenir où le citoyen sera au centre des préoccupations de l'Etat», a indiqué M. Benkoussa (41 ans), qui était l'invité du forum du quotidien national *Liberté*.

Il a estimé que, par sa candidature à la magistrature suprême, il aura la possibilité d'apporter son «expérience» pour permettre notamment aux compétences algériennes établies à l'étranger de faire «bénéficier» le pays de leur «expertise» et «savoir-faire» pour une Algérie d'avenir. «L'Algérie a besoin de tous ses enfants et de toutes ses compétences», a-t-il souligné.

Au cas il serait élu, M. Benkoussa promet «d'encourager la création de zones industrielles, de mettre fin à la spéculation du foncier et de régler, en cinq ans, le problème de la sécurité ali-



mentaire en Algérie.»

Il a également plaidé pour la libération de l'industrie afin de sortir de la dépendance des hydrocarbures. «Cela va permettre au pays de multiplier ses richesses en cinq ans et d'atteindre un taux de croissance à deux chiffres», a-t-il estimé.

Pour ce faire, M. Benkoussa a souligné l'importance du développement du rail, ambitionnant de relier Alger à Abuja (Nigeria) par rail, en passant par le Niger et le Tchad en plus de la construction de cinq grands ports. Refusant d'être considéré comme un «clerc» dans le cours de l'élection présidentielle, M. Benkoussa s'est dit confiant pour recueillir le nombre de signatures requis pour valider sa candidature. Sur le plan politique, il s'est contenté d'évoquer une «refondation

de l'Etat algérien afin, a-t-il dit, de «rapprocher les autorités du citoyen».

A une question sur le déroulement et la transparence de la prochaine échéance électorale, il a estimé que l'Algérie «est une République disposant d'un arsenal législatif permettant aux citoyens de voter dans la transparence».

Pour ce qui est d'une éventuelle candidature du Président Abdelaziz Bouteflika pour un quatrième mandat, M. Benkoussa a affirmé que le débat «devrait se situer ailleurs», appelant plutôt à enclocher «un débat d'idées et non un débat axé sur des personnes».

«Le Président Bouteflika, qui a beaucoup apporté au pays, a le droit de se présenter à sa propre succession», a-t-il dit.

FORMATION PROFESSIONNELLE
250 000 places pédagogiques et 249 spécialités

Le gouvernement accorde un intérêt accru au secteur de la formation professionnelle à travers des facilitations et mesures incitatives accordées aux jeunes pour les encourager à s'orienter vers la formation par apprentissage.

Cet intérêt est illustré par l'examen, lors de la réunion du Conseil des ministres tenue, lundi, sous la présidence du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, d'un projet de loi modifiant et complétant la loi de 1981 relative à l'apprentissage. Le

Président de la République a rappelé l'importance de la valorisation de la ressource humaine, au-delà de l'insertion professionnelle, par une formation continue pour l'acquisition de connaissances et de qualifications nouvelles. La formation constitue «un atout

appréciable pour les primo-demandeurs d'emploi dans leur recherche du premier poste de travail», a souligné le Président Bouteflika qui a insisté sur le gouvernement de «mettre en place les mesures utiles à l'effet d'organiser et de suivre les programmes de formation de la ressource humaine et d'apporter les correctifs nécessaires pour en garantir l'efficacité.»

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal avait, lui aussi, souligné lors de sa présentation du plan d'action du gouvernement devant le Parlement en septembre 2012 que «les dispositifs d'aide à la création d'activités seront renforcés à travers l'orientation des projets vers des secteurs productifs et l'établissement d'un partenariat entre les micro entreprises,

les grands donneurs d'ordre et les universités et établissements de formation professionnelle pour accompagner les promoteurs».

Actuellement, le gouvernement s'attelle à réhabiliter la formation professionnelle et les métiers tout en élargissant le cercle des spécialités destinées aux jeunes en fonction des besoins locaux et du marché de l'emploi.

Le gouvernement a pris une série de mesures pour redynamiser le secteur, particulièrement concernant les diplômes octroyés par le secteur afin que ces derniers soient «reconnus» et pour conférer une plus grande importance à l'apprentissage dans les domaines de l'agriculture, de l'artisanat, du bâtiment, des travaux publics, de l'hôtellerie, du tourisme, de

l'agro-alimentaire et des prestations de service.

La formation professionnelle offre, actuellement, plus de 250 000 places pédagogiques réparties sur 249 spécialités et autres branches professionnelles.

Le gouvernement œuvre à sensibiliser les jeunes quant à l'importance de la formation professionnelle et à les orienter vers les métiers qui accusent un déficit en main-d'œuvre au niveau national en les adaptant aux besoins locaux et à ceux du marché de l'emploi.

Dans ce contexte, le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nouredine Bedoui, a mis l'accent sur la nécessité de promouvoir l'apprentissage à travers la conclusion de conventions avec les entreprises industrielles.

HABITAT:**Prochaine opération de distribution de logements dans la wilaya d'Alger**

Une opération de distribution de logements dans la wilaya d'Alger se fera dans «les meilleurs délais», a annoncé mardi le wali Abdellakader Zoukh.

M. Zoukh a souligné en marge d'une visite de travail dans la wilaya consacrée à l'épineux dossier de la collecte des déchets ménagers, qu'une opération de distribution de logements se fera «dans les plus brefs délais», sans pour autant donner de précise.

Le wali d'Alger a précisé dans des déclarations à la presse que «les dossiers acceptés ouvrent le droit à

un logement». Il a ajouté que même les habitants des quartiers précaires de Baraki (Diar El Baraka) sont concernés par cette opération. Le wali d'Alger avait assuré lors de visites sur le terrain, que «les logements seront distribués à ceux qui en ont vraiment besoin». Mardi dernier, il avait lancé un appel au calme à la suite de manifestations des habitants de certains quartiers précaires de Baraki, à l'appui de revendications pour leur relogement.

Le wali d'Alger avait appelé «la population au calme et à accorder sa confiance aux différents responsa-

bles de la wilaya chargés des préparatifs des opérations de relogement». Dans le cadre de la lutte contre l'habitat précaire, la wilaya d'Alger a bénéficié d'un programme de 35 000 logements en 2008. Quelque 20 000 logements sont «fin prêts» à la distribution, selon le wali, qui a conditionné cependant ces affectations à la fin des travaux d'une commission spécialisée. Ces logements sont notamment implantés dans les communes de la banlieue sud d'Alger, à Ouled Chebel et Birtouta.

LA PRESCRIPTION DE CES MÉDICAMENTS S'EST BANALISÉE Les pédiatres mettent en garde contre l'usage abusif des antibiotiques

Les spécialistes s'alarment. La résistance aux antibiotiques gagne de plus en plus de terrain. L'usage abusif et incorrect des antibiotiques a contribué au développement et à la dissémination de bactéries qui sont devenues résistantes aux antibiotiques.



Amel B.

Cette résistance se développe lorsqu'une bactérie potentiellement nocive se transforme, diminuant ou rendant nulle l'action des antibiotiques qui la combattent. Ainsi, l'utilisation excessive d'antibiotiques sans prescription médicale, ou pour traiter des infections virales, est fortement décriée.

De même, il est impératif de poursuivre un traitement aux antibiotiques jusqu'au bout, même si l'état de santé s'améliore, ce qui est loin d'être le cas. Il faut savoir que les antibiotiques sont utilisés pour prévenir et traiter tout un ensemble de maladies et d'affections d'origine bactérienne, telles que la tuberculose, la septicémie, les infections des plaies et la pneumonie.

En revanche, ils ne sont pas efficaces contre les virus. Autant de questions qui ont été soulevées, par les pédiatres,

lors du 34^e congrès national de pédiatrie, organisé, récemment, à l'hôtel Sheraton d'Alger, par la Société algérienne de pédiatrie.

Il faut dire que la prescription d'antibiotiques s'est banalisée dans notre pays. De plus en plus de pédiatres n'hésitent pas à prescrire de façon inappropriée ces médicaments aux enfants souffrant par exemple d'infections respiratoires comme la rhinite ou la grippe, qui sont dues à des virus. Or, les antibiotiques sont sans effet sur les infections virales.

Cette prescription peut s'avérer inutile voire dangereuse car elle augmente la prévalence des bactéries résistantes aux antibiotiques. Afin de mieux contrôler ce phénomène croissant il est nécessaire de faire une évaluation régulière de la résistance, d'étudier la consommation des antibiotiques, de développer les activités d'hygiène hospitalière et d'informer le grand public du danger de l'utilisation inappropriée des antibiotiques.

LUTTE CONTRE LA MORTALITÉ INFANTO-JUVÉNILE L'introduction de nouveaux vaccins recommandée

Outre la problématique de l'antibiothérapie, d'autres questions d'actualité se posent avec acuité telles que la mortalité infanto-juvénile et les maladies rares. A cette occasion, les pédiatres ont passé en revue les résultats d'une étude multicentrique sur la mortalité hospitalière en période néonatale et chez les enfants de moins de cinq ans. L'enquête réalisée dans 13 structures hospitalières de toutes les régions du pays portant sur la mortalité néonatale en 2012, a dévoilé que « la mortalité néonatale hospitalière globale, pour ces structures, était de 10‰ », indiquant que « 2/3 de ces décès sont des prématurés et que « 80% des décès surviennent durant la première semaine de vie ».

« Les principales causes de décès sont la prématurité, la détresse respiratoire en particulier la Maladie des membranes hyalines (MMH), suivie de l'asphyxie néonatale, des infections graves et des malformations congénitales », relève l'enquête. Il est bon de noter qu'en 1990, le taux de mortalité infanto-juvénile en Algérie était de 55,7 pour 1 000. Selon l'Office national des statistiques (ONS), les différents programmes de santé appliqués jusqu'à là en Algérie (programme élargi de vaccination,

lutte contre les maladies diarrhéiques, lutte contre les infections respiratoires aigues, lutte contre la malnutrition...) ont réduit cette mortalité infant-juvénile de plus de 50% pour atteindre en 2012 un taux de 26,1 pour 1 000.

La mortalité néonatale représente 70% de la mortalité infanto-juvénile, elle concerne l'ensemble des enfants nés vivants et décédés entre la naissance et 28 jours de vie. Cette mortalité néonatale reste particulièrement importante dans notre pays (16,5 pour 1 000 en 2009), elle concerne dans près de 80% des cas la mortalité néonatale précoce, c'est-à-dire les nouveau-nés décédés durant la première semaine de vie. Les résultats de cette étude ont également montré que les infections respiratoires basses ou pneumonies et les malformations sont une cause importante de décès chez les enfants de moins de 5 ans.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) s'est fixé comme objectif de réduire au niveau mondial le taux de mortalité infanto-juvénile (décès entre 0 et 5 ans) des 2/3 à partir des taux de 1990 pour atteindre un taux d'au moins 20,12 pour mille en 2015. Pour diminuer les causes de décès les plus fréquentes et atteindre les objectifs de l'OMS en 2015,

les intervenants ont appelé à la nécessité d'introduire de nouveaux vaccins pour prévenir la mortalité infanto-juvénile.

D'après le professeur Granjaud, les actions prioritaires à mener porte sur le renforcement du programme de pédiatriologie (la mortalité néonatale représente 70% des causes de décès) et l'élargissement du programme de vaccination (avec l'introduction de nouveaux vaccins dont le vaccin anti pneumococcique). Il faut dire que la Pneumonie reste la principale cause de décès des enfants de moins de 5 ans dans le monde. On estime qu'elle touche chaque année 1,2 million d'enfants de moins de 5 ans, soit 18% des décès dans ce groupe d'âge, à l'échelle mondiale. L'Algérie n'est pas épargnée par ce fléau. En 2010, plus de 3 100 enfants de moins de 5 ans sont décédés à la suite d'une pneumonie. Le Pneumocoque est l'agent microbien principal de la méningite bactérienne et de la pneumonie.

Des infections évitables par la vaccination. Dans ces sens, l'OMS a engagé un programme mondial de lutte contre les infections à Pneumocoque, en misant notamment sur l'introduction de la vaccination. Plusieurs pays dans le Monde ont intégré le vaccin

anti pneumococcique dans leur programme élargi de vaccination.

Les intervenants se sont par ailleurs penchés sur les maladies rares dans notre pays et des problèmes particuliers liés à ces pathologies. Les maladies rares touchent moins d'une personne sur 2 000. Près de 6 000 pathologies différentes sont répertoriées (déficits immunitaires primitifs, hémophilie, maladies rénales, mucoviscidose et maladies métaboliques). Ces maladies peuvent menacer directement le pronostic vital ou être pourvoyeuses de handicap et d'invalidité. Elles sont le plus souvent génétiques et leur fréquence est amplifiée par la consanguinité qui reste élevée (25%) dans notre pays.

Les participants ont déploré les multiples obstacles qui rendent encore trop difficile l'accès au diagnostic et au traitement particulièrement onéreux. D'où l'urgence de mettre en place une stratégie nationale et d'adopter un plan national maladies rares afin d'assurer au malade une prise en charge globale et cohérente. D'autre part, le recensement des patients à travers un registre national par pathologie permettra de mieux connaître l'épidémiologie et de mieux définir les besoins.

DANS LE CADRE DE SON PROGRAMME iSTART Ooredoo lance le concours «Oobarmijoo» pour les jeunes développeurs algériens

Dans le cadre de son programme iStart, Ooredoo lance le concours «Oobarmijoo». Ce programme vise la promotion de contenus « Made in Algeria » et la création d'applications mobiles par de jeunes développeurs algériens. Initié en partenariat avec Medcom et Club Etic, le concours est destiné aux jeunes développeurs algériens (étudiants en TIC, professionnels, indépendants, etc.).

Ces derniers peuvent constituer des équipes et soumettre leurs idées d'applications innovantes et fonctionnelles sous Android sur le portail www.istart.dz, selon le planning disponible sur le même site. Les participants dont les idées et pro-

jets d'applications sont retenues bénéfieront de sessions de formation et d'encadrement à travers le territoire national. Par la suite, un jury constitué d'experts du secteur des nouvelles technologies de l'information et de la communication examinera les idées-projets présentés par les jeunes développeurs pour en sélectionner les meilleures.

Les applications retenues seront publiées sur le portail d'application Ostore et seront accessibles à plus de 10 millions d'Algériens. «Oobarmijoo» offre ainsi aux jeunes développeurs algériens un accès rapide et gratuit au monde de l'innovation numérique et représente un puissant levier de croissance et de création de valeurs pour l'établissement d'un écosystème numérique en Algérie permettant à la téléphonie mobile en Algérie de passer à un niveau supérieur. Pour rappel, le programme «iStart» a été lancé en partenariat entre l'Agence Nationale de Développement de la PME (Andpme) et Ooredoo. iStart constitue le premier programme au niveau national visant à encourager l'innovation auprès de la communauté de développeurs algériens et à stimuler la création, localement, d'applications et de solutions novatrices mobiles sous le label «Made in Algeria».

sant levier de croissance et de création de valeurs pour l'établissement d'un écosystème numérique en Algérie permettant à la téléphonie mobile en Algérie de passer à un niveau supérieur. Pour rappel, le programme «iStart» a été lancé en partenariat entre l'Agence Nationale de Développement de la PME (Andpme) et Ooredoo. iStart constitue le premier programme au niveau national visant à encourager l'innovation auprès de la communauté de développeurs algériens et à stimuler la création, localement, d'applications et de solutions novatrices mobiles sous le label «Made in Algeria».

Le concours «Oobarmijoo» a été lancé dans le cadre du programme iStart, qui vise à promouvoir l'innovation et la créativité chez les jeunes algériens. Il encourage les jeunes à développer des applications mobiles qui répondent aux besoins locaux et internationaux. Les vainqueurs recevront des prix et des opportunités de carrière.

La BNA compte ouvrir une cinquantaine d'espaces automatiques au premier trimestre 2014

La Banque nationale d'Algérie (BNA) compte ouvrir près de 50 espaces automatiques avant la fin du premier trimestre 2014, a annoncé mardi à Alger le P-DG de cette banque, Karim Eddine Khellili.

«Après plus d'un an du lancement de notre premier espace automatique, la BNA a commencé la généralisation progressive de ce nouveau type d'agence.

Plus de 50 nouveaux espaces seront ouverts durant le premier trimestre 2014 pour couvrir l'ensemble du territoire national», a indiqué M. Khellili lors de la cérémonie d'inauguration d'un nouvel espace automatique à Hussein Dey (Alger).

La BNA, qui compte jusque-là 10 espaces automatiques, ambitionne globalement de lancer une centaine d'autres espaces similaires à court terme à l'échelle nationale, soit la moitié de son réseau actuel qui avoisine 208 agences comprenant aussi bien les agences classiques et les espaces automatiques. Les espaces automatiques sont équipés de distributeurs automatiques de billets (Dab) interbancaires et de guichets automatiques bancaires (Gab) fonctionnant sept jours sur sept et 24h/24h.

Les Gab permettent aux clients de la BNA d'effectuer de nombreuses opérations bancaires sans l'intervention du personnel, notamment le retrait d'argent, la consultation du solde du compte et les dernières opérations, la commande de carnets de chèques ainsi que le virement du compte à compte.

La BNA envisage d'introduire prochainement deux nouveaux services exclusifs en Algérie sur ses guichets automatiques pour faciliter davantage les opérations bancaires à sa clientèle. Il s'agit du livret d'épargne électronique et le versement en espèces ou par chèque. Ce nouveau système «intelligent» permet aux clients de cette banque d'effectuer les opérations traditionnelles «rapidement, en toute mobilité dans des espaces hautement sécurisés», selon les explications du PDG. Toutes les opérations bancaires effectuées à partir des guichets automatiques sont contrôlées à distance pour une sécurité complète des transactions sur le réseau de la banque, a-t-il ajouté.

«Le lancement de ces espaces automatiques, qui s'inscrit dans le cadre des facilitations de l'accès aux services bancaires initiées par le gouvernement, nous permet de mieux fidéliser nos clients mais aussi de mieux se consacrer à la prise en charge des PME et des clientèles spécifiques», a souligné M. Khellili. Au niveau de la BNA, près de 100 000 comptes bancaires ont été ouverts en 2013, soit 280 comptes par jour dont 50 comptes pour particuliers, selon les chiffres avancés par le PDG, rappelant que la cadence de l'ouverture des nouveaux comptes ne dépassait pas ces dernières années 60 000 comptes par an. La BNA prévoit de «continuer ses efforts» en matière de modernisation et de facilitation des procédures pour réaliser l'objectif de 150 000 nouveaux comptes ouverts en 2014. Par ailleurs, les crédits immobiliers, considéré comme un «levier important de croissance pour la BNA», a enregistré une nette progression en passant de 13,5 milliards de DA en 2012 à 16 milliards de DA en 2013.

Cette évolution confirme «la solidité» financière de la banque qui a enregistré près de 30 milliards de DA de résultat net, une croissance de 30% en matière de ressources bancaires et 20% en matière de crédits à la fin 2013, selon M. Khellili. «Grâce à ces résultats, la BNA continue à être la première banque algérienne en terme de rentabilité avec le portefeuille clients le plus diversifié», s'est félicité M. Khellili.

APS

L'assureur-crédit Coface dresse un bilan positif de l'économie algérienne en 2013

L'assureur-crédit Coface a mis en exergue, dans son bilan annuel par pays, la solidité des performances de l'économie algérienne durant l'année 2013, lui accordant la notation A4 pour l'évaluation du pays et B pour l'environnement des affaires.

La Coface révèle dans son bilan un léger rebond de la croissance de l'économie algérienne, toujours tirée principalement par le secteur des hydrocarbures et la dépense publique, apprenait-on mardi auprès du groupe français. Moins forte que prévu en 2012 en raison notamment d'une conjoncture internationale peu favorable, la croissance du pays est susceptible de rebondir légèrement en 2013 grâce à une augmentation modérée de la production d'hydrocarbures et à la poursuite du vaste programme d'investissements publics (construction de logements, de routes et de voies ferrées), ajoute-t-on.

Par ailleurs, la hausse des salaires dans le secteur public ainsi que les subventions des produits de base permettront de soutenir la consommation des ménages, alors que la progression des investissements privés pourrait être encore lente en raison d'une insuffisance de financement.

L'inflation devrait s'atténuer par le biais de plafonnements des prix de produits alimentaires, d'une baisse des droits de douane sur ces produits et d'une meilleure gestion de leur distribution.

Faible endettement public et solide position financière extérieure

En dépit de la hausse des revenus pétroliers - représentant plus de 70% des recettes de l'Etat - le déficit budgétaire s'est accru en 2012, en raison de l'augmentation des dépenses (salaires du secteur public, mesures sociales, modernisation des infrastructures).

De ce fait, la vulnérabilité des comptes publics aux prix des hydrocarbures s'est accrue. Le déficit budgétaire devrait, cependant, baisser en 2013 grâce à une gestion plus prudente, avec l'assainissement prévu des dépenses courantes et la hausse des recettes hors hydrocarbures, a souligné la Coface.

En outre, les revenus des hydrocarbures placés dans le Fonds de régulation des recettes permettront de financer ce déficit, et le pays bénéficiera d'un faible endettement public.

Grâce aux exportations d'hydrocarbures - représentant plus de 95% des recettes en devises - et à des cours devant rester élevés, les balances commerciale et courante seront encore excédentaires en 2013, malgré un effritement.

Ces exportations sont soutenues par la mise en service, depuis 2011, du gazoduc Medgaz entre l'Algérie et l'Espagne, d'unités de gaz naturel liquéfié, en 2012, ainsi que par des capacités additionnelles de production de pétrole dès 2013.

Par ailleurs, les importations resteront limitées par les mesures restrictives prises par les autorités depuis 2009, en dépit d'importants achats de blé, dont l'Algérie est l'un des plus gros importateurs au monde, et de biens d'équipement liés au développement des infrastructures.

Le bilan annuel de la Coface également relevé que les importantes réserves de change de près de 192 milliards de dollars soit près de trois ans d'importations renforcent une situation financière extérieure déjà solide.

Afin de diversifier ses avoirs, l'Algérie a apporté fin 2012 une contribution de 5 milliards de dollars au Fonds monétaire international (FMI). Le pays entend également ainsi s'affirmer sur la scène internationale, dans le contexte de son laborieux processus d'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce. De plus, la politique active de désendettement extérieur, via notamment l'interdiction pour les entreprises d'emprunter à l'étranger, maintient le ratio dette/PIB à un niveau très faible (3%). Par ailleurs, des restrictions visant les importations et les investissements étrangers, dont le but de protéger l'économie du pays et de promouvoir les industries nationales, ont été introduites par la loi de finances complémentaire de 2009 et globalement reconduites depuis, en dépit de quelques assouplissements. Selon l'assureur-crédit, le cadre des affaires paraît donc désormais stabilisé, mais reste peu propice à l'expansion du secteur privé et des investissements étrangers, et s'y ajoute l'inadaptation du secteur bancaire. Filiale de la banque Natixis, la banque de financement, de gestion et de services financiers de BPCE (Banque populaire Caisses d'épargne), la Coface contribue au développement de 35.000 entreprises dans le monde dont elle veille au développement et couvre les risques dans 200 pays.

APS

COMMERCE: L'activité a évolué en «dents de scie» durant le 2^e trimestre 2013

L'activité commerciale en Algérie a évolué durant le deuxième trimestre 2013 en «dents de scie», selon une enquête d'opinion réalisée par l'Office national des statistiques (ONS) auprès des chefs d'entreprises.



Selon les commerçants grossistes et détaillants enquêtés, durant le 2^e trimestre 2013, l'activité commerciale en Algérie a baissé, notamment pour les matières premières et demi-produits, textiles, habillement et cuirs, ainsi que pour le commerce divers, mais la baisse reste de moindre ampleur pour les produits de droguerie, quincaillerie, appareils électroménagers et parfumerie (DQAEMP).

En revanche, l'activité dans le commerce des combustibles et des lubrifiants et celui des machines et matériels d'équipements a augmenté, alors qu'elle était stable pour le commerce multiple, notent les professionnels touchés par l'enquête qui a concerné 533 entreprises commerciales dont 255 publiques et 278 privées.

Toutefois, la plupart des détaillants et certains grossistes se plaignent des délais d'approvisionnement qui sont longs, de l'éloignement et de la dispersion des centres d'approvisionnement, ainsi que de l'indisponibilité de marchandises, en plus de la lourdeur des formalités d'acquisition de la marchandise.

A cet effet, plus de 75% des commerçants grossistes et près de 70% des détaillants enquêtés ont déclaré avoir enregistré des ruptures de stocks de produits. La rupture a touché l'ensemble des activités à l'exception des textiles, habillement et chaussures et les produits agroalimentaires.

Près de 45% des grossistes et 85% des détaillants se sont approvisionnés durant le 2^e trimestre 2013 auprès du secteur privé uniquement. Les plus concernés sont les textiles, habillement et cuirs et les produits de DQAEMP, les matières premières et demi-produits, ainsi que les commerces multiples. L'enquête révèle que les commerçants des combustibles et lubrifiants se sont approvisionnés uniquement auprès du secteur public.

BOUMERDÈS

Les pêcheurs impatients de voir le début d'exploitation des halles à marée

Les pêcheurs de Boumerdès fondent de grands espoirs sur les projets de halles à marée programmés à la réalisation depuis 2010 en vue de l'organisation et de la régulation du marché des produits de la mer et de l'amélioration des conditions d'exercice de la profession, ont indiqué des membres de l'association locale des pêcheurs.

«L'organisation et l'amélioration de l'exercice de la profession, à Boumerdès, est tributaire de la concréétisation et de la mise en service de trois halles à marée à travers les ports principaux de la wilaya», a expliqué à l'APS le responsable du secteur de la Pêche et des Ressources halieutiques, M. Kadri Chérif.

Il a fait cas, à cet effet, de la programmation à la réalisation, en 2014, de deux (2) poissonneries à Cap Djinet et Dellys, suite au «parachevement récent des études techniques y afférentes et de la révision du plan de réaménagement de ces deux structures portuaires», a-t-il souligné. L'année 2014 verra, en outre, le parachevement de l'équipement de la halle à marée du port de pêche de Zemmouri El Bahri, en vue de sa mise en exploitation «dans les plus brefs délais», a-t-il signalé.

«Un rôle crucial est conféré à cette structure», dont la réalisation a été achevée en 2011 dans le cadre des projets pilotes

Pour les prix d'acquisition des produits, plus de 14% des grossistes enquêtés jugent les prix d'acquisition des produits moins élevés, notamment ceux des combustibles et lubrifiants et des matières premières et demi-produits.

Cependant, plus de 32% des détaillants estiment que les prix d'acquisition des produits sont plus élevés, notamment ceux de l'agroalimentaire, des machines et matériaux d'équipements et du commerce multiples.

Plus de 95% des grossistes et 45% des détaillants ont acheté leurs marchandises de première main, à l'exception de ceux des matières premières et des textiles, habillement et chaussures, ainsi que du commerce multiples qui ont déclaré avoir acheter leur marchandise en deuxième ou troisième main.

Le taux de satisfaction des commandes de produits est inférieur à 50% par rapport aux besoins exprimés, selon 77% des grossistes et près de 23% des détaillants, notamment ceux de l'agroalimentaire, des combustibles et lubrifiants, des machines et matériaux d'équipements.

Par ailleurs, ce taux (satisfaction des commandes de produits) se situe entre 25% et 50% pour les autres activités et plus particulièrement les matières premières et demi-produits ainsi que les textiles et cuirs.

Les professionnels satisfaits de la qualité des produits commercialisés

D'une manière générale, la majorité des commerçants grossistes et détaillants sont satisfaits de la qualité et du conditionnement des produits commercialisés sur le marché algérien, selon l'enquête.

Pour 91% des grossistes et plus de 66% des détaillants, la qualité des produits commercialisés sur le marché algérien «est bonne», alors que 86% des grossistes

ont de bonne appréciation sur le conditionnement des produits, contrairement à plus de 54% des détaillants qui le juge moyen.

La demande en produits commercialisés a augmenté, selon les grossistes et détaillants.

Cette amélioration a concerné le commerce des combustibles et lubrifiants, des textiles, habillement et cuirs, des machines et matériels d'équipement et à un degré moindre les appareils électroménagers. Elle est restée stable selon les commerçants de l'agroalimentaire et du commerce multiple.

Les commerçants touchés par l'enquête relèvent par contre une baisse de prix de vente des produits touchant principalement les matières premières et les demi-produits et celui des appareils électroménagers, alors que le reste des activités marque une stabilité.

L'état de la trésorerie est jugé «bon» par plus de 22% des grossistes et de plus de 5% des détaillants, notamment pour l'agro-alimentaire et les combustibles et lubrifiants.

Il est jugé «mauvais» par 12% des commerçants grossistes et plus de 68% des détaillants notamment ceux des textiles, habillement et cuirs et des machines et matériels d'équipements.

Plus de 83% des grossistes et près de 90% des détaillants ont recours à des crédits bancaires. Respectivement, près de 62% et 41% des concernés ont déclaré avoir eu des difficultés à les contracter, notamment ceux des machines et matériels d'équipements, des matières premières et demi-produits ainsi que du commerce divers.

Malgré une abstention de plus de la moitié des enquêtés, les grossistes prévoient une baisse de leur activité, contrairement aux détaillants qui eux, prévoient une hausse de l'activité et une stabilité de leurs prix de vente.

concrétisés à l'échelle nationale, en conformité avec les critères internationaux en vigueur, en matière de conservation et commercialisation des produits de la mer, a relevé M. Kadri.

Lors de l'inspection de cette poissonnerie, durant une visite dans la wilaya, le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques avait expressément recommandé l'ouverture et la mise en exploitation de cette structure «de façon partielle, si nécessaire», dans l'attente du parachèvement de son équipement en 2014. Réalisée pour un montant de 100 millions de DA, cette halle aux poissons sera dotée d'une technologie de pointe, notamment en matière des techniques de communication et de vente à la criée et aux enchères. De grands carreaux sont destinés à l'exposition et à la vente des produits halieutiques, parallèlement à sa dotation en unités de conservation et de production de glacons, a constaté l'APS.

La même source a, par ailleurs, fait part de la réalisation projetée d'un nombre de poissonneries (spécialisées dans la vente de détail), dans les villes de Boumerdès, Dellys, Zemmouri et Cap Djinet, tandis que des carreaux pour la vente de poissons sont également programmés aux marchés de gros et de détail, réalisés ou en cours de l'être, à travers la wilaya.

CRISE INTERNATIONALE :

Après une décennie de performances économiques marquée par une substantielle accumulation de réserves de changes, l'Algérie a réussi en 2013 à maintenir son rythme de croissance, à préserver la solidité de sa situation financière, et à faire face à la crise financière mondiale et aux incertitudes régionales.

Les politiques macro-économiques prudentes, mises en œuvre au cours de ces dernières années ont permis à l'Algérie de réaliser des résultats économiques «satisfaisants» en 2013 avec des réserves de changes de près de 192 milliards de dollars à fin septembre dernier et une dette extérieure en baisse à seulement 3,47 milliards de dollars.

L'inflation qui avait atteint 8,9 % l'an dernier a été ramenée à 4,5 % en octobre puis à 3,5 % en novembre et la croissance du produit intérieur brut (PIB) réel devrait s'établir à 2,7 % en 2013 contre 3,3 % en 2012 en raison de la baisse continue de l'activité dans le secteur des hydrocarbures et de l'effet de la consolidation budgétaire qui devrait aboutir à un budget équilibré pour 2013, après le déficit de 2012. Les crédits à l'économie ont connu une nette hausse en s'établissant à 5,268,06 milliards de dinars à fin septembre contre 4,84,88 milliards DA sur la même période de 2012.

Cependant, bien qu'elle demeure solide, la position extérieure de l'Algérie a commencé à donner des signes d'*d'affaiblissement*. L'excédent des transactions courantes, selon les prévisions de clôture du FMI pour 2013, devrait baisser à 1,1 % du PIB en raison de la diminution des exportations d'hydrocarbures et du dynamisme des importations.

Des mesures pour diversifier les exportations

L'excédent commercial de l'Algérie durant les 11 premiers mois de 2013 a chuté de 50%, à seulement 10,22 milliards de dollars (mds USD), contre 20,42 mds durant la même période de 2012.

Cette poursuite du recul de la balance commerciale de l'Algérie durant les 11 premiers mois 2013 s'explique par une chute de 9,44% des exportations suite à une baisse de 9,91% des expéditions des hydrocarbures, selon le Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis).

En revanche, les importations de l'Algérie ont augmenté de 8,65% durant la même période. Cette hausse s'explique par une augmentation générale des produits importés, à l'exception des produits des groupes «énergie et lubrifiants», qui ont baissé de 14,71%. Conscients de la nécessité d'accélérer la croissance tirée par le secteur privé afin de réduire la dépendance de l'économie à l'égard des hydrocarbures et de créer de nouveaux emplois, les pouvoirs publics ont initié

L'Algérie préserve son rythme de croissance économique en 2013 en dépit de sa persistance



des réformes pour améliorer le climat des affaires, encourager l'investissement étranger et promouvoir l'intégration commerciale internationale de l'Algérie.

Des mesures destinées à diversifier les exportations dans le but ultime d'inverser le repli des exportations ont été également prises. A l'issue des travaux de la tripartite, tenue en octobre, cinq groupes de travail chargés d'identifier les dispositions susceptibles d'encourager le développement de l'entreprise nationale ont été mis en place. Le premier groupe a été chargé d'élaborer le pacte économique et social de croissance et le deuxième groupe a été chargé de proposer les modalités de la contribution du Fonds national d'investissement (FNI) au financement de l'investissement national public et privé.

Un autre groupe a été chargé de l'encouragement de la production nationale dont le crédit à la consommation pour les produits locaux, alors que le troisième groupe a pris en charge la question de l'encadrement des actes de gestion. Le cinquième et dernier groupe a été chargé de proposer les modalités facilitant l'intervention des entreprises nationales du BTPH dans la réalisation du programme national d'équipement.

Des réformes pour améliorer le climat des affaires

Le secteur de l'habitat a, ainsi, connu en 2013 une dynamique exceptionnelle avec la relance de la formule location vente AADL et le lancement du logement promotionnel public (LPP).

Des joint-ventures avec des sociétés étrangères ont été créées en vue de conforter la capacité de réalisation nationale qui ne dépasse pas les 80.000 unités par an, au moment où le secteur requiert un

rythme annuel de près de 200.000 unités pour pouvoir achever le programme quinquennal dans les délais.

Dans le secteur de l'industrie, des projets phares ont entamé leur phase de concrétisation avec la pose de la première pierre de l'usine de montage de véhicules Renault près d'Oran et la signature du pacte d'actionnariat pour la réalisation du complexe de produits sidérurgiques à Bellara avec un consortium qatari.

L'année 2013 a été également marquée par la définition d'une nouvelle politique industrielle dont les principaux axes portent sur le renforcement des PME en leur accordant plus d'avantages et la promotion de ces filières industrielles stratégiques qui disposent d'un riche potentiel. Aussi, un comité chargé de l'amélioration de l'environnement des affaires et du classement de l'Algérie dans le Doing Business de la Banque mondiale (BM), a été installé par le ministère de l'Industrie.

Le montant des investissements directs étrangers (IDE) enregistré par l'Algérie au cours du premier semestre 2013 a progressé sensiblement à 2,280 milliards d'euros, soit cinq fois plus que pour l'ensemble de l'année 2012.

En quête perpétuelle d'une meilleure performance économique, l'Algérie a lancé une opération d'éradication du commerce informel qui a bien avancé en 2013 grâce à la stratégie mise en place à cet effet permettant l'élimination de 80% de ces marchés. Aussi, près de 1.000 structures alternatives ont été réalisées pour absorber le nombre de commerçants exerçant illicitement.

La relance du Conseil national de la concurrence (CNC) pour une meilleure régulation du marché a été également l'événement phare de l'année.

Une enveloppe financière de 5,8 milliards de DA pour la modernisation de « l'Algérienne des eaux »

Une enveloppe financière estimée à 5,8 milliards de dinars, dégagée par le Fonds national de l'eau, a été allouée pour lancer un programme de modernisation et de renforcement des moyens de l'Algérienne des eaux (ADE) à travers le pays, a déclaré mardi après-midi à Constantine le porte-parole de l'ADE. S'exprimant au cours d'une conférence de presse tenue au siège de l'ADE-zone de Constantine, M. Ali Sid, également directeur de la même zone a indiqué que le programme d'appui logistique de l'ADE s'inscrit dans le cadre des orientations visant l'amélioration des prestations des services de l'établissement.

Le programme de modernisation, a encore souligné M. Sid, consiste en «l'acquisition des moyens d'intervention et de remise en état des chaussées», «l'acquisition de 500 000 compteurs d'eau», ainsi que «la modernisation des agences commerciales ADE».

Evitant l'amélioration de la qualité des prestations «comme levier de la modernisation», il a souligné que le programme ADE englobe également une mise à niveau, en ma-

tière d'équipements des communes nouvellement intégrées dans la carte de gestion de l'ADE.

«Des contrats totalisant 3 milliards de dinars ont été signés entre l'ADE et l'entreprise nationale de matériel de travaux publics (ENMTP) de Aïn S' mara (Constantine) ainsi que la société nationale des véhicules industriels (SNVI) pour l'acquisition des engins nécessaires du programme de modernisation, a-t-il ajouté. Avec l'objectif d'atteindre 21 millions d'abonnés et d'assurer de l'eau H 24 dans les différentes régions du pays, le programme de développement de l'ADE axe sur des investissements dans la réhabilitation des réseaux d'alimentation en eau potable (AEP) des grandes villes et les projets des grands transferts de l'eau.

Au programme également la création et le développement des synergies devant assurer la distribution de l'eau, à travers un système de gestion intégrée.

L'Algérienne des eaux emploie actuellement 26 000 salariés aux compétences et aux métiers les plus divers liés à l'eau et est présente dans 940 communes du pays, a-t-on souligné.

CÉRÉALES

Hausse de 3% de la facture des importations durant les onze premiers mois de 2013

La facture des importations algériennes des céréales a augmenté de 3,03% durant les onze premiers mois de 2013 par rapport à la même période de 2012, tirée par les importations de blé et de l'orge, a-t-on appris auprès des Douanes. Durant les onze premiers mois de 2013, les importations des céréales (blé, orge et maïs) ont totalisé 2,92 milliards de dollars, contre 2,83 milliards de dollars à la même période de 2012, en hausse de 3,03%, a précisé le Centre national de l'informatique et des statistiques (Cnis) des Douanes. La quantité des céréales importées durant les onze mois de l'année en cours a atteint 9,13 millions de tonnes, contre 8,81 millions de tonnes, durant la même période de l'année précédente, enregistrant une hausse de 3,5%, selon les chiffres du Cnis obtenus par l'APS. La facture des importations de blé (tendre et dur) a atteint 1,97 milliard de dollars au cours des onze premiers mois de cette année contre 1,90 milliard de dollars à la même période de 2012, soit une hausse de 3,83%.

En volume, les importations de blé ont atteint 5,79 millions de tonnes de janvier à novembre 2013, contre 5,75 millions de tonnes à la même période de comparaison de 2012, enregistrant une légère hausse de près de (0,7%), selon les chiffres provisoires du Cnis.

Les achats de blé tendre ont atteint 1,54 milliard de dollars pour une quantité de 4,70 millions de tonnes, contre 1,31 milliard de dollars et 4,32 millions de tonnes à la même période de référence.

Les importations de blé tendre continuent à alourdir la facture céréalière de l'Algérie, qui produit de plus en plus de blé dur et d'orge, dont les récoltes s'améliorent d'année en année, selon l'Office algérien interprofessionnel des céréales (Oaic). Pour le blé dur, l'Algérie a importé durant les onze premiers mois 2013 pour 427,54 millions de dollars (1,07 million de tonnes), contre près de 59,426 millions de dollars pour l'achat de 1,43 millions de tonnes à la même période de 2012.

La situation est en nette amélioration pour le blé dur et même pour l'orge, à l'exception du blé tendre, ce qui nécessite encore d'intenses efforts des parties concernées notamment les agriculteurs pour améliorer le rendement, selon les professionnels.

Orge: les importations repartent à la hausse

Après une baisse de plus de 3% durant les dix premiers mois de l'année en cours, les importations de l'orge ont enregistré une hausse de 16,24%. Les achats de l'Algérie sont passés de 13,89 millions de dollars à 132,39 millions de dollars. Les quantités de l'orge importées ont également augmenté passant de 401,780 tonnes à 437,993 tonnes, en hausse de 9% à la même période de référence. Selon l'Oaic, les importations algériennes de l'orge sont destinées à constituer des stocks pour cette période hivernale (période de soudure), afin de répondre aux besoins notamment alimentaires du cheptel durant le 1^{er} trimestre 2014. «Ces importations sont destinées à constituer des stocks pour faire face durant le 1^{er} trimestre 2014 à la hausse de la demande sur ce produit (orge) destiné à la nourriture du cheptel», a déclaré à l'APS le DG de l'Oaic, Mohamed Belabdi. Les importations de maïs ont totalisé 815,225 millions de dollars les onze premiers mois de 2013 contre 819,267 millions de dollars à la même période de 2012, enregistrant ainsi une légère baisse de près de 0,5%, selon les douanes.

Les quantités, quant à elles, ont enregistré une hausse de 9%, durant la période de référence, passant de 2,66 millions de tonnes à 2,90 millions de tonnes. La production céréalière de la saison agricole 2012-2013 a atteint 49,4 millions de quintaux au niveau national, en baisse de 900.000 quintaux par rapport à la saison précédente, selon les chiffres du ministère de l'Agriculture. Ce recul est due essentiellement à la sécheresse qui a touché durant cette saison cinq wilayas de l'Est du pays, d'où provient le gros de la récolte nationale céréalière. L'Algérie a produit 49 millions de tonnes de céréales durant la saison 2012-2013 contre 51,2 millions de tonnes lors de la campagne 2011-2012, 42,4 millions de tonnes en 2010-2011 et 45 millions de tonnes en 2009-2010, alors qu'une production record de 61,2 millions de tonnes avait été enregistrée en 2008-2009. Les besoins de l'Algérie en céréales sont estimés à environ 8 millions de tonnes par an. L'Algérie est l'un des premiers importateurs de blé au monde, notamment le blé tendre car la demande locale reste importante.

SELON LA DGSN 12814 affaires traitées en novembre dernier par la police

12814 affaires liées aux différentes formes de criminalité ont été traitées en novembre dernier à l'échelle nationale par les brigades criminelles de la police, a indiqué mardi la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) dans un communiqué.

Le nombre d'affaires élucidées est de 7229, soit 56% du nombre d'affaires traitées pour la même période, alors que le nombre de personnes impliquées était de 7274, a-t-on précisé de même source. S'agissant des atteintes aux personnes, 6432 affaires ont été enregistrées en novembre, dont 4777 élucidées, soit un taux de 74%, tandis que 2199 ont été résolues, soit 36 % des 6123 affaires liées à l'atteinte aux biens.

ORAN 27 blessés dans 5 accidents de la circulation en une soirée



Cinq accidents de la circulation survenus dans la nuit de mercredi à jeudi à Oran ont fait 27 blessés, a-t-on appris du service des urgences médico-chirurgicales du CHU Oran.

Ces accidents se sont produits dans différents axes routiers de la wilaya d'Oran, dont notamment celui de la corniche, qui a été trop utilisé à l'occasion de la célébration de la fête de fin d'année. L'accident ayant provoqué un lourd bilan de blessés (10 personnes) est survenu au rond point «El Bahia» à Oran aux environs de 4 heures du matin suite à une collision entre cinq véhicules, selon la Protection civile.

SÉTIF 8 accidents de la route en 2 heures

Huit (8) accidents de la route ont été enregistrés mardi matin, en l'espace de deux (2) heures, dans plusieurs régions de la wilaya de Sétif faisant neuf (9) blessés, a-t-on indiqué mardi, à la Protection civile.

Ces accidents de la circulation ont eu lieu sur les routes à grande circulation, notamment sur le tronçon de l'autoroute Est-Ouest reliant les villes d'El Eulma et Sétif, la RN 5 entre les communes d'Ouled Saber, El Eulma et Bir El Arch, le chemin de wilaya (CW 14) reliant la commune d'Aïn Abbassa à Aïn Arnat, a précisé le lieutenant Ahmed Lamamra, cadre à la protection civile.

Des carambolages entre neuf (9) véhicules et trois (3) voitures ont été enregistrés dans les communes de Sétif et d'Ouled Saber (à l'ouest de la wilaya), a-t-on précisé de même source. Ces accidents qui se sont produits entre 6 h et 8hoo du matin ont été occasionnés par l'état des chaussées glissantes et les verglas.

Les soins d'urgence ont été dispensés aux victimes sur place par les agents de la Protection civile, les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert des enquêtes pour déterminer les circonstances exactes de ces accidents.

BORDJ EL KIFFAN

5 ans de prison pour les violeurs

En ce jour fatidique du jeudi 20 décembre 2012, une jeune fille âgée de 22 ans, se promène à 18 heures quand un groupe de jeunes gens, Youcef, Rabah et Nabil repèrent aussitôt la fille et lui ordonnent de les suivre sous la menace d'un couteau, ils l'emmènent à bord d'une voiture vers une maison. Youcef est le premier à la violer suivi par Nabil tandis que le troisième a préféré rester en dehors.



cet'un des violeurs déclara au cours de son procès que la fille était consentante et qu'elle avait l'habitude de sortir avec lui, il ajouta que le jour des faits, il était seul à avoir eu des rapports sexuelles avec elle, ses complices ont confirmé ses déclaration.

La fille raconta sa mésaventure en sanglotant.

Le président lit le compte rendu de l'enquête sociale des accusés, puis il donne la parole au représentant du ministère public à lors de son réquisitoire, condamné impitoyablement ces jeunes, ils n'ont pas hésité à kidnapper

une pauvre innocente avant de la violer. Ils sont tous les trois coupables des faits qui leur sont reprochés, je requiert 10 ans à l'encontre de Youcef le violeur et 7 ans de prison pour ses complices.

L'avocat de la défense plaide les circonstances atténuantes.

À la fin des délibérations, le président du tribunal d'Alger prononce une peine de cinq ans de prison ferme contre de Youcef et Nabil en vertu des articles 336/1 et 337 du code pénal, tandis que son complice Rabah, sera condamné à 6 mois avec sursis.

SELON LA PROTECTION CIVILE

29 morts et 1081 blessés sur les routes du pays en une semaine

Vingt-neuf (29) personnes ont été tuées et 1081 autres blessées dans 895 accidents de la circulation survenus à travers le pays durant la période allant du 22 au 28 de ce mois, a indiqué la Protection civile dans un bilan rendu public mardi.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya d'ElOued où quatre (04) personnes sont décédées et 14

autres blessées dans 14 accidents de la route, selon la même source qui a précisé que les personnes blessées ont été évacuées vers les structures hospitalières.

En outre, les secours de la Protection civile ont effectué 7800 interventions avec la prise en charge de 920 blessés, en plus de 760 interventions effectuées durant la même période pour l'extinction de 495 incendies divers.

BISKRA

Démantèlement d'un réseau de vol de véhicules

Un réseau de vol de véhicules composé de 4 personnes a été démantelé par les services de la sûreté de wilaya de Biskra, a-t-on indiqué mardi, auprès de ce corps de sécurité.

Le réseau activait sur le territoire de la wilaya, a-t-on précisé de même source, ajoutant que parmi les personnes arrêtées figuraient un repris

de justice, un artisan spécialisé dans la fabrication des clés et un gardien de parking. Les services de la sûreté de wilaya sont parvenus à récupérer un véhicule de tourisme volé du parking de la cité El Alia au chef-lieu de wilaya, a-t-on encore précisé. Les membres du réseau avaient changé la plaque d'immatriculation du véhicule, a-t-on ajouté.



SÉISME À BENI SAF (AÏN TEMOUCHENT)

Aucun dégât n'a été enregistré selon la Protection civile

La secousse enregistrée hier matin dans la région de Beni Saf (wilaya d'Aïn Témouchent) n'a provoqué aucun dégât humain ou matériel, a indiqué une source responsable de la Protection civile de la wilaya.

La commune chef-lieu de daïra de Beni Saf (30 km d'Aïn Témouchent) a enregistré, hier à 8h34, un tremblement de terre d'une magnitude de 3,1 degrés sur l'échelle de Richter, selon le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG), rappelle-t-on.

L'épicentre du séisme a été localisé en mer à 30 kilomètres au nord de Beni Saf, précise le CRAAG.

APS



NUIT DU NOUVEL AN

1,5kg de cannabis saisis et trois personnes arrêtées à Alger

Le dispositif mis en place par la sûreté de wilaya d'Alger , avec quelque 5.500 policiers mobilisés, pour sécuriser la capitale durant la nuit du nouvel an, a été marqué par la saisie de 1,5 kg de résine de cannabis, a-t-on appris hier auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

L'imposant dispositif mis en place par la sûreté de wilaya d'Alger pour cette nuit du nouvel an, qui a également permis la saisie de 840 comprimés de psychotropes, a été levé hier à 5h du matin. Le bilan de la sûreté de wilaya d'Alger a en outre enregistré



la saisie de douze armes blanches, dont une épée, et le contrôle de 2.300 véhicules.

Cinquante personnes ont été par ailleurs interpellées pour vérification d'identité. Trois d'entre elles, recherchées par la justice, ont été arrêtées, selon la même source, qui a déploré un seul accident de la circulation provoqué par un automobiliste qui a percuté un poteau électrique

près de Kouba. Le chef de sûreté de wilaya d'Alger Noureddine Berrachdi avait indiqué mardi que 5.500 policiers étaient mobilisés pour sécuriser la nuit du nouvel an dans la capitale. L'action des services de sécurité sera préventive, avait-il affirmé, précisant que le dispositif mis en place « sera souple mais ferme quand il s'agira d'appliquer la loi contre les violations du code de la route ».

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ

Une famille de quatre personnes meurt à Thala Wanou

Mouad B.

Au village de Thala Wanou, à Ben Laâlam, dans la commune de Thassameurth, à 22 kilomètres du chef lieu de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj. Une opulente bâtie située au cœur d'un village. C'est pourtant un dysfonctionnement de cette maison de rêve qui est sans doute à l'origine de la mort par asphyxie, dans la nuit du lundi à mardi, de son propriétaire, Kh.L., de 75ans. Sa femme B.T., de 69 ans et leurs deux enfants Kh.N. 41 ans et Kh.H., 17ans, tous des immigrés en France. Ils sont venus pour un peu de vacances au Bled.

Une intoxication au monoxyde de carbone serait à l'origine du drame.

Dans la matinée du mardi, les éléments de la Protection civile sont appelés à l'aide par des voisins. Ils découvrent, à leur arrivée au premier étage, les quatre corps sans vie. Ils seraient morts d'une manière qui amène les pompiers à soupçonner un dégagement de monoxyde de carbone.

Les mesures de toxicité qu'ils pratiquent aussi confirment une forte concentration de gaz et du CO₂. Ils présentent d'ailleurs des symptômes d'intoxication.

Les dépouilles des défunt sont auscultées par le mé-

decin légiste. Il confirme l'intoxication au monoxyde de carbone. Selon nos informations, le tuyau d'évacuation du CO₂ serait bouché par un nid d'oiseau et le chauffage serait aussi défectueux.

Reste aux enquêteurs à identifier l'origine des émanations. «Le plus souvent, ça vient d'une chaudière ou d'un chauffage défectueux», fait remarquer un enquêteur. Des expertises devraient démarrer aujourd'hui.

Pour rappel, en 2013, les services de la Protection civile de la wilaya de Bordj Bou Arréridj, ont enregistré pour des intoxications au monoxyde de carbone 84 interventions qui ont causé la mort de 9 personnes et 110 autres ont été sauvevées.

Malgré les multiples campagnes de sensibilisations durant toute l'année et qui ont ciblé les quatre coins de la wilaya et toutes les couches sociales, le nombre de décès a augmenté ainsi que d'interventions. En 2012, les mêmes services, ont enregistré 4 décès, 56 interventions et 81 personnes sauvées.

Les causes de cette augmentations, selon le capitaine Ali Dahmane Rabah, le chargé de la cellule de communication auprès de la direction de wilaya de la protection civile, sont dues aux non respects des consignes de sécurité, la négligence et surtout le matériel non conforme.

Comment se protéger d'un gaz mortel qui est inodore et invisible ?

Le capitaine Ali Dahmane Rabah, rappelle les consignes de sécurité et de vigilance :

Le CO, c'est quoi ?

Le monoxyde de carbone ou CO est un gaz hautement toxique issu de la combustion incomplète d'une énergie inflammable (bois, charbon, essence, fuel, propane, butane, méthane, essence, pétrole...). Un mauvais raccordement, un chauffage défectueux, et il s'accumule insidieusement dans la maison. Et pour cause, inodore, invisible et sans saveur, ce poison est quasi indétectable. Pis encore, en se substituant à l'oxygène contenu dans le sang, il «asphyxe» sa victime en un temps record : 10% dans l'air suffit à tuer instantanément ! Si ses dangers sont connus de longue date – Aristote constate dès l'Antiquité que la fumée de charbon provoque des céphalées – le monoxyde de carbone reste encore aujourd'hui l'une des principales causes de mort toxique accidentelle à Bordj Bou Arréridj.

Comment reconnaître les signes d'une intoxication ?

Face à un gaz aussi redoutable, c'est dire s'il est essentiel de repérer rapidement les premiers signes d'une intoxication. Attention, les symptômes ressemblent à s'y méprendre à ceux d'un trouble digestif. Migraines, nausées

ou fatigue... peuvent pourtant être la conséquence d'une intoxication chronique de CO à faible dose. Un indice qui ne trompe pas : ces maux s'atténuent sitôt que la personne séjourne à l'extérieur.

L'intoxication aiguë, quant à elle, se manifeste par des signes bien plus inquiétants : vertiges, confusion mentale qui peuvent rapidement mener au coma puis à la mort. Soyez donc vigilant, surtout envers les enfants et les personnes âgées ou malades qui sont les plus vulnérables.

Comment éviter le danger ?

Chaudières, chauffe-eau, poèles, radiateurs, cuisinières, groupes électrogènes... tous ces appareils sont susceptibles de dégager du monoxyde de carbone. En effet, il suffit d'une mauvaise utilisation, d'un défaut d'entretien, d'une mauvaise évacuation des produits de combustion ou d'une ventilation insuffisante pour que l'accident arrive. Conclusion, la prévention est de mise.

La prévention en 10 points

1. Aérez régulièrement vos pièces, même en hiver ! Le manque d'oxygène perturbe la combustion des appareils.

2. N'obstruez pas les grilles de ventilation et nettoyez-les régulièrement.

3. Respectez scrupuleusement les consignes d'utilisation

**AGGRESSION À L'ARME À FEU À TIPASA
Un mort et 4 blessés, le meurtrier se rend à la Gendarmerie nationale**

L'agression à l'arme à feu perpétrée, mardi après-midi contre une famille habitant aux environs de Tipasa, a fait un mort et quatre blessés, alors que le meurtrier s'est rendu aux services de la Gendarmerie nationale, après cinq heures de tractation, a-t-on appris hier auprès d'une source sécuritaire.

Un premier bilan, annoncé mardi, faisait état de deux morts, dont une femme âgée, et de deux blessés, à la suite de l'agression menée par un homme atteint d'hystérie qui a tiré des coups de feu en direction de son voisin et de sa famille, en raison de querelles constantes concernant un lieu de stationnement des véhicules, a-t-on expliqué de même source.

Cette agression, qui a eu lieu mardi aux environs de 17 heures dans le village Sidi Ghiaïth, dans la commune de Merad (sud de Tipasa), s'est soldée par la mort d'un père de famille et la blessure de ses trois enfants à divers degrés de gravité.

Les trois blessés, ainsi qu'une autre femme âgée touchée elle aussi d'une balle, sont pris en charge actuellement au niveau de l'un des hôpitaux de la wilaya, a-t-on indiqué de même source. Les éléments de la Gendarmerie nationale ont assiégié le lieu de ce crime, suite aux tirs sporadiques effectués par l'assassin, afin d'éviter d'autres dégâts. Ensuite, ils ont engagé des négociations avec ce dernier afin de l'amener à se rendre, alors qu'il était sur le toit de sa demeure et menaçait de tuer toute personne osant se rapprocher de lui, selon la même source.

Le mis en cause, âgé de 59 ans et père de trois enfants et qui a également brûlé quatre véhicules avant de monter sur le toit de sa maison, a fini par se rendre aux services de la Gendarmerie nationale. Il sera présenté, dans les prochains jours, devant le procureur de la République territorialement compétent pour homicide volontaire, a-t-on par ailleurs expliqué de même source.

tion de vos appareils.

4. Faites entretenir et vérifier, au moins une fois par an (idéalement avant l'hiver), toutes les installations de chauffage et de production d'eau par un professionnel.

5. Faites ramoner au moins une fois par an le conduit d'évacuation de fumée. A savoir : certains appareils récents sont équipés du système SPOTT (Système permanent d'observation du tirage thermique) qui assure une sécurité supplémentaire en empêchant le refoulement des produits de combustion. Mais, il ne dispense pas de l'obligation annuelle de ramonage.

6. N'utilisez jamais de chauffage d'appoint en continu (pas plus de deux heures de suite). Il faut donc l'éteindre quand on se couche.

7. Nettoyez régulièrement les brûleurs à gaz. La présence de flammes longues et jaunes ou de traces noires sur le fond des casseroles doit vous alerter.

8. Veillez à ne pas laisser fonctionner un moteur à explosion dans un lieu mal aéré. Typiquement, la voiture dans le garage.

9. Ne vous chauffez jamais avec des appareils non adaptés (four, réchauds de camping, panneaux radiants....)

10. Restez vigilants toute l'année.

Le projet d'autoroute la Chiffa-Berrouaghia, un rêve devenu réalité

Le projet d'autoroute la Chiffa-Berrouaghia a cessé, depuis une année d'être un simple rêve pour les usagers de la RN1 qui attendaient avec impatience le jour où ils pourront, enfin, rouler tranquillement sur un axe routier, tout en profitant des splendeurs des gorges de la Chiffa.

Qualifié de «défi technique majeur», l'axe autoroutier la Chiffa-Berrouaghia, l'un des tronçons de la RN1, reliant le Nord au Sud, s'inscrit dans une «optique futuriste», appelée à contribuer à l'essor socio-économique de nombreuses localités qui n'ont pu profiter, avant son lancement, des avantages que cette voie de communication était censée leur apporter.

Le projet structurant, pour lequel les pouvoirs publics ont dégagé une enveloppe financière «conséquente», s'élève à 85 milliards de DA, va assurer à l'ensemble des régions desservies par cet axe routier, une plus-value sur le plan économique, mais également environnemental et touristique. La modernisation de l'axe routier la Chiffa-Berrouaghia, sur un linéaire de 52 km, garantira, en outre, une grande fluidité de la circulation automobile et réduira considérablement les «bouchons», enregistrés en permanence, sur ce tronçon emprunté quotidiennement par plus de 20.000 véhicules, dont près du tiers est constitué de camions de gros tonnages.

Cet axe routier est l'un des segments le plus complexe de la future autoroute Nord-Sud, du fait qu'une bonne partie de son nouveau tracé passe au milieu d'un massif forestier, très accidenté, nécessitant un traitement particulier et la réalisation d'un ensemble d'ouvrages d'art à même de surmonter les difficultés techniques qu'impose le relief si particulier de la région. Outre la jonction entre les grandes agglomérations urbaines, situées sur cet axe routier, la nouvelle voie expresse permettra, une fois les travaux de modernisation engagés en parallèle sur plusieurs segments de l'autoroute Nord-Sud, de relier les nouvelles villes de Boughezoul et de Menéa, dans la wilaya de Ghardaïa, soit une distance de 500 km, voire les localités situées au-delà de cette ville, puisqu'une extension de ces travaux de modernisation est prévue jusqu'à l'extrême sud du pays.

La réalisation du tronçon la Chiffa-Berrouaghia a été confiée à un groupement d'entreprises sino-algéries, représenté en l'occurrence par l'entreprise chinoise CSCEC et l'ENGOA et la SAPTA, pour la partie algérienne, qui a entamé, dès le mois de novembre 2012, les travaux de réalisation du nouveau tracé de ce segment d'autoroute et le terrassement des sites d'implantation des ouvrages d'art et viaducs. Un autre groupe mixte, algéro-canadien, constitué des entreprises Saeti, LTPC et SNC Lavalin, assure le contrôle et le suivi technique de ce projet, qui devrait être achevé, selon les délais contractuels prévus dans le contrat de réalisation, en novembre 2015, soit une durée de 36 mois.

Des travaux « titaniques » seront réalisés le long de cet axe routier, où il est prévu la construction de deux longs tunnels, d'une distance respective de 4,8 km et 1,9 km, ainsi qu'une vingtaine de viaducs, dont le futur viaduc de Benchicao, le plus long et le plus élevé des infrastructures qui seront réalisées, avec un linéaire de 1130 mètres, suspendu à une hauteur de 42 mètres du sol, outre trente-huit (38) ouvrages d'art.

APS

Dans le souci de répondre aux diverses préoccupations du citoyen, le gouvernement a pris en 2013, un éventail de mesures exceptionnelles en faveur des wilayas du Sud qui ont touché les secteurs de l'emploi et de la formation outre l'encouragement des compétences.

2013 :

Des mesures exceptionnelles pour impulser le développement dans le Sud

Principal objectif de ces mesures, renforcer le programme de développement en faveur des régions du Sud et des Hauts Plateaux dans les secteurs de l'agriculture, des ressources hydrauliques, des transports, de l'éducation et de l'enseignement supérieur.

Entre autres mesures, l'exécutif a procédé l'an dernier, à la réglementation de la sous-traitance dans le domaine de l'emploi et qui a concerné les compagnies des services pétroliers et autres après avoir été à l'origine d'une protestation en milieu de jeunes dans les wilayas du Sud du pays.

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, donnera dans ce sens, une instruction liée à la gestion de l'emploi dans le Sud afin de palier les disparités enregistrées dans les salaires d'un même poste pour les travailleurs des compagnies de sous-traitance en comparaison avec ceux en vigueur dans les grandes sociétés mères, ces dernières n'assurant pas de formation pour la qualification des nouveaux employés comme énoncé par la loi.

«Dans le souci de prévenir toute forme de disparité dans les salaires, les entreprises qui recourent aux fournisseurs de services pour la réalisation de certains travaux doivent inclure dans leurs contrats, des clauses relatives à l'application d'une grille de salaires qui ne soit pas inférieure à 80% de leur grille appliquée pour des travaux similaires», stipule l'instruction.

Et pour garantir l'application de cette instruction, les autorités concernées ont prévu des «mesures administratives coercitives et des poursuites judiciaires à l'encontre de partenaires des secteurs privé et public ou toute autre compagnie ne respectant pas la mise en exécution des dispositions de l'instruction du Premier ministre».

Augmentation du plafond du micro-crédit bonifié

Toujours au titre des mesures prises par l'Etat pour appuyer l'emploi de jeunes dans le pays, en général, et dans le Sud en particulier, une révision à la hausse du plafond du micro-crédit bonifié a été décidée en 2013 en vertu d'un décret présidentiel.

Selon le décret en question, les bénéficiaires du micro-crédit peuvent bénéficier d'un crédit bonifié destiné à l'achat des matières premières indispensables à l'entame d'une activité à condition que le coût ne dépasse pas 100.000 DA contre 30.000 DA précédemment.

Ce montant peut aller jusqu'à 250.000 DA pour les wilayas du Sud comme Adrar, Béchar, Tindouf, Biskra, El Oued, Ouargla, Ghardaïa, Naâma, Laghouat, El Oued et certaines communes des wilayas de Djelfa et Biskra.

Dans un autre décret exécutif fixant les conditions d'aide aux bénéficiaires du micro-crédit, le taux a été fixé à 100%



du coût global des matières premières. Auparavant, celui-ci était de 90%.

L'aide attribuée aux bénéficiaires du micro-crédit était fixée à 29% du montant global de l'activité à l'acquisition des petits équipements et matières premières pour peu qu'il n'excède un million de DA.

Ce taux ne dépassait pas 25% du coût de l'activité (100.000 et 400.000 DA).

Encourager les cadres à aller travailler dans le Sud

Dans le cadre de la politique de l'Etat visant à assurer le développement dans le Sud en faisant bénéficier ses populations des mêmes services proposés dans le Nord, le gouvernement a pris des dispositions s'inscrivant toutes dans ce sillage.

En juin dernier, trois décrets exécutifs ont été promulgués pour encourager les cadres et compétences scientifiques, techniques et administratives à aller travailler dans le Sud et les Hauts Plateaux induisant ainsi d'importantes augmentations dans le régime indemnitaire dans ces régions.

Il s'agit du décret exécutif fixant les avantages attribués aux personnels qualifiés de l'Etat, des collectivités locales et des entreprises publiques travaillant dans les wilayas d'Adrar, de Tamanrasset, de Tindouf et d'Illizi.

Un autre décret viendra, quant à lui, définir les avantages en faveur des personnels qualifiés de l'Etat, des collectivités locales et des entreprises publiques travaillant dans les wilayas de Khénchela, Tebessa, M'sila, Saïda, Guelma, Tiaret, Batna, d'Oum El-Bougah, Tissemsilt, de Souk-Ahras et certaines communes des wilayas de Djelfa et Biskra.

Le troisième texte fixe, de son côté, les avantages attribués aux personnels qualifiés de l'Etat, des collectivités locales et entreprises publiques travaillant dans les wilayas de Khenchela, Tebessa, M'sila, Saïda, Guelma, Tiaret, Batna, d'Oum El-Bougah, Tissemsilt, de Souk-Ahras et certaines communes des wilayas de Djelfa et Biskra.

Ces textes tendent essentiellement

à renforcer et intensifier les dispositions incitatives en faveur des cadres en vue de les encourager à travailler dans le Sud.

Outre l'aspect financier, les cadres et compétences travaillant dans le Sud bénéficient de plusieurs autres avantages dont la prime du logement, la prime d'affectation, la réduction de l'impôt sur le revenu global (IRG), l'indemnité sur la consommation de l'électricité et du gaz et une augmentation de l'ancienneté professionnelle et du congé annuel.

M. Sellal insiste sur la réalisation des projets dans les délais impartis et avec les normes de qualité requises

L'année 2013 aura été marquée par les nombreuses visites d'inspection du Premier ministre dans plusieurs wilayas du Sud à commencer par Illizi et Béchar au début de l'année et terminer par El Oued et Biskra en décembre.

M. Sellal a mis l'accent lors de l'inauguration ou de l'inspection des différents projets à caractère social, économique et culturel, sur l'importance de respecter les délais d'exécution et les normes de qualité requises.

Les responsables au niveau des wilayas seront instruits d'être à l'écoute du citoyen pour l'aider à trouver des solutions à ses préoccupations.

Aussi, l'année écoulée s'est-elle distinguée par la présentation par le ministre de l'Energie et des Mines, Youssef Yousfi, du projet de loi sur les mines devant la commission économique de l'Assemblée populaire nationale (APN) et qui vise l'encouragement de la prospection et l'exploitation des mines existantes dans ces régions.

Par conséquent, il est attendu que l'exploitation de la mine de fer Gharghrib (Béchar) dont les études d'exploitation ont été confiées à Sider et Sonatrach ainsi qu'à d'autres entreprises, pour un investissement oscillant entre 15 et 20 milliards de dollars, profite à l'économie nationale et aux populations du Sud plus précisément.

Un milliard de dinars pour réhabiliter la «Place de la liberté» de la ville

Un milliard de dinars vient d'être alloué pour la réhabilitation de la «Place de la liberté» du chef-lieu de la wilaya de Tébessa, indiquait-on mardi à la Direction de l'urbanisme et de la construction (DUC).

Prise en charge par les programmes sectoriels de développement décentralisé (PSD), cette opération sera lancée après l'achèvement de l'étude technique en cours, qui devra respecter l'originalité du site.

Cet espace, d'environ 2.000 m² de surface, se trouve

aujourd'hui dans un état dégradé, les riverains ont appelé les autorités locales à engager des travaux pour que la place retrouve son image d'antan.

L'Assemblée populaire communale (APC) de Tébessa a dégagé, pour sa part, une enveloppe financière de 70 millions DA au titre des programmes communaux de développement (PCD), pour la réhabilitation de plusieurs squares de la ville, signale-t-on par ailleurs auprès du maire Rezkallah Bouguessa.

CHU DE TIZI- OUZOU

Près de 2,5 milliards de DA consacrés en 2013 à l'achat de médicaments

Les dépenses consenties au titre de l'exercice 2013 par le Centre hospitalo-universitaire Nedir Mohamed de Tizi-Ouzou pour l'achat de médicaments et consommables, se sont élevées à 2,490 milliards de DA, soit une augmentation de 490 millions de DA comparativement à l'année 2012, a indiqué lundi le directeur général de cet établissement sanitaire.



Cette hausse de la facture des médicaments s'explique, selon le professeur Ziri Abbès, par «la fonction d'un ensemble de facteurs», dont le renchérissement des médicaments, l'augmentation du plan de charges du CHU à vocation régionale, le développement des activités médicales et chirurgicales telles que la chirurgie cardio-thoracique et la prise en charge des malades de sclérose en plaques (neurologie), ainsi que des malades orphelins qui ont coûté, à elles seules, la bagatelle de 220 millions de DA.

La classification des services les plus consommateurs de médicaments et consommables fait ressortir une nette prépondérance de l'oncologie, qui s'est adjugée 50% de la dotation globale allouée à l'approvisionnement en médicaments, fait dû, essentiellement, selon

ce responsable, à «la cherté des produits de chimiothérapie et des molécules de traitement de cette pathologie lourde», dont le nombre de malades pris en charge, par l'unité d'oncologie de Bel-loua, durant l'année considérée, a dépassé les 1500.

En matière de dépenses d'achat des consommables, il est fait état notamment de la consommation de 250 millions de DA pour l'achat de réactifs, nécessités par les explorations biologiques.

Le service d'hématologie vient en seconde position avec une part de 24% de la facture globale des médicaments, suivi de loin par l'hémodialyse avec 5%, contre 4% pour chacun des trois services de neurologie, cardiologie et du pavillon de chirurgie. Le reste est ventilé à hauteur de 3% pour la médecine

interne et de 2% pour chacun des trois services de rhumatologie, de chirurgie viscérale et néphrologie, a indiqué le DG de CHU, assurant que l'arsenal thérapeutique de la pharmacie centrale de son établissement suffit pour la couverture des besoins de tous les services et spécialités et qu'aucune rupture dans les approvisionnements n'a été enregistrée en 2013.

Corroboration son observation, le professeur Ziri a relevé que la facture du médicament s'est accaparé une part avoisinant la moitié du budget général destiné au CHU en 2013, d'un montant de 5,41 milliards de DA, sur lequel il a été consacré une dotation globale de 2,35 milliards de DA pour le paiement de quelque 3200 employés, dont un millier d'infirmiers et presque autant de médecins (tous grades confondus).

OUARGLA

Plus de 2.800 cas de maladies à déclaration obligatoire enregistrés

Pas moins de 2.838 cas de maladies à déclaration obligatoire (MDO) ont été enregistrés par les services de la santé de la wilaya d'Ouargla, de janvier à fin novembre de cette année, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale de la santé de la population, et de la réforme hospitalière (DSPRH). Ces MDO concernent notamment 171 cas de maladies à transmission sexuelle et sanguine, 126 d'hépatite B et 9 d'hépatite C, a précisé le service de la prévention à la DSPRH. En outre, 64 cas de méningite ont été relevés, 26 de méningite purulente et 38 de méningites à liquide claire, ainsi que 30 de maladies à transmission hydrique, dont 26 de dysenterie et 3 autres d'hépatite A, a-t-on fait savoir. Le service de prévention fait état également de 193 cas de maladies à transmission vectorielle, dont 173 cas de leishmaniose cutanée, un de leishmaniose viscérale, 9 de paludisme et 5 autres de brucellose. Un total de 355 cas maladies contrôlables par la vaccination, dont 354 cas de rougeole, ainsi qu'un cas de poliomyélite, 120 de tuberculose, et 1.873 autres de trachome, sont aussi signalés.

Dans la même période, 152 cas d'intoxication alimentaire ont été enregistrés à travers la wilaya, selon la même source.

Ces cas ont été signalés par les services de la santé des daïras de Ouargla, Hassi Messaoud, Touggourt, Taïbet, El-Hedjira et El-Borma. Durant l'année 2013, la DSPRH a lancé des campagnes de sensibilisation visant à informer les citoyens sur les risques des maladies contagieuses et les méthodes de prévention, notamment en milieu scolaire.

Le processus de neurodégénérescence peut être favorisé par le manque de sommeil

Le manque de sommeil peut favoriser les processus de neurodégénérescence, a révélé une étude suédoise éclairant les méfaits d'une nuit blanche sur le cerveau.

Cette étude a été présentée mardi par des chercheurs en neurologie de l'université d'Uppsala en Suède, qui ont indiqué avoir analysé le sang prélevé un matin chez 15 jeunes hommes en bonne santé, dont certains venaient de dormir huit heures, et d'autres pas du tout. Chez ces derniers, ils ont constaté une hausse

d'environ 20% de la concentration de deux molécules, l'énoïlase spécifique des neurones et la protéine S-100B.

«Le nombre de ces molécules du cerveau augmente habituellement dans le sang à l'occasion des lésions cérébrales», a indiqué dans un communiqué le coordinateur de l'étude, Christian Benedict.

«Un manque de sommeil peut favoriser les processus de neurodégénérescence», tandis qu'à l'inverse «une nuit à bien dormir pourrait être d'une

importance critique pour le maintien de la santé du cerveau», a-t-il ajouté.

L'étude, à paraître dans la revue *Sleep* (Sommeil), fait suite à une autre étude, publiée en octobre dans la revue américaine *Science*, qui avait conclu que le sommeil accélérerait le nettoyage des toxines du cerveau. Parmi elles, on trouve la bêta-amyloïde qui, quand elle s'accumule, favorise la maladie d'Alzheimer, selon les chercheurs de l'université de Rochester (Etats-Unis), qui ont travaillé sur des souris.

REFORME DE LA SANTE

Plus de deux millions d'Américains ont souscrit une couverture maladie

Plus de deux millions de personnes ont souscrit une couverture santé dans le cadre de la réforme de l'assurance maladie de Barack Obama, a annoncé mardi le gouvernement américain en se félicitant de l'accélération des inscriptions après un départ raté.

Sur l'objectif de sept millions de personnes que le gouvernement s'est fixé d'ici fin mars, 2,1 millions ont souscrit une assurance privée depuis le 1^{er} octobre via les portails internet mis en place par le gouvernement fédéral dans 36

Etats (1,1 million d'entre eux) et par les 14 Etats qui ont créé leurs propres sites (environ 1 million), a indiqué lors d'une conférence téléphonique avec la presse la secrétaire à la Santé, Kathleen Sebelius.

Le gros des inscriptions a été enregistré en décembre car le site fédéral, Healthcare.gov, miné par les problèmes techniques, n'a pas été capable de répondre à la demande jusqu'à la fin du mois de novembre, créant au passage un scandale politique.

AÏN TÉMOUCHENT: Baisse sensible des transferts sanitaires vers les CHU des wilayas voisines en 2013

Les transferts sanitaires des malades vers les CHU d'Oran, de Tlemcen et de Sidi Bel-Abbès ont connu une baisse sensible en 2013 dans la wilaya de Aïn Témouchent, a indiqué le directeur de la santé et de la population (DSP).

La wilaya de Aïn Témouchent enregistre "un renversement de la tendance", a-t-il affirmé en présentant dimanche un bilan sur le secteur de la santé devant les élus de l'Assemblée populaire de wilaya (APW). Le DSP a expliqué, dans ce sens, que depuis le début de cette année, ce sont au contraire les évacuations de ces CHU vers cette wilaya qui ont augmenté. Les évacuations des malades hors wilaya ont baissé de 270 en 2010 à 199 en 2011, puis 178 en 2012, à 126 au mois d'octobre de cette année, a-t-il précisé.

La baisse résulte de l'affectation sur place de médecins spécialistes en gynécologie-obstétrique et cardiologie par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. Avec l'ouverture récente du service de réanimation de l'EH "D' Benzerdjeb", ces évacuations régresseront à 60 seulement, a-t-il estimé. Par contre, a noté le directeur de la santé, le seul établissement hospitalier "D' Benzerdjeb" de Aïn Témouchent a accueilli, en 2012, 2.991 malades venus de 44 wilayas et même hors du pays (6) et 3.326 autres de 45 wilayas et 7 hors du pays, cette année jusqu'au mois d'octobre écoulé. Les wilayas de Tlemcen, d'Oran et de Sidi Bel-Abbès arrivent en tête avec 936, 635 et 406 malades en 2012, et 1.083, 604 et 359 du 1^{er} janvier au 31 octobre 2013, a-t-on précisé. Avec 738 malades, l'oncologie vient en tête des évacuations en 2012, suivie de la chirurgie cardiovasculaire (461), la traumatologie (315), la cardiologie (268), l'ORL (253), la chirurgie générale (220) et la chirurgie infantile (205). Depuis le début de l'année et jusqu'au mois d'octobre 2013, cette même tendance est observée avec une augmentation du nombre de malades pour l'oncologie qui a enregistré 911 malades, la chirurgie cardiovasculaire (500) et la cardiologie (410). Par contre, le nombre de malades enregistrés en traumatologie a baissé (244), en chirurgie générale (201), en chirurgie infantile (198) et en ORL (193). Le nombre de cancéreux au niveau de la wilaya de Aïn Témouchent est passé de 3.206 en 2012 à 3.306 cette année, a encore indiqué le DSP. A noter que le nombre de malades accueillis par l'EH "D' Benzerdjeb" est passé de 6.554 pour 200 lits en 2010 à 14.953 pour 228 lits cette année.

Le taux de rotation passant, pour sa part, de 33 malades/lits à 66 malades/lits, où la période moyenne d'occupation de lits a été ramenée de 3 à deux jours.

Devant l'augmentation du nombre d'interventions en chirurgie cardiovasculaire qui sont passées de 274 en 2010 à 1.068 cette année, la wilaya de Aïn Témouchent a proposé l'inscription d'un projet de réalisation d'un hôpital spécialisé de 60 lits, a indiqué le DSP. La commission de la santé, prévention et protection de l'environnement de l'APW a recommandé la réalisation d'un service spécialisé d'oncologie, l'extension du service de transfusion sanguine de l'EH "D' Benzerdjeb" et le transfert certaines consultations spécialisées vers des polycliniques de la wilaya pour réduire la pression actuelle sur cet établissement.

Cette commission a également proposé l'exploitation des équipements de dialyse de l'EH "D' Benzerdjeb" ou leur transfert vers un autre hôpital.

TRAUMATISME CRÂNIEN Quelles conséquences ?

Traumatisme crânien : le mot est sur toutes les bouches depuis l'accident de ski de l'ancien champion du monde de Formule 1, Michaël Schumacher. Quelles peuvent être les conséquences d'un tel accident ?

Les causes principales

La principale cause des traumatismes crâniens sont les accidents de la route. Mais les accidents domestiques ainsi que les accidents de sport, comme les chutes à ski sont également d'importants facteurs de risque. Les principales lésions sont provoquées par l'accélération, la décélération ou la rotation violente du cerveau, qui entraîne l'étirement ou le cisaillement des « axones » qui sont comme des petits câbles à l'intérieur du cerveau. Ces lésions peuvent être plus ou moins sévères et étendues et peuvent entraîner une perte de connaissance brève ou un coma prolongé. Chez le pilote Michael Schumacher, le traumatisme semble avoir provoqué des hématomes intracrâniens, pour lesquels il a été opéré, ainsi qu'un œdème cérébral diffus, une lésion plus difficile à résorber.



Différents degrés de gravité

Comme l'explique l'Union nationale des associations de familles de traumatisés crâniens (Unaftc), il existe trois degrés de gravité : le traumatisme crânien léger correspond à une perte de connaissance brève de quelques instants (moins d'une heure) et une amnésie de l'accident et des instants qui ont suivi. L'évolution en est le plus souvent favorable : 9 fois sur 10 les personnes récupèrent sans séquelles, en moins de 3 à 6 mois. Mais une personne sur 10 garde quand même des séquelles plus

ou moins importantes.

Pour ce traumatisme léger, les séquelles les plus fréquentes sont un syndrome post-commotionnel, qui associe des maux de tête, des sensations de vertige, de la fatigue et des difficultés cognitives.

Le traumatisme crânien sévère est caractérisé par un coma qui peut durer plusieurs heures ou plusieurs jours. Alors que le traumatisme crânien modéré est intermédiaire entre les deux niveaux précédents (sa sévérité est évaluée selon la durée de la

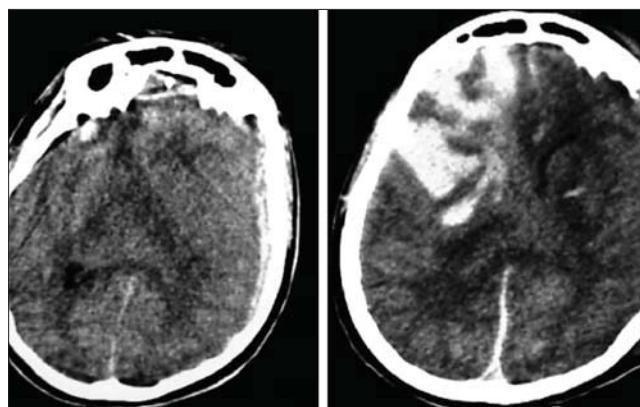
perte de connaissance, la profondeur du coma et la durée de l'amnésie post-traumatiq

ue). Pour ces traumatismes modérés à sévères, le risque de séquelles est beaucoup plus élevé.

Cela va des séquelles sensorielles (troubles visuels, perte du goût ou de l'odorat), aux séquelles physiques (troubles de la motricité, de la déglutition...) en passant par des troubles cognitifs. « Il s'agit d'une combinaison de différents troubles associant une lenteur mentale, des troubles de l'atten-

tention, de la concentration, une difficulté à faire plusieurs choses à la fois, des troubles de la mémoire altérant les capacités d'apprentissage de nouvelles informations, et enfin des troubles des fonctions d'exécution des tâches » souligne l'Unaftc. Enfin il peut exister des modifications du caractère et du comportement sans que la personne soit réellement consciente de cette modification.

TRAUMATISME CRÂNIEN DES ADOS : Quelles séquelles ?



Les traumatismes crâniens représentent la première cause de mortalité et de handicap chez les enfants et les jeunes adultes. Le nombre des traumatisés crâniens vivant en France avec des séquelles invalidantes est de l'ordre de 100 000. En fait, lors d'un traumatisme crânien, le cerveau n'est pas seulement blessé à l'endroit où la tête a subi le choc. Les différentes secousses occasionnent des lésions diffuses qui peuvent entraîner des séquelles importantes.

Après un traumatisme crânien l'ado et sa famille se lancent dans un parcours d'obstacles. D'abord, la sortie du coma. Sa gravité dépend de l'importance du choc et de la nature des lésions. Sa durée est un indice prévisionnel du handicap futur mais il est encore très difficile de faire des pronostics à ce stade.

L'éveil est progressif. Il est ponctué de phases de stagnation et de régression. Et puis un jour, l'équipe médicale, vous apprend que votre enfant peut quitter le service de réanimation.

Il faut alors trouver une place dans un centre de rééducation ou, mieux, une maison d'accueil spécialisée (il y en a une dizaine en France), tout en se débattant dans les procédures administratives et finan-

cières... Début d'un autre combat qui peut mener les familles à des dizaines, voire des centaines de kilomètres de chez elles. Quand elles ne décident pas de reprendre leur proche à la maison avec ce que cela suppose en aides extérieures : soins médicaux, kinésithérapie, ergothérapie, orthophonie, psychologue.

Des séquelles sur plusieurs années

Après un accident, la récupération motrice est souvent rapide et complète chez l'enfant et l'adolescent. Mais le traumatisme crânien occasionne aussi des déficits neuropsychologiques qui peuvent être importants : atteintes du langage, de l'atten-

tion, de la mémoire, de l'orientation dans le temps et l'espace, de la perception... Sans parler des troubles du comportement parfois spectaculaires (humeur instable, manque de contrôle de soi, défaut d'esprit critique, immaturité, perte de motivation, etc.). « Chez l'enfant, ces séquelles peuvent être largement sous-estimées, regrette Marie-Christine Cazals, vice-présidente de l'Unaftc. Plus l'enfant est jeune au moment du traumatisme, plus c'est difficile. » Tout simplement parce que les acquis, lors de l'accident, sont encore minimes et que le traumatisme va compliquer les nouveaux apprentissages. « Il ne s'agit pas d'un retard mais d'un décalage qui peut s'accentuer au cours du temps. » C'est d'ailleurs pour cela que le suivi médical et psychologique doit s'étaler sur plusieurs années.

Pour certains, le retour à l'école est possible. Pour d'autres, des classes spécialisées ou des instituts spécifiques s'imposent. A condition de trouver une place...

Ne lésinez pas sur les conseils de prudence (port du casque, respect des limitations de vitesse, pas d'alcool ou de stupéfiant quand on conduit)... même si vous avez l'impression de râder !

Des effets à longue durée

Les commotions cérébrales semblent avoir un impact plus important que ce que l'on croyait, soutiennent des chercheurs américains après avoir mené des tests sur douze sportifs blessés.

«Et si les commotions cérébrales étaient plus graves qu'on ne le croit ?» C'est la question que se pose *Le Figaro* dans un article relayant une étude récente intitulée «Les modifications aigües et subaiguës dans l'activation neuronale lors de la reprise d'une commotion cérébrale liée au sport».

En France, chaque année, les services d'urgences des hôpitaux français reçoivent plus de 100 000 personnes victimes d'un traumatisme crânien, dont 90 % sont considérés comme légers. Mais «léger ne signifie pas pour autant bénin», rappelle l'Institut de santé et de recherche médicale. C'est pour cette raison que les chercheurs américains du Medical College du Wisconsin et de la Cleveland Clinic ont mené des tests sur douze étudiants joueurs de football américain victimes de commotion cérébrale.

Dans leur étude, publiée par le Journal of the International Neuropsychological Society, les scientifiques expliquent avoir fait passer une IRM aux sportifs pendant des tests d'attention et de mémoire dans les treize heures suivant l'accident. Sept semaines plus tard, alors que les joueurs ne présentaient plus aucun symptôme depuis plus d'un mois, les chercheurs ont répété l'expérience.

Le cerveau en surchauffe

Le professeur Stephen Rao, coauteur de l'étude, a expliqué au *Figaro* qu'en comparant les examens à ces deux moments, on a une meilleure compréhension de la souplesse des mécanismes que le cerveau met en œuvre pour s'adapter et compenser durant la période de transition entre la phase initiale et la phase de convalescence. Car en analysant les résultats des tests, les chercheurs ont constaté une augmentation de l'activité corticale (hyperactivation) à la septième semaine, ce qui signifie que «les personnes qui ont été commotionnées vont montrer une moindre endurance mentale et se fatiguer plus vite lors de sollicitations prolongées, pendant cette période de récupération», expliquent les auteurs de l'étude.

Attention donc à ne pas reprendre le sport trop rapidement après avoir subi un traumatisme, qu'il soit grave ou léger.

Prévenir les risques de chute

De nombreuses chutes accidentelles sont occasionnées par un mauvais aménagement du domicile ou des défauts d'équipement. Petit tour du propriétaire pour mieux prévenir ces risques.

Faire place nette

Fil électrique, plante verte, petit meuble, jouet pour le chien... font office d'obstacles. Vous savez où ils se situent, vous pourriez vous guider les yeux fermés mais... Penserez-vous à lever le pied suffisamment haut le jour où vous cherchez le téléphone qui sonne depuis plus longtemps que d'ordinaire ou lorsqu'un visiteur se fera plus impatient que les autres à votre porte ?

Afin de prévenir les risques de chute, passez au crible tous les lieux de passage de votre habitat pour identifier ce qui pourrait provoquer une perte d'équilibre et éliminer, ainsi, les dangers potentiels. Une plante peut être déplacée, les fils de lampe peuvent être fixés au mur ou contre une plinthe, les rallonges et cordons électriques peuvent être glissés dans un passe-câble, etc.

Le sol : terre de tous les dangers

Optez, dans certaines pièces, pour de la moquette plutôt que pour le parquet ou du carrelage. Elle ne glisse pas et, en cas de chute, elle amortit les chocs. Les tapis ? Pourquoi pas à condition qu'ils soient munis d'un dessous antidérapant et que leurs angles ne frisottent pas. Pour remédier à cet inconvénient, fixez les coins avec de l'adhésif double-face. La salle de bain mérite une attention particulière ; les risques de glisse y étant bien supérieurs. Un tapis antidérapant de fond de douche ou de baignoire et une sorte de bain anti-glisse constituent de bonnes parades.

Grimper en toute sécurité

Nettoyer les vitres ou attraper ce qui est stocké un peu haut nécessitent souvent de prendre de la hauteur. Dans pareil cas, assurez-vous de la stabilité du tabouret ou de l'esca-beau utilisé. Préférez un modèle disposant d'un appui pour les mains ce qui favorise l'équilibre. Enfin, évitez de réaliser ce type de tâches seul(e).

Se déplacer en toute sécurité

Une aide à la marche (canne, déambulateur) permet de limiter la fatigue et d'avoir une certaine stabilité. Pensez-y ! Usez - et abusez - des rampes d'escalier. Même pour



quelques marches, elles peuvent se révéler bien utiles.

Une barre d'appui pour entrer ou sortir de la baignoire ou de la douche, ou pour y changer de position est souhaitable. Fixée près des toilettes, elle permet de s'y asseoir et de s'en relever avec plus d'aisance.

Bien chaussé évite de trébucher

Le type de chaussures n'est pas sans impact sur l'équilibre et la marche. Evitez les chaussures de ville ou à talons à l'intérieur de votre logement. Si vous ne pouvez pas vous passer d'une paire de chaussures, sachez les choisir, avec une semelle pas trop souple notamment.

Pantoufles et chaussures doivent être achetées ni trop petites, ni trop grandes. Prendre une pointure au-dessus, sous prétexte d'y trouver un confort supplémentaire, revient souvent à choisir une paire maintenant insuffisamment le pied, ce qui peut occasionner une chute.

Pourquoi ne pas investir dans une paire de chaussures fermées réservées au domicile (basket par exemple) ?

Enfin, prenez garde aux lacets ! Ils contribuent grandement au risque de tomber. En cela, les modèles à scratches évitent bien des désagréments.

Y voir clair

Un logement bien éclairé facilite et sécurise les déplacements. Faites la chasse aux zones sombres. La nuit par exemple, une petite veilleuse peut être ajoutée pour améliorer les repères visuels. Préférez les éclairages indirects à une seule source de lumière. Ne lésinez pas sur la puissance des ampoules. Si elles sont à basse consommation, elles ne feront pas dépenser plus ! Attention néanmoins, une lumière trop vive peut provoquer une cécité temporaire ou une fermeture partielle des yeux.

Bien voir, c'est aussi porter, le cas échéant, des lunettes avec une correction appropriée. La vision joue un rôle important dans le maintien de l'équilibre. Une vision déficiente ainsi que certaines pathologies visuelles peuvent entraîner des chutes. Pensez à faire contrôler régulièrement votre vue.

Trucs et astuces

Limitez les prises de risque. Pour ce faire, évitez de :

- Vous hâter;
- Grimper sur une chaise ou un tabouret;
- Marcher avec les mains dans les poches;
- Négliger le port des lunettes.
- Laisser des objets sur les marches de vos escaliers.

En collaboration avec l'Inpes (Institut national de prévention et d'éducation pour la santé)

Chuter est rarement bénin

Chaque année une personne sur trois, âgée de plus de 65 ans, est victime d'une chute accidentelle. Les chutes représentent 84 % des accidents de la vie courante chez les 65 ans et plus. Elles sont d'autant plus importantes qu'elles sont souvent lourdes de conséquences. Dans 40 % des cas, elles occasionnent une fracture, sans compter un passage aux urgences et une hospitalisation. Selon l'Institut de Veille Sanitaire, 9 300 décès surviennent chaque année à la suite d'une chute. Tomber au sol indépendamment de sa volonté constitue donc la première cause de mortalité accidentelle chez les seniors.

Des circonstances aggravantes

Avec l'âge, on devient moins souple, les os se fragilisent, les risques de chute augmen-

tent et leurs effets sont généralement de moins en moins bénins. Ce type d'accident entraîne souvent une diminution de la mobilité, une perte de certaines capacités fonctionnelles et un accroissement de la dépendance dans les activités de la vie quotidienne.

sout de chez soi sans aide, les conduisant progressivement vers un confinement au domicile, l'isolement et, par voie de conséquence, vers la perte d'autonomie.

Prévenir la chute est à la portée de tous

Diminuer la fréquence et la gravité des chutes est, par ailleurs, assez aisée puisque six fois sur dix elles ont lieu à la maison, autrement dit en terrain connu et aménageable. Attention ! Les activités domestiques sont de grandes pourvoyeuses de risques. Echelle, escabeau, tapis, table, chaise... figurent parmi les éléments les plus fréquemment en cause... sans oublier les escaliers impliqués près d'une fois sur dix. Réduire les risques de chute est donc primordial et revient à préserver la qualité de vie. Pensez-y lorsque vous aménagez votre intérieur.

Léon Roches ou les premières trahisons françaises

Par Amar Belkhodja (*)

S'il a été le précurseur de la guérilla parce que son armée était faible au plan numérique et matériel, s'il a été le précurseur de la convention de Genève parce qu'il ne fit subir aucun mauvais traitement à ses prisonniers et que, bien au contraire, il recommanda de les traiter avec des sentiments humanitaires, l'Emir Abdelkader introduira également des innovations dans les relations diplomatiques.

C'est l'un des multiples aspects qui vient démentir tous les historiographes et chroniques qui se hasardaient à qualifier l'Emir Abdelkader de « fanatique », de « chef féodal » ou de chef d'une « guerre sainte ». Dans les relations que l'Emir Abdelkader entretiendra avec les généraux français, nous retrouvons plus particulièrement deux personnes : Juda Ben Dran et Garavini. Le premier, connu sous le nom de Ben Durand, est juif. C'est lui qui jouera le rôle actif de médiateur entre Abdelkader et Bugeaud. Il se fit remarquer dans les préparatifs du traité de la Tafna. Ben Durand, en habile commerçant, profitera des deux parties pour tirer des avantages. Il sera d'ailleurs mêlé à une affaire de concussion et de pots-de-vin. Les généraux Brossard — complice de Ben Dran — et Bugeaud, accusé lui aussi de corruption, ont failli tous les deux laisser des plumes et des galons au cours du scandale procès de Peripignan, vite étouffé. La raison d'Etat est toujours plus puissante — à toutes les époques — que toutes les autres raisons. Garavini, lui, était consul à Alger. Il était chargé de représenter l'Emir Abdelkader auprès du gouverneur général français. Garavini n'était pas trop aimé dans les milieux politiques et diplomatiques français qui réclamaient avec empressement son remplacement. L'Emir Abdelkader refusa de se soumettre aux caprices des Français. Il voulait les qualités de Garavini et était amplement satisfait de son représentant italien. Le juif Ben Dran tirait toujours quelque profit personnel en exerçant une médiation entre un Etat belliqueux et un Etat en état de légitime défense. Garavini, lui, était chargé des affaires de l'Etat d'Abdelkader sans entacher la pratique diplomatique d'intrigues. Mais il y a un autre étranger dans la vie politique de l'Etat d'Abdelkader. Il s'agit de celui qui portera le nom d'Omar Oud Soltan qui n'est autre que Léon Roches. Voilà un curieux personnage, un aventurier qui gagnera l'estime de l'Emir Abdelkader et qui abusera éffrontément de la confiance d'un homme qui le mettra dans les confidences des affaires de l'Etat et de la résistance. Né le 29 septembre 1810 à Grenoble, Léon Roches est un jeune interprète-traducteur qui débarque en Algérie en 1832. Il s'engage dans l'armée des envahisseurs et participe aux côtés du maréchal Clauzel dans l'expédition de Médéa. En 1837, il quitte l'armée française pour se mettre au service de l'Emir Abdelkader dont il deviendra le secrétaire particulier. Léon Roches passera deux ans (1837-1839) aux côtés de l'Emir Abdelkader, plus précisément à Tagdempt, poste forte destinée à devenir la capitale de l'Etat. Rappelons que cette période correspond à une très issue du traité de la Tafna conclu en mai 1837 entre Abdelkader et Bugeaud. C'est à Tagdempt que Léon Roches se « convertira » à l'Islam. A partir de quoi, on le prénommera désormais Omar Oud Soltan. Une grande amitié le lia à l'Emir Abdelkader. Formé dans la traduction et l'interprétariat, Léon Roches comptera parmi les secrétaires particuliers de l'Emir Abdelkader. Cette qualité, en sus de sa fraiche « conversion » à la religion musulmane, lui permettra évidemment de pénétrer tous les secrets d'Etat dont Tagdempt était le centre des décisions. Il rédigera toutes les correspondances que l'Emir Abdelkader adressait au général Bugeaud comme il lui faisait la lecture de la presse française. On rapporte aussi qu'Omar Oud Soltan était devenu le trésorier de l'Emir à Tagdempt. L'ascendant de Léon Roches sur l'esprit de l'Emir va toujours croissant. Il vient d'être nommé trésorier principal à Tagdempt et



tous les chefs en concoivent la plus violente jalouse.» (*Correspondance de Daumas*, 10 mars 1839. Cité par R. Bourouiba dans *Majallat Ettarik*, 1982, p.46).

Devenu fils du sultan par adoption, Léon Roches avait conquise la confiance et l'estime de l'Emir Abdelkader. Les noces de celui que les Algériens appelleront Omar Ould Soltan, sont célébrées le 27 juillet 1839 à Tagdempt. «Musulman» à part entière, Léon Roches épousera la petite fille d'Omar Pacha, un ancien Pacha d'Alger. C'est dire que l'Emir Abdelkader, qui n'avait plus rien à cacher à son secrétaire-trésorier, devait également marier ce jeune homme qui ne tardera pas d'ailleurs à trahir sa confiance.

Pendant tout le séjour qu'il passera à Tagdempt, Léon Roches emmagasinera toutes les informations qu'il fournira à Bugeaud. Cet espionnage portera bien sûr sur l'organisation militaire et la consolidation des places fortes qui occupaient au plus haut point l'esprit de l'Emir Abdelkader dans un souci de poursuivre un combat qui se distinguait par de très nettes inégalités. En effet, c'est au lendemain de la trahison de Léon Roches en 1839, que Bugeaud préparera un vaste plan de destruction des places fortes de l'Emir Abdelkader. Les opérations seront mises en branle au début de l'année 1841 pour prendre d'assaut Bougħar, Taza, Tagdempt, Saïda, Mascara...

Léon Roches rejoint les siens en 1839 et leur fournit des renseignements d'une valeur inestimable sur la vie de l'Emir Abdelkader, ses khalifas, ses villes, ses projets, sa famille, sa personnalité et sur son art de conduire la guerre et les affaires de l'Etat.

«Léon Roches, pour se faire pardonner ses méfaits et gagner la confiance du commandement français, avait intérêt à fournir les renseignements les plus précis sur le pays où il avait longtemps séjourné.» (M. Emerit, *L'Algérie à l'époque d'Abdelkader*, 1951, p.236). Roches justifie son départ de Tagdempt pour ne pas avoir, dit-il, à combattre les siens. D'autres sources expliquent sa fuite parce qu'il avait dérobé 15 000 francs que lui confia l'Emir Abdelkader pour payer les ouvriers à Tagdempt.

Léon Roches est l'auteur d'un ouvrage en 2 tomes (508 et 503 pages), intitulé *32 ans à travers l'Islam*. Un livre qui «contient, à côté de quelques détails exacts, une foule de mensonges qui le rendent très difficilement utilisable». (*L'Algérie à l'époque d'Abdelkader*, p.264). Ce que confirme d'ailleurs Anne Rey-Goldzeigner dans son

Royaume arabe : «S'il laisse parler son imagination (Roches), son œuvre n'en est pas moins utilisable avec certaines précautions.» (Sned, 1977, p.779).

32 ans à travers l'Islam, édité en 1884-1885, fut réédité en 1904 sous le titre de *Dix ans à travers l'Islam*, correspondant à la période passée par Léon Roches en Islam. Les auteurs français, qui ont étudié la carrière politique de Léon Roches, ont découvert qu'à plusieurs dates l'interprète de l'état-major français s'adonnait à trier tous les documents des archives qui l'auraient compromis personnellement ou compromis le général Bugeaud dont il était devenu l'homme de confiance.

Roches s'enfuit donc de Tagdempt et rejoint Alger où il remplira les fonctions d'interprète auprès du Duc d'Orléans, du général Schraman, du maréchal Valéry et du général Bugeaud. C'est plus particulièrement auprès de ce dernier que Léon Roches va jouer un rôle politique des plus actifs et des plus pernicieux contre la résistance que même sans répit l'Emir Abdelkader. L'interprète remplira les plus importantes missions diplomatiques au profit de la conquête. Son nom est plus particulièrement lié à une «fatwa» qu'il ramena de La Mecque en 1841 et dont le contenu invitait l'Emir et les Algériens à cesser la lutte contre les Français. Les Français, engagés dans une guerre qui ne finissait pas, ont employé toutes les ruses politiques pour amener l'Emir Abdelkader à capituler. Cette page d'histoire consignera que l'Islam servira d'arme politique au profit des Français, et sera inspirée par des «savants» musulmans contre d'autres musulmans. Il n'y avait pas d'autre personnage mieux nanti que Léon Roches pour accomplir la besogne. L'ancien trésorier de Tagdempt se mêla en 1841 à un groupe de pèlerins algériens. Au cours de ce long voyage, il contactera les «oulémas» de Kairouan, du Caire et de la Mecque desquels il obtiendra une «fatwa», un acte juridique qui appelle l'Emir Abdelkader à cesser les hostilités contre la France et au peuple algérien de se soumettre. La «fatwa» précisait, pour rassurer les Algériens, que le pays, une fois conquis, ne perdrait pas sa qualité de territoire musulman. Léon Roches, fort du soutien, soi-disant, d'«inspiration coranique», fit le tour des fraternités dans le but de faire désolidariser les tribus qui leur étaient affiliées, d'un combat que conduisait un jeune Emir.

Certes, la lutte continuera jusqu'en 1847, mais elle se terminera bien sûr avec un grand nombre de défections. Les colonisateurs vantèrent cette «fatwa», assimilée à une canonnade sèche : «A la prière du maréchal Bugeaud, une fatwa (...) avait été remise, à La Mecque, au savant Léon Roches, et ce document rendit, en son temps, les plus grands services à l'établissement de notre domination en Algérie.» (Depont et Coppolani, *Les Confréries religieuses musulmanes*, 1897). Non satisfait d'exploiter la fibre religieuse pour dresser certaines confréries contre l'Emir Abdelkader. Léon Roches continuera, effrontément, à entretenir des correspondances avec celui qui lui avait ouvert sa tente, offert son amitié et confié ses secrets. Dans l'une de ces lettres empruntera de paternalisme et de perfidie qui rappellent curieusement les discours inspirés de la «paix des braves» du général de Gaulle ? On lira : «Le roi, la chambre, les ministres, la nation, tous veulent garder notre conquête. Tu n'as qu'une voie de salut pour toi et pour ceux qui sont attachés à ta générosité : nulle part tu ne trouveras semblable accueil et pareille considération. N'aie pas honte de cette démarche. Accepte les décrets du Très-haut.» (M. Lacherat, *L'Algérie Nation et Société*, pp. 254-255).

L'Emir Abdelkader qui sait dès lors à quoi s'en tenir, affranchi sur les véritables desseins de l'hôte de Tagdempt, répondra sèchement à l'émule de Amr Ibn El Ass dans la conquête d'Algérie : «Ce n'est pas un chrétien qui enseignera à un musulman le sens du Coran. Quant à l'humanité, tu feras bien de dire aux Français de suivre d'abord les conseils qu'ils me donnent. Oui, je te le demande, qui transgresse le plus les lois de l'humanité ? Ceux dont les armées ont envahi le pays des Arabes qui ne les avaient jamais offensés et apportent au milieu des tentes la ruine et la désolation, ou celui qui combat pour repousser cette injustice et pour délivrer son pays du joug des conquérants ?» (Y. Lacoste, A. Nouschi et A. Prenant, *L'Algérie passé et présent*, p.307). En dépit d'une conspiration qui mobilise les forces de l'intérieur et de l'extérieur, malgré l'eau qui se resserre tous les ans, la destruction des places fortes, le génocide et la politique de la terre brûlée, l'Emir Abdelkader poursuit le combat avec la même ardeur et la même foi. Mais le manque de vivres et d'armement, les déféctions, les trahisons affaiblissent la lutte populaire. La fatwa de Léon Roches fera son bout de chemin si bien que les accusations contre l'Emir Abdelkader, atteignent leur paroxysme. Il est traité de «kafer» par le monarque marocain. C'est curieux comme le temps semble figé. Seuls les acteurs changent. L'Emir est traqué de toutes parts. Il termine le combat avec quelques fidèles dans l'honneur et la dignité. Les trahisons qui ont commencé à Tagdempt avec Léon Roches continueront avec de Lamorcière et le duc d'Aumale, en 1847, de rejoindre Alexandrie et l'emprisonnement pendant cinq années en France. Léon Roches, quant à lui, accomplira une carrière diplomatique fulgurante qui le mènera successivement au Maroc, Trieste, Tripoli, Tunis et Japon. Victime de plusieurs parjures, l'Emir Abdelkader forcera l'admiration de ses propres ennemis auxquels il donnera à plusieures occasions des leçons de loyauté et enseignera le sens de l'honneur et de la parole donnée. (L'Emir Abdelkader — Ni Sul-tan ni Imam — Ed Alpha — Alger-2007)

A.B.

(*) Journaliste-auteur
Membre fondateur de la Fondation
Emir Abdelkader

MAROC

2013, dur combat de la société civile pour le respect des droits de l'homme

2013 aura été au Maroc une année dominée par la lutte continue de la société civile notamment celle menée par les différentes associations de défense des droits de l'homme pour le respect des principes universels à travers tous ses aspects : politique, économique, juridique, médiatique, social, etc.

Le combat engagé par ces organisations pour la protection de ces droits et la dénonciation de leur violation, quel qu'en soit l'auteur, a été reconnu et récompensé par l'Organisation des Nations unies, laquelle a attribué, le 10 décembre, le Prix 2013 des droits de l'homme à l'ancienne présidente de l'Association marocaine des droits humains (AMDH), Mme Khadija Ryadi qui coordonne un réseau de 23 organisations non-gouvernementales (ONG).

La lauréate, première femme dans la région du Maghreb et du monde arabe à obtenir ce prix, décerné à de grands militants de cette cause notamment au regretté leader sud-africain Nelson Mandela, a réagi dès l'annonce de cette récompense, en la dédiant, selon la presse, à «*tous les détenus politiques*» et aux activistes du Mouvement du 20 février qui luttent pour des réformes politiques de fond au Maroc et l'instauration d'une monarchie parlementaire. 2013 aura été l'année durant laquelle les 23 associations composant le Collectif marocain des instances des droits de l'homme ont adopté, à l'occasion de la célébration de la journée mondiale des droits de l'homme (10 décembre), une version actualisée de la «*charte nationale des droits de l'homme*», considérée comme un nouveau cadre contractuel intervenant 23 ans après l'annonce du premier document signé par cinq instances, à savoir l'Association des barreaux du Maroc, l'Association des militants des droits de l'homme au Maroc, la Ligue marocaine de défense des droits de l'homme, l'Association marocaine des droits humains et l'organisation marocaine des droits de l'homme. Selon les initiateurs, la charte «vise à renforcer le rayonnement de la culture des droits de l'homme et à mettre le système de l'éducation et les champs médiatique et culturel au service de la promotion des droits de l'homme» et a également pour objectif «l'institutionnalisation de la solidarité sociale, l'enracinement de la transparence et de la démocratie et la lutte pour la dignité des citoyens, l'égalité entre les sexes et la consolidation des droits des femmes».

Engagées sur tous les fronts où la violation des droits est signalée

Les membres de ces associations n'ont pas cessé, durant l'année, de manifester et de protester dans la rue, d'organiser des sit-in devant les tribunaux et de saisir les instances politiques et judiciaires dès qu'une violation des droits de l'homme est signalée. Ils ont, ainsi, apporté notamment leur soutien aux marches des diplômés-



chômeurs, souvent victimes de violences policières, aux journalistes arrêtés et emprisonnés pour leurs écrits à l'exemple de Ali Anouzla, directeur du journal électro-nique Lakome (version arabophone) poursuivi, depuis septembre, après que son site ait diffusé une vidéo attribuée à l'organisation terroriste Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi) qui appelle au jihad et lustifie la monarchie marocaine. Ali Anouzla, placé en liberté provisoire en octobre, est poursuivi pour «*aidé matérielle*», «*apologie du terrorisme*» et «*incitation à l'exécution d'actes terroristes*», sur la base de la loi marocaine antiterrorisme de mai 2003, laquelle est dénoncée par plusieurs ONG du fait qu'elle constitue, selon eux, «*une grave violation de la liberté d'expression du journaliste et de son droit d'informer le public*». Dans leurs revendications, les ONG de soutien à Ali Anouzla ont exprimé leur préoccupation par rapport aux arrestations répétées des journalistes et réclamé le respect des textes et pactes internationaux sur la liberté d'opinion et d'expression. Maintes fois reporté, le procès du journaliste est prévu pour le 18 février 2014.

La violence contre les femmes, phénomène très répandu

La cause de la femme a également été portée par la société civile, particulièrement par l'Observatoire marocain des violences faites aux femmes qui milite contre tous types confondus de violence (physique, sexuelle, psychique, économique et juridique), un phénomène très répandu au Maroc. Selon une enquête menée par le Haut commissariat au plan marocain (HCP) entre juin 2009 et janvier 2010, près de 6 millions de femmes âgées de 18 à 64 ans sur 9 millions soit 62,8 % de Marocaines ont subi un acte de violence sous une forme ou une autre. Pour lutter contre ce phénomène, l'Observatoire marocain a présenté, à l'occasion de la campagne internationale de lutte contre la violence à l'égard des femmes (du 25 novembre au 10 décembre), plusieurs recommandations appelant notamment à la nécessité de considérer la violence faite aux femmes comme une affaire d'opinion publique et exhortant l'Etat à assumer ses responsabilités par la révision radicale des lois en vigueur pour les mettre en adéquation avec la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

LE PRÉSIDENT SAHRAOUI, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU FRONT POLISARIO, MOHAMED ABDELAZIZ :

La détermination du peuple sahraoui pour son indépendance reste «intacte»

Le président sahraoui, secrétaire général du Front Polisario, Mohamed Abdelaaziz, a affirmé mardi à Aousserd, que la détermination du peuple sahraoui restait «intacte» pour lutter contre l'occupation marocaine et accéder à son indépendance. «Nous renouvelons notre serment envers nos valeureux martyrs et nos prisonniers qui croupissent dans les geôles marocaines que notre détermination reste intacte pour lutter contre l'occupation marocaine pour accéder à son indépendance», a déclaré M. Abdelaaziz dans une allocution prononcée en marg du 8^e congrès de la jeunesse sahraouie. Le Président sahraoui s'exprimait, également, à l'occasion de la clôture des festivités commémorant le 40^e anniversaire de la création du Front Polisario et du déclenchement de la lutte armée contre l'occupation marocaine.

M. Abdelaaziz a exprimé son soutien et sa solidarité envers la population sahraouie des territoires occupés et les prisonniers sahraouis qui «subissent au quotidien les exactions marocaines», relevant au passage sa «profonde» reconnaissance aux pays qui apportent leur soutien à son peuple dans sa lutte «légitime». Par ailleurs, les travaux du 8^e congrès se poursuivent dans leur

TUNISIE Les litiges sur le projet de Constitution à l'examen

Le président du comité de liaison entre l'Assemblée nationale constituante (ANC) en Tunisie et le Dialogue national, Bouali M'barki, a indiqué que la plénière tenue lundi après-midi, s'est penchée sur les litiges relatifs au projet de Constitution, rapporte l'agence de presse tunisienne (TAP).

Une réunion était prévue mardi entre les membres du comité de liaison et ceux de la commission des compromis pour approfondir l'examen des points restés en suspens avant la reprise de la plénière prévue à partir de 14h00, a-t-il expliqué.

M'barki a affirmé que la proposition de créer un mécanisme garantissant l'inscription des compromis dans la constitution a été officiellement approuvée. Les participants ont également abordé, sans heurts, l'adoption de la loi de finances 2014 et «*le fonds de la dignité*», a-t-il assuré. Le syndicaliste a ajouté que l'idée de proposer au futur Chef du gouvernement de geler «*le fonds de la dignité*» ne fait pas l'unanimité.

L'Egypte appelle les Etats arabes à appliquer le traité antiterrorisme aux Frères musulmans

L'Egypte a appelé les Etats arabes à appliquer le traité antiterrorisme pour priver les Frères musulmans de leurs soutiens dans la région, après leur désignation comme groupe terroriste par Le Caire.

«C'est de la responsabilité des signataires de mettre en application le traité», a affirmé le porte-parole de la diplomatie égyptienne, Badr Abdelatty. La diplomatie égyptienne fait campagne pour que les Etats arabes appliquent ce traité signé en 1998 qui permettait d'empêcher l'aide et le financement de la confrérie musulmane dont est issu Mohamed Morsi, le président destitué début juillet par l'armée, et de forcer les Etats signataires à extrader ses membres recherchés par Le Caire.

La Ligue arabe a annoncé lundi avoir informé ses membres de la désignation «terroriste» des Frères musulmans par l'Egypte. Selon un de ses responsables, 18 des 22 membres de l'institution ont ratifié le traité.

Les Frères musulmans, créés en 1928 en Egypte, ont essaimé et sont désormais présents dans la majorité des pays arabes. Depuis la révolution de 2011 qui a conduit au renversement du président Hosni Moubarak, ils ont remporté toutes les élections en Egypte. Mais les nouvelles autorités, dirigées par l'armée, les a déclarés «organisation terroriste», après un attentat contre la police ayant fait 15 morts, condamné par la confrérie et revendiqué par des rebelles sans lien connu avec elle.

troisième jour pour élire une nouvelle direction de l'Union de la jeunesse sahraouie (UJSARIO). Inscrit depuis 1966 sur la liste des territoires non autonomes, et donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, le Sahara occidental est la dernière colonie en Afrique, occupé depuis 1975 par le Maroc avec le soutien de la France.

ONU-CENTRAFRIQUE

L'ONU dénonce les atrocités commises contre des enfants dans ce pays

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a déploré lundi les violences qui continuent de faire rage en République centrafricaine (RCA) où les enfants sont non seulement recrutés par des groupes armés mais sont aussi devenus des cibles d'attaques encore plus odieuses, affirmant qu'au moins deux d'entre eux avaient été décapités.

«Nous assistons à des niveaux de violence sans précédent contre les enfants. Ils sont de plus en plus nombreux à être recrutés par des groupes armés et sont aussi directement visés par des représailles atroces», a déploré Souleymane Diabaté, qui dirige l'UNICEF en RCA. «Les attaques ciblées contre les enfants constituent une violation du droit international humanitaire et doivent cesser immédiatement.

Une action concrète est maintenant nécessaire pour prévenir la violence à leur encontre», a-t-il ajouté. L'UNICEF et ses partenaires ont fait part de meurtres d'au moins 16 enfants, tandis que 60 autres ont été blessés, depuis le déclenchement des violences interconfessionnelles dans la capitale Bangui le 5 décembre. M. Diabaté a déclaré que des éléments armés avaient la responsabilité de prendre des mesures spécifiques pour protéger les enfants.

«Des ordres clairs doivent être donnés pour que les enfants ne soient pas recrue-



tés dans le cadre des combats, ni pris pour cible», a insisté l'UNICEF, qui appelle également à la libération immédiate des enfants associés aux forces et groupes armés et à leur protection contre des représailles. L'agence exige également l'interdiction des attaques contre les personnels de santé et d'éducation, et de l'utilisation des espaces publics à des fins militaires, écoles et hôpitaux au premier chef. L'UNICEF intensifie actuellement ses efforts de secours au sein des communautés de déplacés, en leur fournissant notamment eau potable, installations sanitaires et fournitures médicales, et en emménageant des espaces sûrs pour les enfants. La République centrafricaine est plongée dans la tourmente depuis que les

rebeldes de l'ex-Séléka ont lancé une offensive il y a un an, contrignant le président François Bozizé à quitter le pouvoir en mars. Un gouvernement de transition a permis dans un premier temps de rétablir un semblant de paix, ouvrant la voie à de futures élections démocratiques. Mais le mouvement essentiellement chrétien des anti-Balaka a pris les armes et des affrontements interconfessionnels ont éclaté à Bangui début décembre.

Les agences onusiennes dans le pays ont signalé que la situation humanitaire dans le pays ne cesse de se détériorer, alors que les violences ont fait 600 victimes rien qu'en décembre 2013 et plus de 100.000 personnes ont été chassées de leurs foyers à Bangui.

L'ambassadeur palestinien à Prague succombe à ses blessures des suites d'une explosion

L'ambassadeur de Palestine à Prague, Jamal Al-Jamal, a succombé hier aux blessures qu'il avait subies lors de l'explosion survenue dans la matinée à son domicile dans la capitale tchèque, a annoncé la police. «Avec regret, nous confirmons cette information fournie par les services de secours», a déclaré la porte-parole de la police, Andrea Zoulova. Jamal Al-Jamal «âgé de 56 ans, a subi de très graves blessures», suite à l'explosion, a expliqué la porte-parole des services de secours, Jirina Ernestova, citée par l'AFP. Lors de son transport à l'hôpital militaire de Prague-Stresovice, le diplomate palestinien se trouvait dans «un état de coma artificiel», après «la stabilisation de ses fonctions vitales», a ajouté la porte-parole. Dans une déclaration à la radio publique tchèque CR, le porte-parole de l'ambassade, Nabil el Fahel a affirmé que toute la famille de l'ambassadeur se trouvait dans l'appartement, au moment de l'explosion. La résidence du diplomate palestinien se trouve dans un immeuble dans le quartier de Suchdol, dans le nord-ouest de la capitale tchèque.

LIBAN

La Défense libanaise annonce l'arrestation du chef d'un groupe terroriste lié à al-Qaïda

Le ministre libanais de la Défense, Fayez Ghosn, a annoncé mercredi l'arrestation du chef d'un groupe terroriste lié au réseau d'al-Qaïda, connu sous le nom des Brigades Abdallah Azzam. «Majed al-Majed, un émir des Brigades Abdallah Azzam, a été arrêté à Beyrouth par les services de renseignement de l'armée libanaise», a indiqué le ministre, cité par la chaîne de télévision libanaise LBCI TV. «L'arrestation a été faite il y a deux semaines», a-t-il précisé, soulignant que ce chef terroriste figure parmi les personnes les plus recherchées en Arabe Saoudite, mais aussi sur la liste noire des Etats-Unis. À l'actif de ce mouvement terroriste figure notamment le double attentat suicide perpétré en décembre dernier contre l'ambassade d'Iran à Beyrouth, qui a fait 25 morts et 70 blessés. Selon les médias locaux, l'armée libanaise est en train de faire des tests ADN sur al-Majed en vue de vérifier son identité. Celui-ci a été arrêté alors qu'il tentait de quitter Beyrouth à destination de la Syrie, via la région de la Bekaa (est).

PHILIPPINES

6 morts et 6 blessés dans une explosion au sud du Philippines

Au moins six personnes ont été tuées et six autres ont été blessées dans une attaque à l'engin explosif perpétrée dans la nuit de mardi à mercredi dans un village de la province de Basilan, dans le sud des Philippines, ont annoncé hier les autorités locales.

«L'engin explosif improvisé a explosé vers 21h00 locale, près d'une église paroissiale du village de Tumahubong, dans la ville de Sulusip», a indiqué Jefferson Somera, responsable de l'information publique de la première division de l'armée, cité par la presse. «L'identité de cinq des civils décédés a été confirmée, alors que l'identité de l'autre mineur reste à déterminer. Les blessés ont été immédiatement évacués au siège du 64e bataillon de l'infanterie pour y recevoir des soins d'urgence avant d'être transférés par avion à l'hôpital militaire de Zamboanga», a-t-il ajouté. Le commandement militaire à Basilan a immédiatement lancé une alerte, dans l'espoir de contre-carrer une seconde attaque qui pourrait être lancée par des activistes présumés d'Abu Sayyaf, accusés d'avoir perpétré une série d'attentats à la bombe et des embuscades dans la ville, selon la même source. **APS**



Alassane Ouattara, exprimé toute sa reconnaissance aux autorités françaises, notamment les soldats de l'opération «Sangaris» qui ont sécurisé les Ivoiriens, annonçant qu'un autre groupe d'une centaine

de personnes devra être évacué mardi.

De son côté, le président du conseil d'administration de l'aéroport d'Abidjan-Port-Bouët, a indiqué que la compagnie nationale Air Côte

d'Ivoire a été instruite par le chef de l'Etat pour rapatrier tous les ressortissants ivoiriens se trouvant en Centrafrique qui désirent être évacués. Selon des témoignages de rapatriés, deux Ivoiriens ont trouvé la mort lors des affrontements qui font rage dans la capitale centrafricaine. «Nous avons tout perdu, il y a des pillages systématiques partout», a expliqué une restauratrice, relevant que «la mort rôde partout à Bangui».

Environ un millier de personnes ont été tuées dans des affrontements entre des combattants de l'ancien groupe rebelle «Séléka» et les forces d'auto-défense de Bangui et de Bossangoa, au nord-ouest du pays.

AFSUD-RDCONGO

L'Afrique du Sud réitère son soutien aux efforts de paix en RD Congo

Le gouvernement sud-africain a réitéré mardi son soutien aux efforts pour consolider la paix en République démocratique du Congo (RDC). Le porte-parole du département des relations internationales et de la coopération, Clayton Monyela, a déclaré que l'Afrique du Sud condamne les attaques des rebelles en RDCongo, a dit Monyela.

force qui déstabilise la RDC et sabote les efforts de paix. Monyela a tenu ces propos après que des hommes armés non identifiés eurent lancé des attaques à Kinshasa, capitale de la RDC, et à Lubumbashi (sud). L'Afrique du Sud condamne les attaques des rebelles en RDCongo, a dit Monyela.

EGYPTE:

Arrestation du porte-parole du président déchu Mohamed Morsi

Les autorités égyptiennes ont arrêté Yasser Ali, un dirigeant des Frères musulmans et ancien porte-parole du président déchu Mohamed Morsi, a affirmé mardi le ministre de l'Intérieur Mohamed Ibrahim.

«Yasser Ali est entre les mains de la police de Dokki à Giza», a précisé le ministre.

Depuis que Morsi a été évincé du pouvoir par l'armée début juillet, des centaines de membres des Frères musulmans, dont le dirigeant de haut rang Mohamed Badie, ainsi que des milliers de leurs partisans ont été arrêtés sous diverses accusations.

PALESTINE

M. Abbas : des «mesures légales et diplomatiques» seront prises contre «le cancer» de la colonisation israélienne

Des «mesures légales et diplomatiques» seront prises contre «le cancer» de la colonisation israélienne, a menacé mardi le président de l'autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, à la veille d'une nouvelle visite au Proche-Orient du secrétaire d'Etat américain, M. John Kerry.

«Nous avons déjà dit que nous ne resterions pas sans réaction alors que se propage le cancer des colonies, en particulier à El Qods-Est.

Nous utiliserons notre droit d'Etat observateur à l'ONU pour prendre toute mesure légale, diplomatique et



politique afin de le stopper», a déclaré dans un message de nouvel an M. Abbas. Plusieurs contentieux risquent de peser lourdement sur les discussions de M. Kerry qui doit rencontrer, aujourd'hui, M. Netanyahu à El Qods et demain, M. Abbas à Ramallah. Selon

des sources diplomatiques et les médias, M. Kerry qui se rend pour la 10^e fois au Proche-Orient, doit présenter pour la première fois aux deux parties un projet d'*«accord-cadre»* qui trace les grandes lignes d'un règlement final.

CORÉE NORD

La Corée du Nord agite la menace d'un désastre nucléaire pour la nouvelle année

Le numéro un nord-coréen Kim Jong-Un a agité mardi soir, pour la nouvelle année, la menace d'un «désastre nucléaire» dans la péninsule coréenne si celle-ci devait connaître une nouvelle guerre et avertit les Etats-Unis qu'ils ne seraient pas indemnes en cas de conflit.

«Si la guerre éclate à nouveau (dans la péninsule), elle engendrera un désastre nucléaire massif et les Etats-Unis ne seront jamais indemnes», a déclaré Kim Jong-Un, dans un message diffusé par la Télévision nationale à l'occasion



du passage à la nouvelle année. «*Nous sommes face à une situation dans laquelle un petit incident militaire accidentel peut conduire à une guerre totale*», a-t-il averti.

Le leader nord-coréen est également revenu sur l'exécution de son oncle, Jang Song-Thaek, autrefois un des responsables les plus influents du régime mais qu'il a qualifié d'*«ordure»*.

«Notre parti a pris des mesures décisions pour éliminer ... les ordures en son sein», a-t-il affirmé.

INDONÉSIE

6 terroristes présumés tués dans un raid policier

Six terroristes présumés ont été abattus par la police indonésienne au cours d'une fusillade qui a duré une partie de la nuit de mardi à mercredi près de Jakarta, rapporte la presse locale.

L'intervention dirigée par l'unité de lutte contre le terrorisme Détachement 88 visait une maison à Tangerang Selatan (Tangerang du Sud), une municipalité appartenant à la métropole de Jakarta, dans laquelle se trouvaient plusieurs terroristes présumés, a indiqué le porte-parole de la police indoné-

sienne, Ronny Sompie. «*Nous les avons sommés de se rendre mais ils ont résisté. Ils ont ouvert le feu sur les policiers et nous avons dû riposter. L'opération ne s'est achevée que tôt ce matin*», a-t-il dit. Lors de cette opération, une personne a été arrêtée et des explosifs et des armes à feu ont été saisis.

Les suspects sont liés à Abu Roban, un terroriste présumé tué dans un raid en mai 2013 et qui dirigeait un groupe armé à Tangerang, selon Ronny Sompie.



JAPON

Nouvelle visite d'un ministre japonais au sanctuaire Yasukuni

Quelques jours à peine après le Premier ministre Shinzo Abe, un ministre japonais est allé mercredi au sanctuaire Yasukuni de Tokyo, symbole par excellence du passé militariste nippon pour de nombreux pays de la région.

Yoshihiko Shindo, ministre des Affaires intérieures et de la communication, s'est rendu au premier jour de la nouvelle année au sanctuaire shintoïste, où se pressaient également des milliers de Japonais pour y prier et faire des vœux de bonne fortune pour 2014, ont indiqué les agences de presse Jiji et Kyodo. Le 26 décembre dernier, à l'occasion de son premier anniversaire à la Présidence, Shinzo Abe, connu pour ses positions nationalistes tranchées, avait déclenché la colère de Pékin et Séoul en se rendant au Yasukuni, où sont honorés 2,5 millions de morts tombés pour le Japon, mais surtout 14 criminels de guerre condamnés après 1945.



SYRIE

Les navires d'escorte rappelés en raison du retard du processus

Deux navires militaires devant escorter le transport de l'arsenal chimique syrien vers l'Italie en vue de sa destruction en mer ont été rappelés lundi à Chypre, le processus ayant pris du retard, a annoncé un porte-parole. La frégate norvégienne HNoMS Helge Ingstad a reçu l'ordre de regagner le port chypriote d'où elle avait appareillé, a déclaré un responsable norvégien des relations publiques, Lars Hoytun. L'autre navire, un bâtiment danois, a lui aussi été rappelé.

Le porte-parole n'a pas donné de date pour un prochain départ des navires vers la Syrie. «*Nous sommes toujours en état d'alerte renforcée pour partir vers la Syrie*», a-t-il déclaré. «*Nous ne savons toujours pas quand exactement les ordres arriveront*».

L'ONU et l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (Oiac), chargées de l'opération de destruction de l'arsenal chimique du pouvoir syrien, ont annoncé samedi que la date butoir du 31 décembre fixée pour l'évacuation de Syrie des agents chimiques les plus dangereux serait probablement dépassée. «*Les préparatifs se poursuivent pour le transport de la plupart des matériaux chimiques dangereux de la République arabe de Syrie en vue de leur destruction à l'extérieur (du territoire)*. Toutefois, le transport des agents les plus dangereux avant le 31 décembre est peu probable», ont déclaré l'ONU et l'Oiac dans un communiqué conjoint publié à New York. Outre les problèmes de sécurité dus au conflit en cours en Syrie, des problèmes logistiques et le mauvais temps ont retardé le transport des agents chimiques vers le port syrien de Lattaquié, ont indiqué les deux organisations. L'ONU et l'Oiac encadrent l'opération, mais la responsabilité du transport des agents chimiques vers Lattaquié revient aux autorités syriennes. Le plan de destruction de l'arsenal chimique syrien résulte d'un accord russe-américain qui a permis d'éviter des frappes militaires américaines en Syrie. La destruction des agents chimiques les plus dangereux sera réalisée dans les eaux internationales sur un navire spécialisé de la Marine américaine, le MV Cape Ray. Deux cargos, escortés par les navires militaires norvégien et danois, doivent charger les agents chimiques au port de Lattaquié. Ils les transporteront ensuite vers un port italien, où ils seront embarqués sur le bâtiment américain.

Les cargos retourneront alors à Lattaquié pour charger les derniers agents chimiques, moins dangereux, qui doivent être détruits par des sociétés.

ANTARCTIQUE

Le mauvais temps empêche le secours aérien du navire russe

Des vents violents et de fortes pluies ont empêché un hélicoptère de se porter mercredi matin au secours des passagers d'un navire russe bloqué dans les glaces de l'Antarctique depuis plus d'une semaine, ont annoncé les autorités australiennes, alors qu'à bord on se prépare à une plus longue attente. Le MV Akademik Chokalskii, qui transporte 74 passagers parmi lesquels des touristes et des scientifiques australiens, britanniques et néo-zélandais, a été piégé dans la glace le 24 décembre à une centaine de milles à l'est de la base française Dumont d'Urville, et n'a pas pu s'en libérer depuis. Plusieurs tentatives de secourir le navire se sont révélées infructueuses, les brise-glace envoyés à sa rescousse ayant dû faire demi-tour faute de capacité suffisante pour fendre l'épaisse banquise. Dernier en date, le bâtiment australien Aurora Australis a fait demi-tour lundi pour cause de mauvais temps, contraignant à une intervention par hélicoptère.

APS

Programme du jeudi 2 janvier 2014

TF1

- 06h30 Magazine jeunesse TFou
- 08h25 Météo
- 08h30 Magazine de télé-achat Télleshopping
- 09h00 Météo
- 09h05 Magazine jeunesse TFou
- 10h15 Téléfilm pour la jeunesse Le jackpot de Noel
- 11h55 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre
- 12h00 Jeux Les douze coups de midi
- 12h50 Magazine sportif L'affiche du jour
- 13h00 Journal
- 13h40 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre
- 13h45 Magazine de société Au cœur des Restos du cœur
- 13h50 Météo
- 13h55 Comédie Princesse malgré elle ?
- 15h55 Téléfilm humoristique Beethoven nouvelle star ?
- 17h20 Comédie romantique Coup de foudre à Manhattan ?
- 19h05 Jeu Le juste prix
- 19h55 Météo
- 20h00 Journal
- 20h37 Météo
- 20h39 Météo des neiges
- 20h40 Série humoristique Nos chers voisins
- 20h45 Série humoristique Pep's
- 20h50 Téléfilm policier Julie Lescaut ? Inédit
- 22h45 Série policière New York, section criminelle ?
- 23h30 Série policière New York, section criminelle ?

2

- 08h00 Journal
- 08h10 Magazine de services Télématin (suite)
- 09h04 Magazine littéraire Dans quelle étagère
- 09h05 Feuilleton sentimental Des jours et des vies
- 09h25 Feuilleton sentimental Amour, gloire et beauté
- 09h50 Magazine de société Le jour où tout a basculé
- 10h15 Magazine de société Le jour où tout a basculé
- 10h40 Météo outremer
- 11h00 Jeu Motus
- 11h30 Jeu Les Z'amours
- 12h00 Jeu Tout le monde veut prendre sa place
- 12h55 Météo 2
- 13h00 Journal
- 13h40 Série humoristique Vestiaires
- 13h44 Météo 2
- 13h45 Météo des neiges
- 13h46 Magazine du consommateur Consomag
- 13h50 Magazine de société Toute une histoire
- 13h50 Comédie dramatique Le fabuleux destin d'Amélie Poulin ? ?
- 17h35 Comédie La vérité si je mens ! ? ?
- 19h10 Météo des neiges
- 19h15 Jeu N'oubliez pas les paroles
- 19h45 Série humoristique Parents mode d'emploi
- 19h55 Météo 2
- 20h00 Journal
- 20h40 Magazine musical Alcaline l'instant
- 20h44 Météo 2
- 20h45 Emission spéciale 52e Gala de l'Union des Artistes ? Inédit
- 23h35 Culture C'est quoi ce cirque ? ?

3

- 07h48 Série d'animation Nos voisins les Mar-supilamis
- 08h35 Magazine jeunesse Ludo vacances
- 08h42 Série d'animation Ultimate Spider-Man Inédit
- 09h34 Téléfilm d'animation Reviens, Garfield !
- 11h06 Dessin animé Les lapins crétins : invasion
- 11h26 Série d'animation Les as de la jungle à la rescousse
- 11h45 Magazine du consommateur Consomag
- 11h55 Météo
- 12h00 12/13 : Journal régional
- 12h25 12/13 : Journal national
- 12h55 Magazine de découvertes Météo à la carte
- 13h55 Film d'action Rien que pour vos yeux ? ?
- 16h15 Jeu Des chiffres et des lettres
- 16h55 Jeu Harry
- 17h30 Jeu Slam
- 18h10 Jeu Questions pour un champion
- 18h50 Météo des neiges
- 19h00 19/20 : Journal régional
- 19h18 19/20 : Édition locale
- 19h30 19/20 : Journal national
- 19h58 Météo
- 20h00 Magazine sportif Tout le sport
- 20h15 Feuilleton réaliste Plus belle la vie
- 20h45 Film de science-fiction La planète des singes ? ?
- 22h35 Météo
- 22h40 Soir 3
- 23h05 Film policier La corde raide ? ?
- 00h55 Magazine de reportages Des racines et des ailes ? ?
- 02h50 Feuilleton réaliste Plus belle la vie
- 03h15 Culture Heureux ? ?

CANAL+

- 08h00 Série d'animation Les Crumpets
- 08h15 Série d'animation Allô, c'est Ninou
- 08h20 Série d'animation Les Simpson
- 08h40 Film d'animation Le Lorax
- 10h05 Magazine du cinéma Rencontres de cinéma
- 10h25 Divertissement-humour La caméra planquée de François Damiens
- 10h35 Comédie Populaire ? ?
- 12h20 Série humoristique The Big Bang Theory
- 12h45 Magazine d'actualité La nouvelle édition +
- 14h00 Thriller Cogan : Killing Them Softly ? ?
- 15h35 Divertissement-humour La caméra planquée de François Damiens
- 15h40 Divertissement-humour La caméra planquée de François Damiens
- 15h50 Série humoristique Bref
- 17h50 Série humoristique The Big Bang Theory
- 18h10 Divertissement Le Before du grand journal
- 18h43 La météo
- 18h45 Le JT
- 19h10 Divertissement Happy Hour Noël
- 20h20 Divertissement Le petit journal
- 20h55 Série d'aventures Game of Thrones ? ?
- 21h50 Série d'aventures Game of Thrones ? ?
- 22h40 Série dramatique Shameless
- 23h30 Série dramatique Mad Men ? ?
- 00h15 Film policier Gangster Squad ? ?
- 02h05 Découvertes TEDx Paris 2013
- 03h35 Court métrage Marcel, roi de Tervuren
- 03h40 Série d'animation Babioles
- 03h45 Sport Detroit Red Wings / Toronto Maple Leafs

M6

- 07h45 Dessin animé Princesse Sofia Inédit
- 08h10 Dessin animé Les blagues de Toto
- 08h25 Dessin animé Le petit Nicolas
- 08h40 Série d'animation Martine
- 08h55 Météo
- 09h00 Magazine de télé-achat M6 boutique
- 10h00 Météo
- 10h20 Série musicale Glee
- 11h05 Téléfilm dramatique Mon amie Lucky
- 12h40 Météo
- 12h45 Le 12.45
- 13h05 Série humoristique Scènes de ménages
- 13h40 Météo
- 13h45 Téléfilm d'aventures Tempête à Las Vegas
- 15h15 Téléfilm humoristique Les enfants contre-attaquent
- 16h50 Série humoristique En famille
- 17h45 Jeu Un dîner presque parfait
- 19h40 Météo
- 19h45 Le 19.45
- 20h05 Série humoristique Scènes de ménages
- 20h50 Film fantastique Twilight, chapitre 3 : hésitation ? ?
- 23h05 One man Show Tout sur Jamie
- oooh55 Série fantastique The Gates
- 01h40 Météo
- 01h45 Clips M6 Music

La sélection

TF1**20h50**

Julie Lescaut



Résumé

À la suite d'un jugement de divorce lui retirant la garde de ses enfants, Rose et Lucas, Marc Bonin les enlève à la sortie de l'école et disparaît. Deux jours plus tard, son corps est retrouvé dans un parking parisien : il se serait suicidé. Les deux enfants restent introuvables. Rapidement, un nouvel élément bouleverse l'enquête : Bonin ne s'est pas suicidé dans le parking, mais a été abattu dans un mortel à Beaune. La police lance alors un avis de recherche national. Un témoin se manifeste : un médecin parisien qui dit avoir soigné le petit Lucas la veille. Marc était accompagné d'une femme blonde inconnue qui roulaient dans une berline de luxe. Julie tient enfin une piste et s'y accroche...

2**20h45**

52e Gala de l'Union des Artistes

Résumé

Elie Semoun, en Monsieur Loyal, présente, au Cirque d'hiver Bouglione de Paris, le 52e gala de l'Union des artistes. Présidé par Nathalie Baye et Benoît Poelvoorde, le spectacle est mis en scène par Isabelle Nanty. Au programme : plus de quarante artistes, une multitude de numéros, mais aussi une véritable troupe de cirque. Pierre Palmade et Max Boublil s'essaient au dressage de tigre, Jérôme Commandeur et Bénabar proposent un numéro de mât pendulaire. Maurice Barthélémy, Florent Peyre, Sabrina Ouazani, Kamel le magicien, Stella Belmondo, les Fils Monkey, Atmen Kelfi, Audrey Fleurot et Dominic Bridge, Virginie Hocq, les Chiche Capon, Stéfi Celma, Elodie Frégé, Arié Elmalem, Gladys Hulot, Zazie, Laurent Kortia, Sophie Tith, Renan Luce et Tatiana Probst sont également présents.

**3****20h45**

La planète des singes



Résumé

En 2029, la station orbitale « Obéron », qui tourne autour de la Terre, est habité par un groupe de scientifiques. Ils entraînent des singes afin de remplacer l'homme dans des missions spatiales risquées. L'un des primates, Périclès, disparaît lors d'un test. Le capitaine Leo Davidson part à sa recherche. Mais il perd le contrôle de son vaisseau et entre dans un champ magnétique mystérieux, puis sombre dans l'inconscience. À son réveil, il constate qu'il a échoué sur une planète au beau milieu d'une forêt tropicale. Soudain, une horde d'humains paniqués surgit, poursuivie par des anthropoides guerriers et tyranniques...

CANAL+**23h40**

Game of Thrones

Résumé

Dans le conflit qui oppose les Stark aux Lannister, Catelyn tente de nouer des alliances et traite ainsi avec Renly Baratheon dans l'espoir de trouver un terrain d'entente. Elle essaie de le convaincre de se battre aux côtés de Robb. A Port-Réal, là où les complots rythment la vie de la cour, Tyron Lannister s'engage dans un plan complexe pour démasquer un de ses ennemis. Pendant ce temps, à Winterfell, Bran continue de faire des rêves étranges et troublants que maître Luwin tente d'interpréter. Theon, lui, se demande envers qui il doit rester loyal : Robb, son frère de cœur, ou bien sa propre famille...

**M6****20h50**

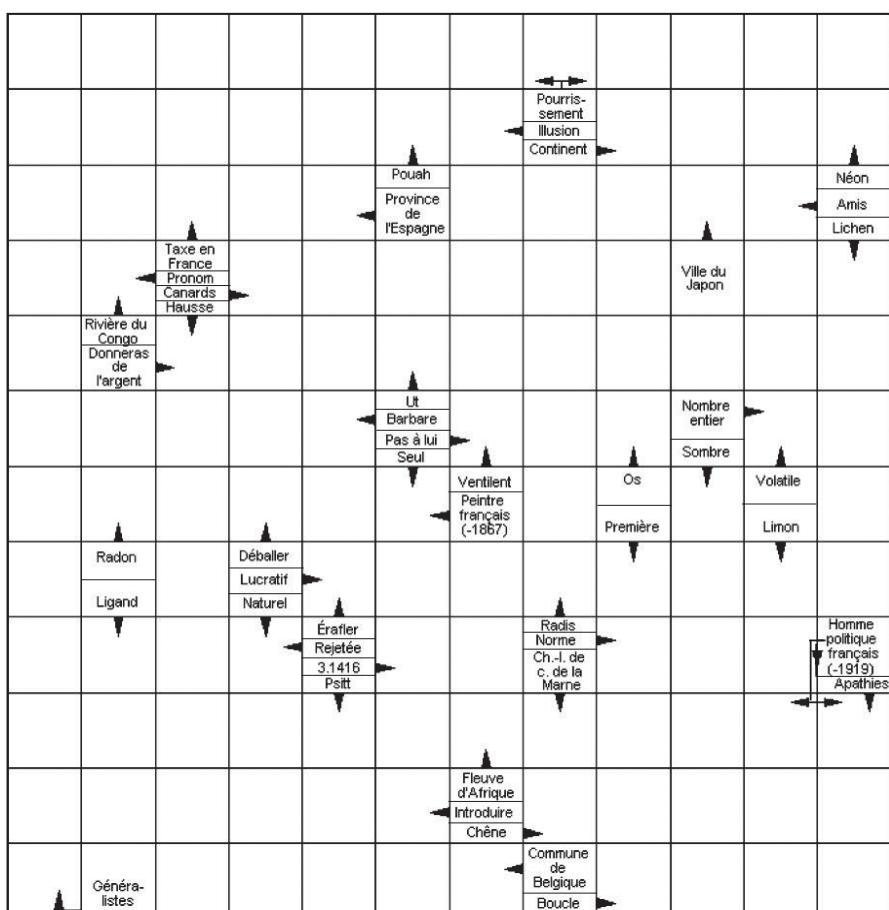
Twilight, chapitre 3 : hésitation

Résumé

Plusieurs morts extrêmement suspectes amènent Bella à comprendre qu'une nouvelle menace plane sur Seattle. La jeune fille sait qu'elle a tout à craindre car Victoria n'a pas renoncé à se venger d'elle et rassemble une armée de vampires. Compris le danger, les Cullen et les Quileutes décident d'une trêve. Malgré leur différend ancestral, ils s'associent pour repousser Victoria. Peu avant l'ultime bataille, Bella est sommée de choisir entre son amour pour Edward et son amitié pour Jacob. Ce choix ne risque-t-il pas de relancer la guerre entre les deux clans ? Les troupes maléfiques de Victoria approchent. L'issue du combat est suspendue à la décision de Bella...



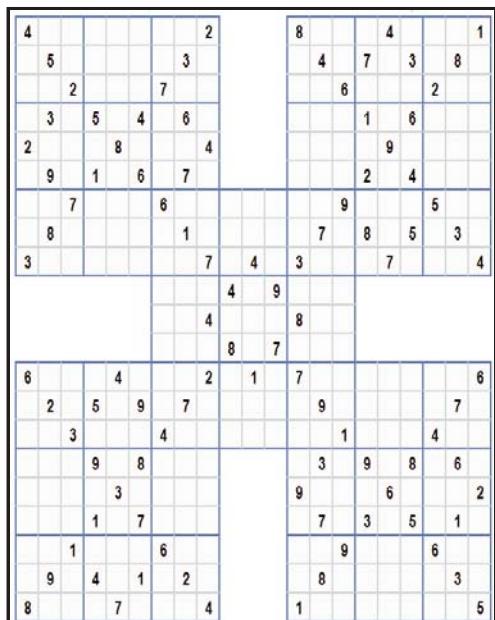
Mots fléchés n°467



Samouraï-sudoku n°467

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°467

Horizontalement:

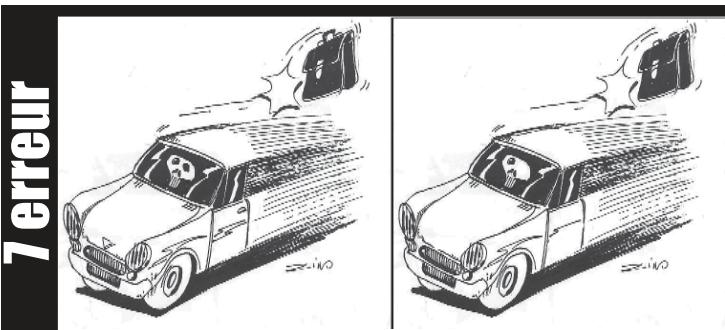
- Immunisé contre un poison
- Fillet de poisson Carré - Médecin américain d'origine russe
- Largeur d'une étoffe - Tordis
- Botaniste néerlandais - Relatif aux infractions qui peuvent frapper leurs auteurs
- Physicien suisse puis américain, d'origine allemande - Sigle de l'angl. Hum an Immuno-Défense

Verticalement:

- Animosité
- Plante - Unité de force électromotrice
- Thallium - Inattendue
- Ecrivain américain - Pron. pers.
- Île française de l'Atlantique - Stokes - Le moi - Béryllium
- Colère - Langue non indo-européenne parlée dans l'Antiquité
- Virus
- Poisson d'eau douce - Hangar
- Qui se meut avec agilité - Fils de Sem
- Combat, rixe à coups de poing - Titane
- Prière catholique à la Vierge - Céder à une inclination (p.p.) - Monogramme grec de Jésus
- Arctique - Famille princière d'Italie, il. Solution - Ecrivain français
- Coupée - Halter
- Torsade
- Porteraient un coup avec violence
- Grosse mouche - Qui n'a pas d'éclat - Service du travail obligatoire
- Fondateur de la dynastie des Aghlabides - Aussi, de même
- Insecte abondant près des eaux-Sujet
- Caches qqch - Infinitif

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

7 erreur



Proverbes

Prend en compte les paroles de celui qui t'a fait pleurer non pas celles de celui qui t'a fait rire.

Proverbe algérien

La malédiction ne frappe jamais avec un bâton

Proverbe berbère

Allonge tes pieds en proportion de ton tapis.

proverbe arabe

L'argent n'a pas d'odeur

Proverbe français

C'est arrivé un 1^{er} Janvier

69 : Vitellius est proclamé empereur des armées de Germanie Inférieure et Supérieure par ses légions.

1492 : prise de Grenade mettant fin aux guerres de Grenade initiées en 1482.

1785 : prise de Mrauk-U par Bodawpaya.

1812 : bataille de Zitácuaro (Guerre d'indépendance du Mexique).

1863 : fin de la bataille de la Stones River (Guerre de sécession).

1905 : capitulation de Port-Arthur (Guerre russo-japonaise).

1942 : occupation japonaise de Manille.

1998 : massacre de Ramka (Guerre civile algérienne).

2002 : Eduardo Duhalde devient président par intérim de l'Argentine.

Célébrations :

- Lendemain du Nouvel An, jour férié et/ou chômé en Écosse, Nouvelle-Zélande, Serbie, Slovénie.

- **Grenade (Espagne)** : Dia de la Toma de Granada (Jour de la prise de Grenade), commémore l'achèvement de la Reconquista en 1492.

- **Suisse** : Berchtoldstag (de) ou Bechtelstag, Bechtle, Bechtelistag, Berchtelistag, Bächtelstag, Bärzelstag (Jour de Bertha), dans les cantons de Berne, Jura, Argovie, Zoug et Neuchâtel, fête folklorique de la déesse Perchta (en), inspirée d'une mythologie du paganisme allemand, à l'origine de l'Epiphanie.

SPORTS COLLECTIFS (ALGÉRIE)

2013

l'année de tous les ratages....



Par Mohamed Chérif Bouaouina

Pour les sports collectifs de «main» (basket, hand et volley) en Algérie, l'année 2013 restera dans les annales, non pour leurs brillantes performances, mais par la faiblesse des résultats enregistrés dans les compétitions internationales auxquelles ont pris part les sélections et les clubs algériens (toutes catégories confondues).

Les différentes sélections et clubs engagés dans les diverses compétitions inscrites au calendrier de l'année ont réalisé de piètres prestations. Celles-ci confirment la nette régression de ces trois disciplines, pourtant habitué à faire bonne figure dans les compétitions internationales.

Handball : les conséquences fâcheuses d'un «long conflit»...

Le handball, une discipline qui possède l'un des plus beaux palmarès du sport algérien, a perdu ses lettres de noblesse et surtout sa réputation internationale. Excepté un titre arabe des clubs remporté par les filles du GS Pétroliers au Maroc, les sorties des autres représentants n'ont pas été à la hauteur du prestige de cette discipline qui a connu une «crise» au sein de la Fédération nationale qui a provoqué le gel du championnat durant deux saisons, avant qu'elle ne soit «désamorcée» cet été, après l'intervention de la Fédération internationale de handball (IHF), qui a invalidé une assemblée élective tenue en mars dernier (AGE).

Cette crise a inévitablement influé d'une manière négative sur la représentativité du handball algérien au niveau international, dont une participation tout juste moyenne au Mondial-2013 en Espagne, avec une 17^e place sur un total de 24 pays.

Quelques mois plus tard, le sept algérien sombre dans l'opprobre et à eux Jeux méditerranéens de Mersin (Turquie), en se classant aux dernières loges d'une compétition assez modeste. Cette position ne reflète ni son standing, ni son titre des JM-1987 de Lattaquié (Syrie), acquis, rappelle-t-on, aux dépens de la France, qui sera plus tard, l'une des grandes nations mondiales de la petite balle.

A leur tour, les handballeuses algériennes confirment le déclin de la petite balle. Elles décroient d'abord aux JM de Mersin (10^e sur 10), puis au récent Mondial féminin de la Serbie (22^e sur 24), à l'issue duquel l'entraîneur national Mourad Aït-Ouarab, sera limogé à trois semaines seulement de la CAN-2014 à Alger.

Même constat au niveau des petites catégories. La sélection masculine (U-21) obtient au Mondial de la catégorie, la dernière place, son plus mauvais classement en 9 par-

ticipations. Les cadettes engagées à la CAN-2013 de la catégorie au Congo, ont tout simplement déclaré forfait, à une semaine seulement de la compétition.

Volleyball : une inquiétante dégringolade....

Le volleyball algérien a connu également une année «noire» notamment chez les seniors-dames, lesquelles ont enregistré leurs plus mauvais résultats sur le double plan africain et mondial.

Les volleyeuses algériennes championnes d'Afrique en 2009, vice-championnes en 2011 et médaillées d'or aux JA-2011 de Maputo, ont fini dernières du CAN-2013 au Kenya après avoir perdu tous leurs matches (5), une situation inhabituelle pour les coéquipières de Fatma Zohra Ouakzi. Bénéficiant d'une présence à l'illustré compétition du Grand Prix «World-League» à laquelle participent les 20 meilleures nations féminines mondiales, la sélection algérienne a tout simplement perdu ses 9 matches sur le score de 3 à 0, joués en 3 tournois (Turquie, Serbie et Chine-Taipei), occupant ainsi le 20^e et dernier rang, payant du coup les frais d'un rajeunissement «radical» opéré, suite au conflit ayant opposé une partie des cadres de l'équipe à l'instance fédérale, en raison de la non participation féminine aux JM-2013. Le six masculin grand dominateur de la balle au filet, dans les années 1980 et 1990 est passé également à côté de la plaque lors de l'année 2013. Lors du rendez-vous méditerranéen de Mersin, le six algérien n'a pu passer le 1er tour, en dépit d'une victoire sur l'Italie (3-2), alors qu'à la CAN-2013 de Sousse (Tunisie), il s'est classé avant-dernier, après avoir perdu quatre matches au tie-break, devant les intouchables Tunisiens et Egyptiens, mais aussi les modestes Marocains et Camerounais.

C'est au niveau des petites catégories que le volleyball algérien a touché le fond de l'abîme. La plus cruelle disillusion est venue des cadets classés derniers avec un échec cuisant devant le Rwanda (1-3) dans une compétition organisée en Algérie. Les juniors (garçons), emboîtent le pas aux cadets en butant également sur les mêmes Rwandais lors de la CAN-2013 jouée en Tunisie. Les différentes sélections des jeunes catégories ont constaté le grand écart qui les sépare du niveau mondial, lors des Mondiaux des cadettes et juniors (garçons et filles) aux Mondiaux respectifs. Seule une victoire des cadettes acquise au Mondial (U20) en République tchèque devant le Nigeria (3-2) a permis à l'Algérie de se classer (17^e/20), contrairement aux (U18) en Thaïlande et (U16) au Mexique, qui ont perdu tous leurs matches du 1er tour et du classement. Même constat chez les clubs incapables de franchir le 1^{er} tour. Le NRBB Arréridj, le nouveau patron

du volleyball algérien n'a pu obtenir qu'une 9^e place au Championnat d'Afrique disputé en avril dernier à Benghazi (Libye). Seules les filles du GS Pétroliers et du MB Béjaïa ont fait mieux. Les Pétrolières tombaient en finale devant les intouchables kenyans de Prisons (2-3), alors que l'aventure des Bougiotes a pris fin en demi-finale devant le même adversaire kényan (0-3).

Basketball : un laborieux retour sur la scène continentale...

Le basketball algérien longtemps absent des compétitions internationales a enfin repris du service sur le plan continental en participant au dernier Afro-Basket 2013 en Côte d'Ivoire. Le manque de compétition internationale dont la dernière participation remonte à la CAN-2005 à Alger, a grandement pénalisé cette discipline, dont le seul titre de noblesse reste la 2^e place de la CAN-2001 au Maroc, qui lui avait permis de faire partie du gotha mondial à Indianapolis (Etats-Unis).

La qualification directe de la Tunisie (championne d'Afrique 2011), l'absence de la Libye et de la Mauritanie, laissaient la voie libre au Maroc et à l'Algérie de s'octroyer les deux seuls billets mis en jeu au niveau de la Zone 1. Le niveau relevé de la compétition n'a pas empêché les hommes de Faïd Bilal de créer une petite surprise devant l'Egypte, le futur finaliste, avant de retomber dans leurs travers en concédant une incroyable défaite devant le Maroc en 1/8^e de finale. Menant confortablement par six points d'écart à une minute de la fin, les camarades de Gahem, offriront sur un plateau la victoire aux Marocains vainqueurs à l'issue des prolongations qui n'auraient du jamais avoir lieu. La sélection féminine était également qualifiée à l'Afrobasket-2013 de Maputo (Mozambique) après son exploit au tour préliminaire, en Tunisie, devant la formation locale, en «barrage» de la Zone 1. Le parcours des Algériennes à Maputo a été tout juste moyen (1 victoire), dans une compétition dominée par des sélections africaines à l'instar de l'Angola et du Sénégal pour ne citer que celles-là. Au niveau des clubs, le CS Constantine champion d'Algérie en titre a également renoué avec la compétition continentale des clubs après une très longue absence. La 5^e place sur un total de 12 équipes, constitue pour le CSC une bonne performance, même s'il pouvait faire mieux.

En revanche, le GS Pétroliers (dames) a grandement déçu le public algérois de la salle Harcha, en perdant la finale du tournoi maghrébin devant les Tunisiennes du CS Police de circulation. Le 2^e représentant algérien, l'OC Alger, a fini ce même tournoi au pied du podium, devant le second club tunisien, Cap Bon.

APS

Solution Samurai-sudoku N°466

1	7	6	2	4	3	5	8	9
9	5	3	8	1	6	7	4	2
8	2	4	7	9	5	3	6	1
4	1	8	9	2	7	6	3	5
7	3	9	5	6	4	1	2	8
2	6	5	1	3	8	4	9	7
3	8	7	6	5	2	9	1	4
6	9	2	4	7	1	8	3	5
5	4	1	3	8	9	2	6	7

8	6	3	5	4	9	7	1	2
7	5	1	2	6	8	9	4	3
9	4	2	1	3	7	5	6	8
1	2	4	7	8	5	6	3	9
6	8	7	9	1	3	2	5	6
3	9	5	4	2	6	8	7	1
2	7	9	3	5	6	4	1	8
4	3	8	6	9	7	2	3	9
5	6	1	4	7	8	3	5	2

6	2	5	7	8	9	3	4	1
1	3	8	2	5	4	6	9	7
4	5	3	6	7	9	8	1	2
7	6	9	1	4	8	5	2	3
2	8	7	5	3	6	4	9	1
5	4	1	9	2	4	6	7	8
3	7	6	8	9	2	1	5	4
8	9	2	3	8	7	5	6	1
4	6	5	4	6	2	1	9	3

Solution Mots Croisés N°466

HENRICHENONT
ABOULIE■AREU
BESTIALES■AM
IN■O■■INSANE
LIESSE■VENTS
IENISSEI■SIC
TR■D■THERÈSE
ASPET■OUI■EN
T■I■IONS■ARC
INSPECTEUR■E
OISON■E■RMI■
N■EUSKERIENS

Solution Mots Fléchés N°466

THESAURISEUR
■ATON■OBIS■V
KUALALUMPUR■
ATTELER■OSER
NESS■OKAS■BO
SS■MINER■RUS
ASEN■LACETS
SOUSTRAIRE■A
C■P■EU■GALET
IMPORTUNS■L■
TAO■IL■ESSAI
Y■TAMISEE■NO

COUPE D'ALGÉRIE

Tirage au sort des 8^{es} et quarts de finale le 7 janvier à Alger

Le tirage au sort des huitièmes et quarts de finale de la Coupe d'Algérie 2014 seniors, aura lieu le mardi 7 janvier 2014 à 18h00 à l'hôtel Sheraton d'Alger, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF). Les seize clubs qualifiés pour les huitièmes de finale de la coupe d'Algérie 2014 sont : Ligue Une : MC Oran, MC Alger, CRBA Fekroun, JS Kabylie, ES Sétif et CS Constantine

Ligue Deux : USMM Hadjout, MC Saïda, US Chaouïa et A Boussâada

Division Nationale Amateur : MO Constantine, NC Magra, JSM Cheraga, JSM Tiaret.

Inter-régions : ES Bouakal

Régionale Une : US Béni Douala

Les rencontres des huitièmes de finale de Dame

Coupe seront disputées, quant à elles, les 24 et 25 janvier 2014.



LIGUE 1

L'ES Sétif en stage à Alicante



L'ES Sétif, club de ligue 1 professionnelle de football, classé second à la fin de la phase aller, s'est envolé mardi vers la ville espagnole d'Alicante pour y effectuer un stage de préparation jusqu'au 10 janvier. Selon Hassan Hammar, président du club. La délégation des Black Eagles, composée de 35 membres dont 25 joueurs et conduite par le directeur administratif Rachid Djeroudi, n'effectuera aucun match amical à la demande de son coach Rabah Saâdane. La rencontre précédemment prévue le 8 janvier contre un club belge de division 1 a été annulée, a-t-il ajouté. Le club sétifien, champion d'Algérie en titre, regagnera le pays le 10 janvier et rejoindra aussitôt Blida pour affronter le lendemain (11 janvier à 15h00) au stade Mustapha Tchaker l'USM Alger, détenteur de la coupe d'Algérie, en match de la super-coupe d'Algérie.

CA BORDJ BOU ARRÉRIDJ Diagnostic d'un échec annoncé !

Mouad B.

Après l'optimisme affiché depuis les changements opérés au niveau du staff technique avec l'arrivée de Mustapha Biskri et au niveau de l'administration avec le retour de Djamel Messaoudène à la présidence du club, et la volonté de bien faire face à la JSS, les joueurs du CABBA ont non seulement déçu leur entourage mais enfoncé le club dans un gouffre.

Les Bordjiens sont en majeure partie passés à côté de certains de ces points essentiels, sans lesquels il était impossible de venir à bout d'une formation qui n'est plus aussi faible qu'à ses débuts.

Un groupe défaillant

La défense fermée a été le secteur clef de la défaite du CABBA. Les Bordjiens ont souffert d'entrée de jeu à ce niveau. Ils n'ont jamais trouvé la solution pour contrer une excellente défense Bechari. Ils ont écopé d'une kyrielle de fautes qui ont fait le bonheur de Aoudou, le très bon buteur de la JSS. En fin de première période, les coéquipiers de Djerrar ont senti qu'ils n'ont plus la force et le moral pour continuer. Comme à leur habitude, ils lâchent prise et reviennent sur le terrain sans âme, sans orgueil, sans motivation et sans jeu.

Une défense peu performante

Depuis le début de la saison, la défense est un des points forts du CABBA. Mais avec ces derniers matches, ce fut un de leurs points faibles ! Ils ont manqué sérieusement de mordant dans ce secteur et l'ont très vite payé : «Nous n'avons pas été assez agressifs, confirme Abdelhak Mansour. Dès le début, nous

n'avons pas été suffisamment performants à ce niveau. Nous avons essayé de créer des choses en attaques, mais nous n'étions pas suffisamment attentifs.»

Un jeu offensif un peu timide

Les Bordjiens se sont endormis sur leurs lauriers. Ils ont une tout tenté de construire des attaques. Mais tout cela a singulièrement manqué de rythme, d'engagement et de risque. Ils ont limité leur champ d'action et ils se sont exposés aux velléités adverses.

Pour rappel, les Bordjiens n'ont pu inscrire que 10 buts dont plusieurs par des défenseurs, durant cette phase.

Un manque d'agressivité

Mentalement, les Bordjiens ont parfois paru émoussés. Les adversaires paraissaient plus présents dans l'engagement. Ce manque d'agressivité s'est ressenti en défense et en attaque : «Je ne suis pas en colère contre les joueurs, mais déçu par leur comportement», relève Djamel Messaoudène. Chaque fois que nous jouons un match officiel, nous ne mettons pas ce qu'il faut pour réaliser une bonne performance. C'est un problème mental, car je sais que nous sommes capables de faire beaucoup mieux.»

Le soutien du public n'a rien pu faire

Il y avait toujours beaucoup de supporters du CABBA, sauf pour ce dernier match contre la JSS. Les joueurs avaient annoncé avoir à cœur de reconquérir ce public après l'échec. C'est raté, mais les supporters, et ils l'ont prouvé, s'ils sont déçus, ne baissent pas les bras. Mais attendent bien évidemment une réaction après la trêve.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BISKRA
DIRECTION DE L'URBANISME
ET DE LA CONSTRUCTION
NIF : 097507019069808

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 35/2013

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, la Direction de l'Urbanisme et de la Construction de la wilaya de Biskra lance dans le cadre du FDRS, un avis d'appel d'offres ouvert pour la réalisation des travaux d'amélioration urbaine comme suit :

Commune	Site	Lot de travaux	Qualification exigée
Foughala	Quartier centre-ville : Boulevard 1 ^{er} - Novembre (Intersection Lahghous - Cité 130 logements sociaux)	Lot 10 : Aménagement extérieur (Tranche 03)	Qualification Bâtiment ou T.Public, Catégorie 1 et plus principale ou secondaire
	Quartier centre-ville : Boulevard 1 ^{er} - Novembre (Centre Ville – Accès Est)	Lot 14 : Aménagement extérieur (Tranche 01)	
		Lot 15 : Aménagement extérieur (Tranche 02)	

Les entreprises intéressées et qualifiées selon chaque lot peuvent retirer les cahiers de charges au niveau de la Direction de l'Urbanisme et de la Construction, dès la parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou BOMOP. Les offres doivent être déposées au secrétariat de la DUC de Biskra sis à la cité administrative à El Alia, Biskra, accompagnées des pièces réglementaires suivantes :

A/ L'OFFRE TECHNIQUE COMPRENDRA :

- Photocopies légalisées du registre de commerce
- Photocopie légalisée du matricule fiscal
- Photocopie légalisée de l'extrait de rôles en cours de validité (valable pour 03 mois – apuré/Echéancier).
- Photocopies légalisées des attestations de mise à jour CNAS-CASNOS-CA-COBAPH en cours de validité
- Extrait du casier judiciaire N°3 en cours de validité du soumissionnaire ou du gérant de la société
- Photocopie légalisée du certificat de qualification et classification de l'entreprise
- Reçu de dépôt justifiant l'accomplissement de la procédure dépôt de comptes sociaux des entreprises
- Liste des moyens humains du personnel qualifié et ordinaire (dûment approuvée par la CNAS) avec photocopie légalisée des diplômes et certificats.
- Liste des projets réalisés justifiés par attestations de bonne exécution délivrées par maîtres d'ouvrages.
- Liste des moyens matériels à mettre dans le cadre des travaux de l'objet de l'appel d'offres avec justification conformément au présent cahier de charges.
- Déclaration à souscrire
- Le cahier de charges technique doit être paraphé et dûment rempli et signé par le soumissionnaire
- Le planning de réalisation
- Bilans comptables des trois (3) dernières années et ses annexes indiquant les différents résultats financiers (visé par les services des impôts)
- Déclaration de probité.

B/ L'OFFRE FINANCIÈRE COMPRENDRA :

- La lettre de soumission
- Le bordereau des prix unitaires dûment signés par le soumissionnaire
- Le devis quantitatif et estimatif de l'offre dûment signé par le soumissionnaire
- Le cahier de charges financier doit être paraphé et dûment rempli et signé par le soumissionnaire

Les offres sont à présenter en deux plis distincts fermés (un contenant l'offre technique et l'autre contenant l'offre financière). Ces deux plis sont à insérer dans une enveloppe unique anonyme portant la mention :

A ne pas ouvrir : appel d'offre ouvert N° 35/2013 relatif à la réalisation des travaux d'amélioration urbaine.

La préparation des offres est fixée à 21 jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou BOMOP.

Le dépôt des offres technique et financière aura lieu le **21^e jour de 8h00 à 14h00** au secrétariat.

L'ouverture des plis sera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à la Direction de l'Urbanisme et de la Construction à **14h30**.

Si la date de dépôt correspondant à un jour férié le dépôt et l'ouverture seront reportés au jour ouvrable qui suit avec les mêmes heures.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **180 jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.

LIGUE 2 - USM BEL ABBÈS

Bira conditionne son retour par le départ du président du club

L'entraîneur Abdelkrim Bira a conditionné son retour aux commandes techniques de l'USM Bel Abbès, champion d'hiver de la Ligue 2 algérienne de football, par le départ du président du club, Djillali Bensenada, a appris l'APS mardi auprès de l'intéressé.

Le technicien algérois, limogé de son poste à l'issue de la victoire face à l'AB Merouana (1-0) vendredi passé pour le compte de la 15^e et dernière journée de la phase aller du championnat, a fait savoir qu'il a reçu des appels de membres du conseil d'administration de la formation de la Mekerra, ainsi que de suppor ters et des autorités locales «qui ne reconnaissent pas la décision du président» et qui l'ont «prié» de poursuivre sa mission.



Les Vert et Rouge sont entrés dans une zone de turbulences depuis quelques semaines après la détérioration des rapports entre le président du club et les membres de sa direction, ainsi que les autorités locales qui avaient beaucoup aidé le club pour démarrer les préparatifs

lors de l'intersaison, quelques semaines après sa relégation. Selon Bira, «Bensenada n'a pas réussi à assumer ses responsabilités», ajoutant que cela s'est répercuté sur la situation financière des joueurs qui attendent toujours de percevoir leurs salaires depuis trois mois.

L'ex-entraîneur du MC Alger (L1) a expliqué, en outre, qu'il quittait l'USMBA tout en ayant «la conscience tranquille», estimant qu'il a relevé le défi au vu des conditions dans lesquelles il a trouvé le club lorsqu'il l'a rallié l'été passé. Il a notamment fait remarquer qu'il a été obligé de travailler avec un effectif «complètement remodelé», ajoutant que malgré cet handicap il a réussi à mener son équipe vers le titre honorifique de champion d'hiver, «ce qui est motivant dans la course à l'accession».

TRANSFERT

Le Libyen Mohamed Gnaou s'engage avec l'ASO

Le meneur de jeu libyen, Mohamed Gnaou, a paraphé un contrat de 18 mois au profit de l'ASO Chlef pour devenir la première recrue hivernale du club de la Ligue 1 algérienne de football, a appris l'APS mardi auprès du porte-parole de cette formation, Abdelkrim Medoura.

Gnaou, ippqui vient de s'entraîner pendant quelques jours avec sa nouvelle équipe, est reparti lundi à Tripoli pour récupérer sa lettre de libération de son club, Al-Ittihad, a précisé le responsable chifljen. S'il venait à être qualifié à l'ASO, il sera le deuxième joueur libyen à arriver dans le championnat algérien à l'occasion du mercato hivernal (15 décembre 2013-15 janvier 2014) après son compatriote, Mohamed Zaâbia, également meneur de jeu, qui vient d'opter pour la JS Kabylie. Gnaou a été préféré à l'attaquant sénégalais Ibrahima Sané,

qui lui aussi a effectué des essais à l'ASO, avant d'être libéré lundi, selon Medoura, qui a expliqué que son club ne pouvait pas le garder car il ne disposait que de deux licences réservées aux joueurs étrangers, comme stipulé par la réglementation en vigueur, sachant que la première licence a été attribuée au défenseur béninois Badarou, lors du mercato d'été. L'ASO compte encore se renforcer par deux autres joueurs locaux avant la clôture de l'actuelle période des transferts d'hiver, a encore ajouté Medoura, qui s'est dit «satisfait» du parcours de son équipe après avoir terminé la phase aller à la 3^e place au classement. Les protégés de l'entraîneur, Meziane Ighil, se rendront vendredi en Tunisie pour effectuer un stage de dix jours profitant de la trêve qu'observe actuellement le championnat national qui reprendra ses droits le 17 janvier.

Meklouche s'engage pour 18 mois avec l'USM Blida

L'attaquant du RC Arba, Mouaouya Meklouche, s'est engagé mardi pour 18 mois avec l'USM Blida, club pensionnaire de Ligue 2 algérienne de football, a appris l'APS, mercredi, auprès de la formation de la ville des Roses. Il devient ainsi la deuxième recrue des Vert et Blanc blidéens depuis le début du mercato d'hiver, après Fethi Noublé, un autre attaquant du RCA. Meklouche, 22 ans, ne sera ainsi resté dans les rangs du nouveau promu en Ligue 1 que l'espace de six mois, durant lesquels il n'a pas été beaucoup utilisé dans le onze de départ de l'entraîneur, Si Tahar Cherif El Ouazzani. Formé à l'USM Alger, il a porté le maillot du club voisin, le MC Alger, lors de l'exercice dernier à titre de prêt, avant qu'il ne soit cédé définitivement au profit du RCA. Il appartient néanmoins à la direction de l'USMBlida de négocier la lettre de libération de l'attaquant international olympique avec son club employeur, une procédure qui devrait s'avérer une simple formalité, vu que le joueur était déjà porté sur la liste des libérés établie par le coach du RCA.

Les arbitres de l'élite en stage du 11 au 14 janvier à Tiaret

La Commission fédérale des arbitres de la Fédération algérienne de football organise un stage pour les arbitres et arbitres, assistants d'élite du 11 au 14 janvier prochain à l'Hôtel Bouazza (Tiaret), a indiqué mardi la FAF. Les meilleurs arbitres algériens dont les internationaux sont concernés par ce stage qui entre dans le cadre de la préparation des hommes en noir en vue de la seconde phase du championnat d'Algérie des Ligues 1 et 2 professionnelles. Les arbitres et les arbitres-assistants passeront les tests physiques le 13 janvier à 08h30, précise la même source.

Bahloul Farid, Boussadia Mohamed, Bouchama Abdelkrim.

Arbitres Assistants :

Brahim El Hamlaoui, Gourari Mokrane, Hamou Amza, Azrine Mohamed, Boulekrinet Farouk, Chaballah Samir, Semoun Smaïl, Kadem Amar, Salaoudji Amar, Haci Sofiane, Bououna Nabil, Bourouba Omar, Doulache Nassime, Badache Nabil, Rachedi Mohamed Fawzi, Idris Mohamed, Yahi Omar, Schamby Salim, Omari Bouabdallah, Etchiali Abdelhak, Serradj Mohamed, Bechirène Chokri, Hadj Said Ali, Ayad Mohamed, Messali Faycal, Meknous Amine, Bouhassoun Benajaouda, Benmansour Sidi Ahmed, Charchar Ahmed, Rezguane Mohamed, Abid Houari, Hellal Salah Eddine, Belhocine Salah, Tamen Ahmed, Amri Mourad, Bitam Mounir, Boudebouz Farouk, Benissa Tayeb, Bazine Rachid, Belakhal Charif Eddine, Bourahla Abdelamine, Benhamidouche Sofiane, Zid Hakem, Bouffel Antar, Boughrara Kabil, Aouina Fawzi, Boutaghane Farès, Chenoua Ahmed, Dilmi Youcef, Boutaghane Salah Eddine, Guessoum Abdelkrim, Chellali Amine.

APS

CHAMPIONNAT DE L'ASIE DE L'OUEST Khoukhi et Belmadi conduisent le Qatar en demi-finale

L'attaquant algérien Boualem Khoukhi, auteur d'un doublé contre l'Arabie Saoudite (4-1) mardi soir à Doha, en match comptant pour la troisième journée de la 8^e édition du championnat de l'Asie de l'Ouest, a largement contribué à la qualification de la sélection espoirs du Qatar de football, dirigée par l'entraîneur algérien Djamel Belmadi. Boualem Khoukhi a inscrit ses deux buts aux 6^e et 55^e minutes. Les deux autres buts ont été marqués par Adel Ahmed (57,62) pour le Qatar. Le Qatar compte également dans son effectif un autre joueur algérien, Karim Boudiaf. Lors de la première journée disputée mercredi dernier, le Qatar s'est imposé contre la Palestine sur le score de 1 à 0. Khoukhi évolue actuellement au club Qatar d'Al Arabi et son compatriote Boudiaf défend les couleurs de Lekhwiya où joue le capitaine de la sélection algérienne Madjid Bougheira. Belmadi avait été de son côté désigné, il y a quelques semaines, à la tête de la barre technique de la sélection espoirs, après trois saisons passées à Lekhwiya, pendant lesquelles il a remporté deux titres de champion du Qatar. Au début de l'exercice passé, il a été appelé à d'autres fonctions dans ce club où évolue le capitaine des Verts, Madjid Bougheira, pour être remplacé par le Belge, Eric Gerets.

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA : TAMANRASSET

DAÏRA : IN SALAH

COMMUNE : IN SALAH

NUMÉRO FISCAL : M.F.098211080015257

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 79/2013

La commune d'In Salah représentée par Monsieur le Président d'APC, lance un appel d'offres national ouvert pour :

Réalisation des logements pour les fonctionnaires de la commune (03 logements)

Les établissements qualifiés, intéressés par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier de charge auprès du service de programmation économique de la commune (In Salah) contre un reçu au montant de **2 500,00 DA** non remboursable payable chez le caissier.

Les offres doivent être accompagnées obligatoirement par les documents cités comme suit :

1- L'OFFRE TECHNIQUE :

- Déclaration à souscrire
- Déclaration de probité
- Cahier des charges (Offre technique proprement dite).
- Copie du registre du commerce portant notification d'activité voulu.
- Certificat de qualification et de classification professionnelles des entreprises.
- Copie d'attestation de mise à jour CNAS, CASNOS et CACOBATH.
- Numéro d'identification fiscale du soumissionnaire.
- Copie de l'extrait de rôle.
- Caisier judiciaire du soumissionnaire ou du gérant de l'entreprise.
- Copies des références professionnelles de l'entreprise dans le domaine.
- La liste des moyens humains à mobiliser pour le projet déclaré à la CNAS.
- La liste des moyens matériels à mobiliser

pour le projet et appuyée de toutes pièces justificatives.

- Planning de réalisation

2- L'OFFRE FINANCIÈRE :

- Lettre de soumission.

- Bordereau des prix unitaires.

- Devis qualitatif et estimatif.

Tous les documents à fournir doivent être cachetés et paraphés, légalisés et validés à la date de dépôt.

Les plis doivent parvenir comme suit : l'offre technique dans une enveloppe fermée et cachetée portant la mention «**offre technique**» et l'offre financière dans une autre portant la mention «**offre financière**».

Les deux offres doivent être mises dans une enveloppe anonyme et fermée portant la mention :

A Monsieur le président d'APC

- À ne pas ouvrir -

- Avis d'appel d'offres national ouvert

N° 79/2013

La durée de préparation des offres est fixée à **21 jours** à compter de la première parution de cet avis dans le BOMOP ou la presse. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant. Le dépôt des offres aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres avant **10h 00**, au niveau du service de programmation économique de la commune (In Salah). L'ouverture des plis aura lieu en séance plénière au siège de commune le même jour à 10h05.

DK NEWS

Anep : 558 077 du 02/01/2014



BOSNIE-HERZÉGOVINE

Les Zmajevi compteront sur leurs individualités



Comment ils se sont qualifiés ?

Les Bosniens ont remporté huit de leurs dix matches et n'ont concédé qu'un nul et une défaite. Avec 30 réalisations, ils affichent en outre la meilleure attaque d'Europe. Ce potentiel offensif, associé à une rigueur défensive de tous les instants - seulement six buts encaissés - constitue l'un des principaux facteurs de la première qualification historique de la Bosnie-Herzégovine pour la coupe du Monde de la Fifa™. La sélection balkanique n'a arraché la première place de son groupe à la Grèce qu'à la faveur d'une meilleure différence de buts.

Les joueurs de Safet Sušić ont rapidement endossé le costume de favoris. En arrachant le nul en Grèce, les Bosniens ont sans doute cru avoir fait le plus difficile, d'autant que les victoires s'enchaînaient au fil des journées. La défaite à domicile (1:0) concédée en septembre 2013 face à la Slovaquie est, cependant, venue remettre en question une qualification qui leur semblait promise. Après avoir tremblé jusqu'au bout, les Zmajevi ont finalement devancé les Grecs sur le fil.

Les joueurs-clé

La Bosnie-Herzégovine peut compter sur de nombreuses individualités capables de faire basculer à elles seules le cours d'une rencontre à l'image des attaquants Edin Džeko et Vedad Ibisević, des milieux de terrain Miralem Pjanić et Zvjezdan Misimović, du défenseur Emir Spahić ou encore du gardien Asmir Begović.

BON À SAVOIR

Sélectionneur actuel : Safet Sušić
Meilleures performances en compétition Fifa :
Aucune participation
Stars du passé : Vahid Halilhodžić, Hasan Salihamidžić, Safet Sušić

Du passé à d'aujourd'hui

Avant d'entamer son parcours dans ces préliminaires, la Bosnie-Herzégovine a dû digérer les deux courtes défaites (1:0) concédées au Portugal en barrages pour la Coupe du Monde 2010. Dans la foulée, l'équipe a connu une période difficile, al-

ternant les performances de haut vol et les passages à vide. Ce manque de régularité l'a privée d'une participation à l'Uefa Euro 2012. Toutefois, le sélectionneur a mis cette période à profit pour évaluer son groupe. Aujourd'hui, les Zmajevi semblent

beaucoup plus sûrs d'eux. «Cette équipe progresse à chaque sortie», confiait l'ancien meneur de jeu du Paris Saint-Germain à l'issue du dernier match contre la Lituanie. Elle affiche en tout cas une assurance à toute épreuve.



«NIKE CHANCE»
Participation
de 50 jeunes joueurs
algériens

50 jeunes footballeurs algériens, âgés de 16 à 18 ans, prendront part du 2 au 4 janvier à l'Infs/STS Ain Bénian (Algier), au programme mondial de recherche de nouveaux talents, en vue d'une éventuelle qualification à la phase continentale (30 janvier en Afrique du Sud) et mondiale (mars/Angleterre), a-t-on appris auprès des organisateurs, Nike Chance Algérie. Organisé pour la seconde fois en Algérie, par Playmode Group, représentant officiel de Nike, le programme «The Chance Algérie» permet aux 50 joueurs, issus de tout le territoire national, de participer à la finale nationale d'où seront sélectionnés les 5 gagnants devant prendre part, le 30 janvier 2014 à la finale continentale qu'abritera l'Afrique du Sud. Les cinq lauréats algériens se joindront aux 20 autres joueurs issus des nations africaines participantes (Maroc, Ghana, Afrique du Sud et Sénégal). Une conférence de presse aura lieu dimanche prochain au nouveau siège de Nike Store Audin (16 rue Didouche Mourad-Alger), pour annoncer les cinq gagnants qui représenteront l'Algérie à la finale continentale. A l'issue de la finale continentale, cinq joueurs seront élus pour représenter le continent à la finale mondiale prévue au mois de mars prochain en Angleterre. Ils pourront adhérer à la Nike Academy, s'ils sont parmi les cinq lauréats de la finale mondiale. La Nike Academy dont le siège en Angleterre, accueille les meilleurs talents non repérés dans le monde, et met à leur disposition, un programme d'entraînement professionnel. Ces joueurs sont encadrés par des entraîneurs de haut niveau et ont la possibilité de se mesurer à des équipes professionnelles en Europe. Le programme «The Chance», lancé par l'équipementier sportif «Nike» sera l'occasion pour les jeunes footballeurs algériens, sans contrat avec des clubs, de démontrer leur talent et viser une carrière professionnelle.

LA NOMINATION DE TASFAOUT COMME ENTRAINEUR ADJOINT DES VERTS N'EST PAS ENTÉRINÉE

Pourquoi pas nommer Djamel Belmadi adjoint de Vahid Halilhodzic ?

La nomination de Tasfaout au même titre que l'entraîneur adjoint de la sélection algérienne de football, Nordine Korichi, n'a pas été entérinée par les membres du Bureau fédéral le 26 décembre dernier et au vu de la pression qu'exerce le coach des Verts sur le président de la FAF en sortant des propositions qu'il a eues, il serait temps pour Raouraoua d'en faire de même et pourquoi pas nommer officiellement Djamel Belmadi comme coach adjoint à la place de Tasfaout ?

Qu'il soit bien préciser à l'avance : on n'a rien contre Tasfaout, seulement, on le préfère à son poste de manager des Verts et surtout membre du Bureau fédéral de la FAF. Il faut dire d'emblée que l'ex-international algérien et ex-joueur de l'équipe qatarie de Lekhwiya, qui a été récemment nommé entraîneur de la sélection espoirs du Qatar, vient justement de qualifier cette sélection aux demi-finales du Championnat de l'Asie de l'Ouest.

En effet, mardi dernier, le Qatar espoirs de Belmadi a largement gagné face à l'Arabie Saoudite (4-1) à Doha, en match comptant pour la troisième journée de la 8^e édition du championnat de l'Asie de l'Ouest.

Cette sélection espoirs qatarie est composée, entre autres, des joueurs algériens, Boualem Khoudhi, auteur d'un doublé dans ce match et Karim Boudiaf que le coach Halilhodzic n'a pas voulu voir !

Ainsi, Abdelhafid Tasfaout qui occupait le poste de manager général des Verts, a été nommé au poste d'entraîneur adjoint de la sélection algérienne de football le 16 décembre dernier à l'issue d'une réunion du staff technique.

Tasfaout devrait donc renforcer la staff



à la fin du mois de janvier ou au plus tard au début du mois de février prochain.

Et comme Halilhodzic avait annoncé plusieurs fois qu'il est sollicité par plusieurs clubs dont la sélection national du Qatar qui lui a proposé cinq fois le salaire qu'il touche chez les Verts, il est temps, pour Raouraoua, de prendre sa «revanche» aussi bien sur les Qatars que sur Vahid en décident de nommer Djamel Belmadi en tant que coach adjoint de Vahid pour assurer la transition afin de préparer le terrain au futur coach principal des Verts après le Mondial et ce, quel que soit le résultat de Vahid avec les Verts au Brésil. Belmadi a passé trois saisons à Lekhwiya, pendant lesquelles il a remporté deux titres de champion du Qatar.

Au début de l'exercice passé, il a été appelé à d'autres fonctions dans ce club où évolue le capitaine des Verts, Madjid Bougherra, pour être remplacé par le Belge, Eric Gerets, avant d'être nommé sélectionneur de l'Equipe espoir qatarie. D'ailleurs, Belmadi a plusieurs avantages pour ce poste : il connaît les joueurs-clé de la sélection, étant un ancien de l'équipe, ensuite, il connaît les «nouveaux venus» après son départ des Verts à cause de Vahid pour les avoir côtoyés dans le championnat français, enfin et surtout, il connaît l'ambiance des Verts en étant leur capitaine, qui s'est bien familiarisé avec l'état d'esprit des Algériens. Ainsi, les Qatars veulent nous «chipper» Halilhodzic, on procédera donc «comme notre superbe diplomatie», par la réciprocité en leur «chipant» notre propre compatriote Belmadi. Alors dites, n'est-ce pas une bonne idée pour débuter l'année 2014 avec de grands espoirs ?

S. Ben

PUBLICITÉ



*Cevital vous souhaite
de tout coeur une bonne année*

